

**AREVA**

Société Anonyme

33, rue La Fayette  
75009 PARIS

---

**Rapport des Commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2012

MAZARS  
61, rue Henri Régnauld  
92075 Paris – La Défense

DELOITTE & ASSOCIES  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine

## AREVA

Société Anonyme  
33, rue La Fayette  
75009 PARIS

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2012

---

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AREVA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## AREVA

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés :

- les notes 1.1, 1.13.1, 1.18 et 13 qui exposent les modalités d'évaluation des actifs et des passifs de fin de cycle, et leur sensibilité aux hypothèses retenues en termes de devis, d'échéanciers de décaissements et de taux d'actualisation ;
- les notes 1.1, 1.8 et 24 qui exposent les conditions de réalisation du contrat OL3 et la sensibilité du résultat à terminaison aux risques contractuels, ainsi qu'aux modalités opérationnelles de fin de construction et d'essais jusqu'à la mise en production du réacteur ;
- les notes 1 et 37 qui exposent le changement de méthode de comptabilisation des avantages au personnel avec l'adoption anticipée de la norme IAS 19 révisée.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'évaluation des provisions pour opérations de fin de cycle a été effectuée suivant les modalités décrites en note 1.18 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons revu la mise en œuvre de ces modalités, les hypothèses retenues et les devis obtenus.

En contrepartie de ces provisions, le groupe constate des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle qui comprennent un portefeuille dédié constitué de lignes d'actions détenues en direct et de parts de FCP actions et obligations. Les objectifs de gestion et les principes d'évaluation de ce portefeuille sont décrits dans les notes 13, 1.13.1 et 1.13.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes retenues et l'évaluation des provisions pour dépréciation ;

- les goodwill, les actifs incorporels et les actifs corporels ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les principes et hypothèses décrits en notes 1.10, 10, 11 et 12 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de réalisation de ces tests, apprécié la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles du plan stratégique du groupe et, l'approche retenue pour estimer les valeurs de revente de certains actifs miniers. Nous avons également vérifié que les notes 1.10, 10, 11 et 12 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée ;

## AREVA

- le Groupe constate les résultats sur les contrats de longue durée selon les modalités décrites en notes 1.8 et 24 de l'annexe aux comptes consolidés. D'une manière générale et en particulier sur le contrat OL3, nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison et leurs évolutions. Nous avons examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction et avons revu les calculs effectués ;
- les principes de reconnaissance des impôts différés actifs sont décrits dans les notes 1.23 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de réalisation de ces estimations, vérifié la cohérence des prévisions de résultats fiscaux pris en compte avec le plan d'actions stratégique et apprécié les horizons de temps considérés au regard notamment de la durée de vie des reports déficitaires et de la situation spécifique de chaque périmètre fiscal ;
- les principes comptables relatifs aux avantages au personnel décrits dans les notes 1, 1.1, 1.16 et 23 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes retenues et avons revu l'évaluation des actifs de couverture à la valeur de marché ;
- nous avons examiné les procédures en vigueur qui ont pour objet de recenser, d'évaluer et de traduire au plan comptable les risques, les litiges ainsi que les passifs éventuels du Groupe. Nous nous sommes également assuré que les principaux litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures sont décrits de façon appropriée dans les états financiers et notamment en notes 24 et 34 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

AREVA

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 février 2013

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

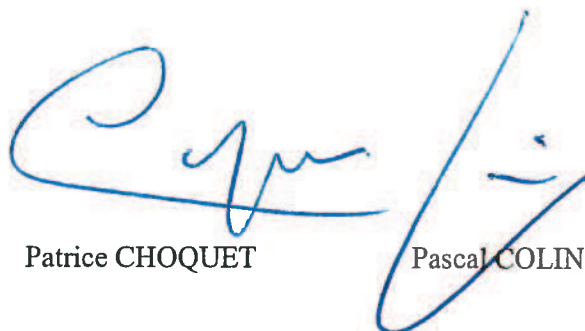
DELOITTE & ASSOCIES



Juliette DECOUX



Jean-Luc BARLET



Patrice CHOQUET



Pascal COLIN



**COMPTES  
CONSOLIDÉS  
2012**

# Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	<b>2012</b>	<b>2011*</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	3	<b>9 342</b>	<b>8 872</b>
Autres produits de l'activité		63	40
Coût des produits et services vendus		(8 463)	(8 020)
<b>Marge brute</b>		<b>942</b>	<b>891</b>
Frais de recherche et développement		(317)	(343)
Frais commerciaux		(238)	(231)
Frais généraux et administratifs		(418)	(426)
Autres charges opérationnelles	6	(532)	(2 444)
Autres produits opérationnels	6	682	686
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>118</b>	<b>(1 866)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		51	121
Coût de l'endettement financier brut		(236)	(193)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(185)</b>	<b>(72)</b>
Autres charges financières		(537)	(730)
Autres produits financiers		398	248
<b>Autres charges et produits financiers</b>		<b>(139)</b>	<b>(483)</b>
<b>Résultat financier</b>	7	<b>(324)</b>	<b>(555)</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	8	<b>120</b>	<b>(283)</b>
<b>Résultat net d'ensemble des entreprises intégrées</b>		<b>(85)</b>	<b>(2 703)</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	14	11	62
<b>Résultat net d'impôt des activités poursuivies</b>		<b>(74)</b>	<b>(2 642)</b>
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	9	-	(2)
<b>Résultat net de la période</b>		<b>(74)</b>	<b>(2 644)</b>
Dont attribuable :			
Au Groupe :			
Résultat net des activités poursuivies		(99)	(2 500)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession		-	(2)
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>(99)</b>	<b>(2 503)</b>
Aux intérêts minoritaires :			
Résultat net des activités poursuivies		24	(142)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession		-	-
<b>Résultat net part des minoritaires</b>		<b>24</b>	<b>(142)</b>
Nombre d'actions		383 204 852	383 204 852
Nombre moyen d'actions		383 204 852	383 133 278
Nombre moyen d'actions propres		2 182 826	1 121 271
Nombre moyen d'actions hors actions propres		381 022 026	382 012 007
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action		-0,26	-6,54
Résultat net part du Groupe par action		-0,26	-6,55
Résultat net part du Groupe par action dilué <sup>(1)</sup>		-0,26	-6,55

(1) AREVA n'a pas mis en place d'instruments dilutifs sur son capital

\* : Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 37.

## Etat du Résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011*</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(74)</b>	<b>(2 644)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Eléments non recyclables au compte de résultat</b>		
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(324)	(112)
Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables	26	12
<b>Eléments recyclables au compte de résultat</b>		
Ecart de conversion des sociétés intégrées	(28)	(22)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	294	(305)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	1	(32)
Effet d'impôt relatif aux éléments recyclables	(68)	106
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession		-
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, net d'impôt	(18)	12
Actifs non courants destinés à être cédés	(3)	30
<b>Total autres éléments du résultat global (après impôt)</b>	<b>(121)</b>	<b>(309)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>(195)</b>	<b>(2 953)</b>
- Part du Groupe	(217)	(2 817)
- Intérêts minoritaires	22	(137)

\* : Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 37.



# Bilan Consolidé

## ACTIF

(en millions d'euros)

	Notes en annexe	31 décembre 2012	31 décembre 2011*
<b>Actifs non courants</b>		<b>22 107</b>	<b>20 451</b>
Goodwills	10	3 998	4 239
Immobilisations incorporelles	11	2 961	2 929
Immobilisations corporelles	12	7 738	6 487
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	13	217	226
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	13	5 695	5 287
Titres des entreprises associées (mises en équivalence)	14	175	205
Autres actifs financiers non courants	15	294	217
Actifs du régime de pension		0	0
Actifs d'impôts différés	8	1 029	861
<b>Actifs courants</b>		<b>9 148</b>	<b>10 781</b>
Stocks et en-cours	16	2 608	2 579
Clients et comptes rattachés	17	2 130	2 544
Autres créances opérationnelles	18	2 079	2 136
Impôts courants – actif	8	92	66
Autres créances non opérationnelles		113	133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	1 543	2 347
Autres actifs financiers courants	20	358	199
Actifs non courants et actifs des activités destinés à être cédés	9	225	776
<b>Total actif</b>		<b>31 255</b>	<b>31 232</b>

\* : Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 37.

## PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011*</b>
<b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>		<b>5 556</b>	<b>5 963</b>
Capital	21	1 456	1 456
Primes et réserves consolidées		3 473	6 320
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers		286	71
Réserves de conversion		57	104
Résultat net de l'exercice – part du Groupe		(99)	(2 503)
<b>Capitaux propres – part du Groupe</b>		<b>5 174</b>	<b>5 449</b>
Intérêts minoritaires	22	382	514
<b>Passifs non courants</b>		<b>14 107</b>	<b>13 261</b>
Avantages du personnel	23	2 026	2 003
Provisions pour opérations de fin de cycle	13	6 331	6 026
Autres provisions non courantes	24	163	126
Dettes financières non courantes	25	5 564	4 949
Passifs d'impôts différés	8	23	156
<b>Passifs courants</b>		<b>11 593</b>	<b>12 008</b>
Provisions courantes	24	2 562	2 187
Dettes financières courantes	25	286	1 144
Avances et acomptes reçus	26	4 004	4 148
Fournisseurs et comptes rattachés		1 928	1 763
Autres dettes opérationnelles	27	2 581	2 623
Impôts courants - passif	8	72	58
Autres dettes non opérationnelles	27	87	85
Passifs des activités destinées à être cédées	9	73	-
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>31 255</b>	<b>31 232</b>

\* : Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison. Les impacts de ces retraitements sont détaillés dans la note 37.

# Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes en annexe	<b>Exercice 2012</b>	<b>Exercice 2011*</b>
<b>Résultat net de l'ensemble</b>		<b>(74)</b>	<b>(2 644)</b>
Moins : résultat des activités cédées			2
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(74)</b>	<b>(2 642)</b>
Perte (profit) des entreprises associées		(11)	(62)
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois		967	2 754
Perte de valeur des goodwills		94	-
Dotation nette (reprise nette) aux provisions		(147)	97
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions		432	397
Charge d'impôts (courants et différés)		(120)	283
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier		188	85
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur		(388)	(53)
Autres éléments sans effet de trésorerie		(152)	34
<b>Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts</b>		<b>789</b>	<b>893</b>
Intérêts nets reçus (versés)		(184)	(60)
Impôts versés		(201)	(149)
<b>Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts</b>		<b>404</b>	<b>683</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	28	309	221
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>		<b>713</b>	<b>904</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 103)	(2 038)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés		(3 425)	(2 920)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise		(5)	(5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		128	53
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts		3 510	3 345
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée		754	714
Dividendes reçus des entreprises associées (mises en équivalence)		2	31
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(1 139)</b>	<b>(821)</b>
Augmentations de capital de la société mère, augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées et rachats d'actions propres		4	37
Transactions avec les actionnaires minoritaires		(46)	(16)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	(1 681)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées		-	-
Augmentation (diminution) des dettes financières		(112)	(51)
		(15)	712
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(167)</b>	<b>(999)</b>
Diminution (augmentation) des titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		(179)	0
Impact des variations de taux de change		(12)	21
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR LES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION</b>	9		<b>4</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		<b>(784)</b>	<b>(891)</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>2 273</b>	<b>3 164</b>
Trésorerie à la clôture	19	1 543	2 347
Moins : concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	25	(60)	(74)
Trésorerie nette des activités cédées ou en cours de cession		5	-
<b>Trésorerie nette à la clôture de l'exercice</b>		<b>1 489</b>	<b>2 273</b>

\* : Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison

**La « Trésorerie nette » prise en compte pour l'établissement du Tableau des Flux de Trésorerie se compose :**

- De la « Trésorerie et équivalents de trésorerie », (cf. note 19) qui inclut :
  - les disponibilités et comptes courants financiers, et
  - les titres détenus aux fins de transaction sans risque à moins de trois mois à l'origine et les SICAV monétaires ;
- sous déduction des concours bancaires et des comptes courants financiers créditeurs, compris dans les dettes financières courantes (cf. note 25).
- Des deux éléments précédents se rapportant aux activités en cours de cession.

## Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Nombre d'actions et de certificats d'investissement</i>	Capital	Primes et Réserves consolidées	Réserves de conversion	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	<b>Total capitaux propres part du Groupe</b>	Intérêts minoritaires	<b>Total capitaux propres et intérêts minoritaires</b>
<b>1<sup>er</sup> janvier 2011*</b>	<b>381 265 427</b>	<b>1 452</b>	<b>6 387</b>	<b>46</b>	<b>346</b>	<b>-</b>	<b>8 231</b>	<b>883</b>	<b>9 114</b>
Résultat de l'exercice 2011			(2 503)				(2 503)	(142)	(2 644)
Autres éléments du résultat global				58	(274)	(99)	(315)	5	(310)
<b>Résultat global</b>			<b>(2 503)</b>	<b>58</b>	<b>(274)</b>	<b>(99)</b>	<b>(2 818)</b>	<b>(137)</b>	<b>(2 954)</b>
Dividendes distribués (**)								(51)	(51)
Rachat d'actions propres	(351 360)		(16)				(16)		(16)
Augmentation de capital	1 085 535	4	28				32		32
Autres transactions avec les actionnaires			20				20	(181)	(161)
<b>31 décembre 2011*</b>	<b>381 999 602</b>	<b>1 456</b>	<b>3 916</b>	<b>104</b>	<b>71</b>	<b>(99)</b>	<b>5 449</b>	<b>514</b>	<b>5 963</b>
Résultat de l'exercice 2012			(99)				(99)	24	(74)
Autres éléments du résultat global (cf. note 21)				(46)	214	(286)	(118)	(3)	(121)
<b>Résultat global</b>			<b>(99)</b>	<b>(46)</b>	<b>214</b>	<b>(286)</b>	<b>(217)</b>	<b>22</b>	<b>(195)</b>
Dividendes distribués (**)								(112)	(112)
Rachat d'actions propres	(3 398 240)		(46)				(46)		(46)
Autres transactions avec les actionnaires			(13)				(13)	(42)	(55)
<b>31 décembre 2012</b>	<b>378 601 362</b>	<b>1 456</b>	<b>3 759</b>	<b>57</b>	<b>286</b>	<b>(385)</b>	<b>5 174</b>	<b>382</b>	<b>5 556</b>
(**) Dividende distribué par action (en Euros) :									
en 2011 au titre de 2010			-						
en 2012 au titre de 2011			-						

\* : Le Groupe ayant opté pour l'application anticipée au 1er janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

# Information sectorielle

Sur l'ensemble des périodes publiées, les éléments de résultat des activités cédées ou en cours de cession sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat « Résultat net d'impôt des activités cédées ». Ils ne figurent par conséquent pas dans l'information sectorielle présentée ci-dessous.

## PAR SECTEUR D'ACTIVITE

### Exercice 2012

#### Résultats

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations	Total Groupe
<b>Chiffre d'affaires brut</b>	<b>1 452</b>	<b>2 176</b>	<b>3 527</b>	<b>2 054</b>	<b>573</b>	<b>(441)</b>	<b>9 342</b>
Ventes inter –secteurs (*)	(92)	(127)	(75)	(322)	(1)	617	0
Chiffre d'affaires contributif	1 360	2 049	3 452	1 732	572	176	9 342
<b>Résultat opérationnel contributif</b>	<b>352</b>	<b>145</b>	<b>(410)</b>	<b>438</b>	<b>(207)</b>	<b>(200)</b>	<b>118</b>
% du CA brut	24,2%	6,7%	(11,6)%	21,3%	(36,2)%	n.a.	1,3%
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>643</b>	<b>294</b>	<b>98</b>	<b>417</b>	<b>(59)</b>	<b>(169)</b>	<b>1 225</b>
Dotations nettes aux amortissements des actifs corporels et incorporels	(129)	(132)	(118)	(178)	(19)	(62)	(638)
Pertes de valeur des actifs corporels et incorporels et des goodwill	(167)	(143)	(6)	(3)	(94)	-	(413)
(Dotations)/reprises de provisions	6	141	(384)	390	(36)	31	147
Résultat sur cession d'actif inclus dans le ROP (cf. note 6)	217	77	-	0	141	(145)	290

(\*) Les prix de transfert utilisés pour les ventes inter – secteurs reflètent les conditions normales de marché

#### Bilan

en millions d'euros (sauf effectifs)	Mines	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations	Total Groupe
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	3 789	5 496	2 719	2 145	452	97	14 698
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle		1 322	57	4 534			5 912
Autres actifs non courants						1 498	1 498
<b>Sous-total Actifs non-courants</b>	<b>3 789</b>	<b>6 817</b>	<b>2 776</b>	<b>6 678</b>	<b>452</b>	<b>1 595</b>	<b>22 107</b>
Stocks et créances (hors impôts)	831	2 104	2 132	1 279	412	173	6 929
Autres actifs courants						2 219	2 219
<b>Sous-total Actifs courants</b>	<b>831</b>	<b>2 104</b>	<b>2 132</b>	<b>1 279</b>	<b>412</b>	<b>2 392</b>	<b>9 148</b>
<b>Total Actif</b>	<b>4 620</b>	<b>8 921</b>	<b>4 907</b>	<b>7 957</b>	<b>864</b>	<b>3 986</b>	<b>31 255</b>
Effectifs	4 601	8 727	16 113	11 095	1 493	4 484	46 513

\* : Au 31 décembre 2012, les actifs destinés à être cédés sont présentés dans les « autres actifs courants » dans le pôle « Autres et éliminations » pour un montant de 225 millions d'euros.

La colonne « Autres et éliminations » regroupe le Corporate et les activités d'Ingénierie et de Conseil et Systèmes d'Information.

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente près d'un quart de son chiffre d'affaires global.

## Exercice 2011

A la suite de l'application anticipée au 1<sup>er</sup> janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée, l'information sectorielle comparative de l'exercice 2011 a été retraitée.

### Résultats

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations	Total Groupe
<b>Chiffre d'affaires brut</b>	<b>1 304</b>	<b>2 342</b>	<b>3 306</b>	<b>1 909</b>	<b>299</b>	<b>(289)</b>	<b>8 872</b>
Ventes inter –secteurs (*)	(15)	(60)	(45)	(316)	(2)	437	0
Chiffre d'affaires contributif	1 289	2 282	3 262	1 594	297	148	8 872
<b>Résultat opérationnel contributif</b>	<b>(1 167)</b>	<b>(765)</b>	<b>(511)</b>	<b>225</b>	<b>(78)</b>	<b>430</b>	<b>(1 866)</b>
% du CA brut	-89,5%	-32,7%	-15,4%	11,8%	-26,1%	n.a.	-21,0%
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>450</b>	<b>179</b>	<b>(378)</b>	<b>406</b>	<b>(85)</b>	<b>496</b>	<b>1 068</b>
Dotations nettes aux amortissements des actifs corporels et incorporels	(143)	(161)	(114)	(94)	(18)	(59)	(588)
Pertes de valeur des actifs corporels et incorporels	(1 457)	(474)	(125)	-	-	-	(2 056)
(Dotations)/reprises de provisions	(16)	(301)	105	94	24	(8)	(101)
Résultat sur cession d'actif inclus dans le ROP (cf. note 6)	(1)	(1)	9	(6)	(0)	(1)	(0)

(\*) Les prix de transfert utilisés pour les ventes inter – secteurs reflètent les conditions normales de marché

### Bilan

en millions d'euros (sauf effectifs)	Mines	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Energies renouvelables	Autres et Eliminations *	Total Groupe
Actifs corporels et incorporels (y compris goodwill)	3 520	4 592	2 750	2 112	489	190	13 654
Actifs de fin de cycle et de couverture des opérations de fin de cycle	-	935	41	4 537	-	0	5 513
Autres actifs non courants						1 283	1 283
<b>Sous-total Actifs non-courants</b>	<b>3 520</b>	<b>5 527</b>	<b>2 792</b>	<b>6 650</b>	<b>489</b>	<b>1 474</b>	<b>20 451</b>
Stocks et créances (hors impôts)	1 160	2 172	2 326	1 035	419	280	7 392
Autres actifs courants						3 389	3 389
<b>Sous-total Actifs courants</b>	<b>1 160</b>	<b>2 172</b>	<b>2 326</b>	<b>1 035</b>	<b>419</b>	<b>3 668</b>	<b>10 781</b>
<b>Total Actif</b>	<b>4 681</b>	<b>7 699</b>	<b>5 117</b>	<b>7 685</b>	<b>908</b>	<b>5 142</b>	<b>31 232</b>
Effectifs	5 319	8 888	16 367	11 009	1 252	4 706	47 541

\* : Au 31 décembre 2011, les actifs destinés à être cédés sont présentés dans les « autres actifs courants » dans le pôle « Autres et éliminations » pour un montant de 776 millions d'euros.

La colonne « Autres et éliminations » regroupe le Corporate et les activités de Conseil et Systèmes d'Information. La contribution des activités d'ingénierie était répartie en 2011 au niveau de chaque secteur opérationnel.

La part de chiffre d'affaires que le Groupe réalise avec EDF représente près d'un quart de son chiffre d'affaires global.

## PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

### Exercice 2012

#### Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	330	612	1 262	930	15	138	3 286
Europe (hors France)	93	751	613	494	401	28	2 379
Amérique	340	383	804	200	77	7	1 812
Asie Pacifique	517	285	701	104	79	3	1 690
Afrique et Moyen orient	81	18	72	3	0	0	175
<b>Total</b>	<b>1 360</b>	<b>2 049</b>	<b>3 452</b>	<b>1 732</b>	<b>572</b>	<b>176</b>	<b>9 342</b>

#### Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill) au 31 décembre 2012 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	37	3 911	852	1 877	7	201	6 885
Europe (hors France)	318	133	92		178	25	746
Amérique	1 427	154	276	26	59	19	1 960
Asie Pacifique	5	8	11		24		49
Afrique et Moyen orient	1 059						1 060
<b>Total</b>	<b>2 847</b>	<b>4 206</b>	<b>1 231</b>	<b>1 903</b>	<b>268</b>	<b>245</b>	<b>10 699</b>

#### Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) au 31 décembre 2012 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & Services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	14	1 035	158	117	2	32	1 356
Europe (hors France)	95	21	16		64	3	198
Amérique	218	35	36	4	14	3	311
Asie Pacifique	14	4	1		6		25
Afrique et Moyen orient	325						326
<b>Total</b>	<b>666</b>	<b>1 095</b>	<b>211</b>	<b>121</b>	<b>86</b>	<b>38</b>	<b>2 217</b>

#### Informations complémentaires sur l'Allemagne et le Japon au 31 décembre 2012 :

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires par zone de localisation des clients	Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill)
Allemagne	991	353
Japon	450	1

## Exercice 2011

### Chiffre d'affaires contributif par secteur d'activité et par zone de localisation des clients

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	315	629	1 098	1 003	13	139	3 197
Europe (hors France)	110	757	840	286	207	2	2 203
Amérique	234	398	647	133	57	7	1 476
Asie Pacifique	523	489	618	168	20	-	1 818
Afrique et Moyen orient	107	8	59	3	-	-	177
<b>Total</b>	<b>1 289</b>	<b>2 282</b>	<b>3 262</b>	<b>1 594</b>	<b>297</b>	<b>148</b>	<b>8 872</b>

### Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill) au 31 décembre 2011 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	26	2 984	752	2 004	6	41	5 813
Europe (hors France)	273	171	104	-	126	31	705
Amérique	1 215	232	307	24	51	21	1 851
Asie Pacifique	41	4	11	0	20	1	76
Afrique et Moyen orient	970		1				971
<b>Total</b>	<b>2 524</b>	<b>3 392</b>	<b>1 175</b>	<b>2 027</b>	<b>204</b>	<b>93</b>	<b>9 415</b>

### Acquisition d'actifs corporels et incorporels (hors goodwill) au 31 décembre 2011 par secteur d'activité et par zone géographique d'origine des unités :

(En millions d'euros)	Mines	Amont	Réacteurs & Services	Aval	Energies Renouvelables	Autres	Total Groupe
France	11	958	172	134	0	34	1 309
Europe (hors France)	93	12	40	0	48	1	194
Amérique	165	66	45	2	5	3	286
Asie Pacifique	13		5		3		21
Afrique et Moyen orient	318						318
<b>Total</b>	<b>599</b>	<b>1 036</b>	<b>263</b>	<b>136</b>	<b>56</b>	<b>38</b>	<b>2 128</b>

### Informations complémentaires sur l'Allemagne et le Japon au 31 décembre 2011 :

(En millions d'euros)	Chiffre d'affaires par zone de localisation des clients	Solde de clôture des actifs corporels et incorporels nets (hors goodwill)
Allemagne	839	312
Japon	732	0



# Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2012

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

## INTRODUCTION

Les comptes consolidés d'AREVA pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Directoire du 26 février 2013 et examinés par le Conseil de Surveillance du 28 février 2013. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 mai 2013.

Le Groupe AREVA est consolidé par intégration globale par le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (cf. note 21).

Les informations relatives à l'exercice 2010, présentées dans le document de référence 2011 déposé à l'AMF le 29 mars 2012, sont incorporées par référence.

## NOTE 1. NOTE SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'AREVA sont établis en conformité avec les normes internationales de présentation de l'information financière IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012. Elles comprennent les normes internationales IAS et IFRS ainsi que les interprétations émises par l'IFRS Interpretation Committee (« IFRIC ») et par l'ancien Standing Interpretation Committee (« SIC »). Ces comptes sont également conformes aux normes IFRS établies par l'International Accounting Standard Board (IASB) dans la mesure où les normes et amendements publiés par l'IASB et non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 ont une date d'application obligatoire postérieure à cette date.

Aucun nouveau texte ayant une incidence significative sur les comptes du Groupe AREVA (norme, amendement à une norme existante ou interprétation) n'est devenu applicable de façon obligatoire au titre de l'exercice 2012. Cependant, AREVA a opté pour l'application anticipée au 1<sup>er</sup> janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel ». Cette norme révisée dont l'application est rétrospective a notamment les conséquences suivantes :

- Les engagements du groupe envers ses salariés sont intégralement comptabilisés à la clôture de chaque exercice ; l'option du « corridor » est supprimée, ainsi que la possibilité d'amortir les écarts actuariels et les coûts des services passés résultant de changements de régimes de retraite sur la durée résiduelle d'activité des salariés concernés ;
- Les écarts actuariels et les coûts des services passés non provisionnés au 31 décembre 2010 ont été comptabilisés par contrepartie des réserves consolidées pour leur montant net d'impôt au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- Les écarts actuariels se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi et nés postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2011 sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Primes et réserves consolidées » ; ils ne sont pas recyclables dans le compte de résultat.
- Les effets des changements de régimes de retraite intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et les écarts actuariels autres que ceux se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont intégralement comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en « Autres charges et produits opérationnels » ;
- Le rendement attendu des actifs de couverture des régimes de retraite est évalué en utilisant le même taux que le taux d'actualisation des passifs sociaux.

En raison du caractère rétrospectif de la norme IAS 19 révisée, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

Les impacts détaillés de la première application de la norme IAS 19 révisée sont présentés dans les notes 23 et 37.

D'autre part, l'Union Européenne a adopté en 2012 plusieurs nouvelles normes et des amendements à des normes existantes, dont notamment :

- La norme IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur », applicable à compter de l'exercice 2013, définit la notion de juste valeur, en détermine les règles d'évaluation et prescrit les informations à fournir dans les notes aux états financiers. AREVA n'anticipe pas d'incidence significative résultant de l'application de cette norme sur l'évaluation des éléments de son bilan qui sont valorisés en juste valeur ; il s'agit principalement des actifs financiers classés dans les catégories « titres disponibles à la vente » et « titres détenus aux fins de transaction », et des instruments financiers dérivés.
- Les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Accords de partenariat », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des entités sous contrôle conjoint », dont l'Union Européenne a fixé la date d'application obligatoire à l'exercice 2014 (la date d'application obligatoire publiée par l'IASB était l'exercice 2013).
  - o La norme IFRS 10, qui remplace la norme IAS 27, stipule que l'exercice du contrôle constitue le critère unique de consolidation d'une entité, donne la définition du contrôle et en détermine les critères constitutifs.
  - o La norme IFRS 11, qui remplace la norme IAS 31, définit la notion de contrôle conjoint et distingue deux catégories d'accords de partenariat en contrôle conjoint :
    - Les activités conjointes, dans lesquelles chaque partenaire détient des droits sur les actifs et encourt des obligations sur les passifs relatifs à cette activité. Chaque partenaire comptabilise les actifs, passifs, produits et charges se rapportant à ses intérêts dans l'activité conjointe.

- Les coentreprises, dans lesquelles les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'opération ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise ses intérêts dans la coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

La norme IFRS 11 supprime donc l'option autorisée la norme IAS 31 pour la consolidation des coentreprises selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

- La norme IFRS 12 regroupe l'ensemble des informations à fournir par une entité concernant les participations qu'elle détient dans d'autres entités.
- La norme IAS 28 révisée définit la méthode de la mise en équivalence applicable à la comptabilisation des participations dans les entreprises associées et les coentreprises.

AREVA a commencé à analyser les conséquences potentielles de l'application de ces nouvelles règles sur ses comptes consolidés. Sur la base de ces analyses préliminaires, l'application de la norme IFRS 10 ne paraît pas avoir d'incidence significative sur le périmètre de consolidation du Groupe.

En revanche, la suppression de la méthode de l'intégration proportionnelle pour les coentreprises résultant de l'application de la norme IFRS 11 est susceptible d'avoir des incidences significatives sur ses comptes consolidés. A titre d'information, les entités consolidées en intégration proportionnelle contribuent aux données consolidées du Groupe AREVA pour les montants suivants aux 31 décembre 2011 et 2012 :

	31 décembre 2011	31 décembre 2012
Chiffre d'affaires	333	398
Résultat opérationnel	53	7
Dettes financières	37	15

L'Union Européenne a également adopté en 2012 l'interprétation IFRIC 20, applicable à compter de l'exercice 2013, qui clarifie les exigences relatives à la comptabilisation des frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert. Sur la base des analyses effectuées à ce stade, cette interprétation ne paraît pas susceptible d'avoir des incidences significatives sur la comptabilisation des opérations minières du Groupe.

## 1.1. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, AREVA doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. AREVA revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, notamment dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement (cf. notes 1.8 et 24) : ces estimations sont réalisées par les équipes-projet conformément aux procédures du Groupe,
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de perte de valeur des goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. notes 1.10, 10 et 11),
- les hypothèses utilisées pour valoriser les engagements de rachats d'actions aux actionnaires minoritaires de filiales consolidées par intégration globale (cf. notes 1.19 et 25),
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements de retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'évolution des salaires et d'actualisation, l'âge de départ des employés et la rotation des effectifs (cf. notes 1.16 et 23),
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle et les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
  - les devis prévisionnels de ces opérations,
  - les taux d'inflation et d'actualisation,
  - l'échéancier prévisionnel des dépenses,
  - la durée d'exploitation des installations, (cf. notes 1.18 et 13),
  - les modalités de mise à l'arrêt définitif,
- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels du groupe AREVA (cf. notes 1.17, 24 et 34),
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et les autres débiteurs du Groupe (cf. notes 1.12 et 1.13.3),
- les estimations et jugements relatifs au caractère significatif ou durable des pertes de valeur des actifs financiers classés dans la catégorie « disponibles à la vente (cf. notes 1.13, 13 et 15),
- la prise en compte des perspectives de résultats imposables futurs permettant la reconnaissance des impôts différés actifs (cf. notes 1.23 et 8),
- la quote-part de résultat net et de capitaux propres des entreprises associées n'ayant pas encore publié leurs comptes annuels à la date d'arrêt des comptes d'AREVA.

## 1.2. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

AREVA présente ses états financiers conformément à la norme IAS 1.

### 1.2.1. Présentation du bilan

Le bilan est présenté suivant la distinction entre actifs courants et non courants, passifs courants et non courants conformément à la norme IAS 1.

Les actifs et passifs courants sont ceux qui sont destinés à la vente ou à la consommation dans le cadre du cycle d'exploitation, ou qui doivent être réalisés dans un délai de 12 mois après la date de clôture.

Les passifs financiers sont répartis entre passifs courants et non courants en fonction de leur échéance résiduelle à la date de clôture.

Afin de faciliter la lecture du bilan, AREVA présente l'ensemble des rubriques relatives à ses opérations de fin de cycle telles que définies en note 13 sur des lignes spécifiques en actifs et passifs non courants pour la totalité de leur montant : ainsi, les provisions pour opérations de fin de cycle sont présentées en passifs non courants ; les actifs de fin de cycle correspondant à la part des tiers dans le financement des opérations sont présentés en actifs non courants. Les actifs financiers dédiés à la couverture de ces opérations sont isolés dans une rubrique de l'actif non courant qui regroupe l'ensemble du portefeuille d'actions et les parts de Fonds communs de Placement actions et obligations dédiés ainsi que les liquidités temporaires du fonds.

Les provisions au titre des avantages du personnel sont également présentées en passifs non courants pour leur montant global.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés en « non courant ».

### 1.2.2. Présentation du compte de résultat

En l'absence de précisions détaillées de la norme IAS 1, le compte de résultat est présenté conformément à la recommandation 2009-R.03 du Conseil National de la Comptabilité.

➤ Le résultat opérationnel est présenté selon une analyse des charges par fonction. Les charges opérationnelles sont décomposées entre les catégories suivantes :

- Le coût des produits et services vendus ;
- Les frais de recherche et développement ;
- Les frais commerciaux ;
- Les frais généraux et administratifs ;
- Le coût des restructurations et des plans de cessation anticipée d'activité des salariés âgés ;
- Les autres produits opérationnels, qui comprennent notamment :
  - Les plus-values de cession d'actifs corporels et incorporels ;
  - Les profits résultant de la déconsolidation de filiales (sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5, car elles sont alors présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat),
  - Les reprises de pertes de valeur d'actifs corporels et incorporels.
- Les autres charges opérationnelles, qui comprennent notamment les éléments suivants :
  - Les pertes de valeur des goodwill ;
  - Les pertes de valeur et les moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ;
  - Les pertes résultant de déconsolidations de filiales (sauf lorsqu'elles sont qualifiées d'activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5).

➤ Le résultat financier se décompose entre :

- Le coût de l'endettement brut ;
- Les produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;
- Les autres charges financières, qui comprennent notamment :
  - Les dépréciations durables et les moins-values de cession des titres disponibles à la vente ;
  - Les variations de valeur négatives des titres détenus à des fins de transaction ;
  - La désactualisation des provisions pour opérations de fin de cycle et pour avantages du personnel.
- Les autres produits financiers, qui comprennent notamment :
  - Les dividendes reçus et autres produits d'actifs financiers autres que la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
  - Les plus-values de cession des titres disponibles à la vente ;
  - Les variations de valeur positives des titres détenus à des fins de transaction ;
  - La désactualisation des actifs de fin de cycle – part des tiers ;
  - Le rendement des actifs des régimes de retraite et autres avantages du personnel.

### 1.2.3. Présentation de l'état du résultat global

L'état du résultat global explique le passage du résultat net au résultat global sur un état séparé du compte de résultat, conformément à l'option retenue par AREVA pour l'application de la norme IAS 1 révisée.

Il présente de façon distincte les « Autres éléments du résultat global » recyclables et non recyclables au compte de résultat.

- Les éléments recyclables au compte de résultat comprennent :
  - les écarts de conversion des sociétés intégrées ;
  - les variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;
  - les variations de valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie.

- Les éléments non recyclables au compte de résultat comprennent les écarts actuariels nés postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2011, date d'application rétrospective de la norme IAS 19 révisée (cf. note 1.16).

Ces éléments sont présentés avant effets d'impôts, les effets d'impôts s'y rapportant étant présentés de façon globale sur une ligne distincte dans chacune des deux catégories « éléments recyclables » et « éléments non recyclables ».

Les quotes-parts des autres éléments du résultat global relatives respectivement aux entreprises associées et aux activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur des lignes distinctes pour leur montant global net des effets d'impôts.

#### 1.2.4. Présentation du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté conformément à la norme IAS 7. AREVA a adopté la présentation suivant la « méthode indirecte » en partant du résultat net consolidé.

Les impôts payés, les intérêts payés et reçus ainsi que les dividendes reçus sont présentés parmi les flux de trésorerie d'exploitation, à l'exception des dividendes reçus des sociétés associées consolidées par mise en équivalence, qui sont inclus dans les flux de trésorerie d'investissement.

La capacité d'autofinancement est présentée avant impôt, dividendes et intérêts.

#### 1.2.5. Activités cédées ou destinées à être cédées et actifs non courants détenus en vue de la vente

Les activités cédées ou destinées à être cédées, et les actifs non courants détenus en vue de la vente, sont présentés dans les états financiers conformément à la norme IFRS 5 :

- Les activités destinées à être cédées correspondent à des branches d'activité principales et distinctes à l'intérieur du Groupe, pour lesquelles la Direction a engagé un plan de cession et un programme actif de recherche d'acquéreurs, et dont la vente est hautement probable dans un délai maximum de douze mois suivant la clôture de l'exercice.
- Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont des actifs, ou des groupes d'actifs, disponibles en vue d'une vente immédiate dans leur état actuel et dont la vente est hautement probable dans un délai de douze mois suivant la date de clôture de l'exercice.

Ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan dont le montant est inclus dans le total des actifs courants. Au 31 décembre 2012, cette rubrique est constituée des activités de mesures nucléaires regroupées au sein des filiales Canberra, pour lesquelles AREVA est entré le 22 octobre 2012 en négociations exclusives avec Astorg Finance en vue de leur cession. Au 31 décembre 2011, elle était constituée de la participation du Groupe dans la société ERAMET, suite à l'annonce faite le 27 décembre 2011 par AREVA et le Fonds Stratégique d'Investissement de leur entrée en négociations exclusives en vue de la cession de la participation d'AREVA dans cette société.

### 1.3. METHODES DE CONSOLIDATION ET MISE EN EQUIVALENCE

Les comptes consolidés regroupent les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 d'AREVA et des filiales dont elle détient le contrôle ou sur lesquelles elle exerce un contrôle conjoint.

- Les sociétés dont AREVA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale (y compris les "entités ad hoc"). Le contrôle est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Le contrôle est présumé en cas de détention, directe ou indirecte, de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle.
- Les sociétés sur lesquelles AREVA exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles AREVA exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière ("entreprises associées") sont mises en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient une participation supérieure ou égale à 20%.

Conformément à la norme IAS 28, les entreprises associées cessent d'être mises en équivalence lorsqu'elles sont classées dans la catégorie « actifs non courants détenus en vue de la vente » (cf. § 1.2.1 ci-dessus). Elles sont alors évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur nette probable de réalisation.

Les transactions internes sont éliminées.

## 1.4. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

La monnaie de présentation des comptes du Groupe AREVA est l'Euro.

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères du Groupe est généralement leur monnaie locale ; cependant, lorsque la majorité des opérations d'une société est effectuée dans une autre monnaie, cette dernière est retenue comme monnaie fonctionnelle.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, puis convertis en euros pour les besoins de la consolidation des états financiers selon les règles suivantes :

- les postes du bilan (y compris les goodwill) sont convertis au taux de change de clôture, à l'exception des éléments de capitaux propres qui sont maintenus aux taux historiques,
- les opérations du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont converties aux taux de change moyens annuels,
- les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres de ces sociétés sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » et présentées au bilan dans la rubrique de capitaux propres « Réserves de conversion ». Lors de la cession d'une société étrangère, les réserves de conversion s'y rapportant et comptabilisées postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 (date de première application des normes IFRS) sont reconnues en résultat.

## 1.5. INFORMATION SECTORIELLE

AREVA présente son information sectorielle par Business Group opérationnel, ce qui correspond au niveau auquel la performance est examinée au sein des organes de direction du Groupe, conformément aux prescriptions de la norme IFRS 8. Les cinq secteurs opérationnels présentés sont : Mines, Amont, Réacteurs et Services, Aval et Energies renouvelables..

Les informations communiquées par secteur d'activité se rapportent uniquement aux éléments opérationnels du bilan et du compte de résultat (chiffre d'affaires, résultat opérationnel, goodwill, actifs corporels et incorporels non courants, autres actifs opérationnels) et aux effectifs. En effet, AREVA a adopté une gestion centralisée de ses actifs et passifs financiers ainsi que de sa fiscalité ; les éléments correspondants du bilan et du compte de résultat ne sont pas affectés aux secteurs opérationnels.

En outre, AREVA publie des informations par zone géographique : le chiffre d'affaires consolidé d'AREVA est réparti entre les cinq zones géographiques suivantes en fonction de la destination des ventes : France, Europe hors France, Amérique (Nord et Sud), Asie – Pacifique, Afrique et Moyen Orient.

Des données additionnelles sont présentées sur le chiffre d'affaires et les actifs relatifs à l'Allemagne et au Japon, compte tenu de la situation de ces pays au regard de leur parc de centrales nucléaires suite à l'accident de Fukushima survenu en mars 2011.

## 1.6. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES – GOODWILLS

La prise de contrôle d'activités ou de sociétés est comptabilisée selon la méthode du "coût d'acquisition", selon les dispositions de la norme IFRS 3 pour les opérations de regroupement postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et antérieures au 31 décembre 2009, et de la norme IFRS 3 révisée pour les opérations postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Conformément à l'option prévue par la norme IFRS 1 pour la première application des normes IFRS, les opérations de regroupement antérieures au 31 décembre 2003 n'ont pas été retraitées.

Selon la méthode du coût d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des secteurs d'activité de l'entité acquise destinés à être cédés conformément à la définition de la norme IFRS 5, qui sont valorisés au plus bas de la juste valeur nette des coûts de sortie ou de la valeur comptable des actifs concernés. La date d'acquisition à partir de laquelle AREVA consolide les comptes de l'entreprise acquise correspond à la date de sa prise de contrôle effective.

Les coûts de restructuration et les autres coûts de l'entreprise acquise consécutifs au regroupement et qui répondent à la date de l'acquisition aux critères de constitution de provisions fixés par la norme IAS 37 sont inclus dans les passifs acquis ; les coûts engagés postérieurement à la date d'acquisition sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ou lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 37.

Les passifs éventuels de l'entreprise acquise résultant d'une obligation actuelle à la date d'acquisition sont reconnus comme des passifs identifiables et sont comptabilisés à leur juste valeur à cette date.

AREVA n'a pas appliqué la méthode du « goodwill total » autorisée par la norme IFRS 3 révisée pour les acquisitions postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2010, et continue d'appliquer la méthode du « goodwill partiel ». Conformément à cette méthode,

- le goodwill constaté à l'actif du bilan correspond à la différence entre le prix d'acquisition de l'activité ou des titres de la société acquise, et la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels correspondants à la date d'acquisition ;
- les intérêts minoritaires sont initialement évalués à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels reconnus à la date d'acquisition, au prorata du pourcentage d'intérêt détenu par les actionnaires minoritaires.

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise à la date d'acquisition peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de cette date ; il en est de même pour l'évaluation du prix d'acquisition lorsqu'il existe des clauses de prix conditionnelles. Au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut plus être modifié.

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques au moins une fois par an, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation, et des pertes de valeur sont constatées si cela s'avère nécessaire sur la base des résultats de ces tests. Des pertes significatives de parts de marché, le retrait d'autorisations administratives d'exercer une activité ou la réalisation de résultats financiers fortement déficitaires constituent des exemples d'indices de dépréciation.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les goodwill sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ils se rattachent en fonction de l'organisation mise en place par le Groupe. (La définition d'une UGT et la méthodologie des tests de dépréciation sont décrites dans la note 1.10).

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de ses actifs, la perte de valeur est affectée en priorité au goodwill, puis aux autres actifs non courants de l'UGT (immobilisations corporelles et incorporelles) au prorata de leur valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT est égale à la plus élevée de (1) sa valeur d'utilité mesurée selon la méthode des cash-flows actualisés, et (2) sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill a un caractère irréversible et ne peut donc pas être reprise.

Lors de la cession d'une activité, le montant du goodwill qui lui est affecté est inclus dans la valeur comptable nette de l'activité cédée et est donc pris en compte pour déterminer le résultat de la cession.

En cas de cession d'un actif ou d'un groupe d'actifs constituant une partie d'une UGT à laquelle un goodwill est affecté, une quote-part de ce goodwill est rattachée sur une base rationnelle à l'actif ou au groupe d'actifs cédé ; le montant correspondant est pris en compte pour déterminer le résultat de la cession.

## 1.7. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette de remises et de taxes sur le chiffre d'affaires.

Il comprend :

- Le chiffre d'affaires sur les contrats de construction et certaines prestations de services, comptabilisé suivant la méthode de l'avancement conformément à la norme IAS 11 (cf. note 1.8 ci-après) ;
- Le chiffre d'affaires sur les autres ventes de biens et services, comptabilisé lors du transfert de l'essentiel des risques et avantages au client conformément à la norme IAS 18.

Le chiffre d'affaires relatif aux opérations dans lesquelles l'unité agit uniquement comme intermédiaire sans encourir les risques et avantages relatifs aux biens concernés est constitué de la marge de l'unité. Il en est de même pour les opérations de négoce de matières (il s'agit principalement de l'activité de trading d'uranium).

Aucun produit n'est reconnu sur les opérations d'échange de matières ou de produits lorsque les matières ou produits échangés sont de nature et de valeur similaires.

## 1.8. CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTABILISE SUIVANT LA METHODE DE L'AVANCEMENT

Le chiffre d'affaires et la marge sur les contrats de construction et sur certaines prestations de services sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, conformément aux prescriptions de la norme IAS 11 pour ce qui concerne les contrats de construction, et de la norme IAS 18 pour ce qui concerne les prestations de services.

En application de cette méthode, le chiffre d'affaires et le résultat des contrats sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement ; suivant la nature des contrats et leur complexité, le Groupe applique la méthode de l'avancement par les coûts ou la méthode de l'avancement aux jalons.

- Selon la méthode de l'avancement par les coûts, le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts encourus (coûts des travaux ou services réalisés et validés à la clôture des comptes) et les coûts totaux prévisionnels du contrat, dans la limite de l'avancement physique ou technique à la date de clôture.
- Selon la méthode de l'avancement aux jalons, un pourcentage prédéterminé sur la base de la répartition des coûts prévisionnels initiaux du contrat est attribué à chaque stade d'avancement du contrat ; le chiffre d'affaires et les coûts reconnus à la clôture de l'exercice sont égaux au pourcentage du chiffre d'affaires prévisionnel et des coûts prévisionnels du contrat correspondant au stade d'avancement atteint à cette date.

Les produits financiers résultant des conditions financières contractuelles se traduisant par des excédents significatifs de trésorerie pendant tout ou partie de la durée du contrat sont inclus dans les produits du contrat et comptabilisés en chiffre d'affaires au prorata de l'avancement.

AREVA avait retenu l'option auparavant autorisée par la norme IAS 11 de ne pas inclure les charges financières dans les coûts du contrat lorsque celui-ci génère un déficit de trésorerie. Cette option n'est plus applicable aux contrats pour lesquels des coûts ont commencé à être encourus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 : les charges financières générées par ces contrats sont prises en compte dans le calcul du résultat prévisionnel à terminaison.

Lorsque le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être estimé de façon fiable, les coûts sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus et les produits sont comptabilisés dans la limite des coûts encourus et recouvrables : la marge dégagée sur le contrat est donc nulle.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison est constatée immédiatement en résultat sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, et fait l'objet d'une provision.

## 1.9. ÉVALUATION DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

### 1.9.1. EVALUATION INITIALE

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti.

AREVA n'a pas retenu l'option autorisée par la norme IFRS 1 d'évaluer certains actifs corporels et incorporels à leur juste valeur lors de la première application des normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### 1.9.2. INCORPORATION DES COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans la valorisation des actifs corporels et incorporels :

- mis en service avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009,
- ou mis en service postérieurement à cette date mais pour lesquels des dépenses avaient été engagées et comptabilisées en immobilisations en cours au 31 décembre 2008.

Conformément aux prescriptions de la norme IAS 23 révisée applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les coûts d'emprunt relatifs aux investissements en actifs corporels et incorporels se rapportant à des projets engagés postérieurement à cette date et dont la durée de construction ou de préparation est supérieure à un an sont inclus dans le coût de revient de ces actifs.

### 1.9.3. ACTIFS INCORPORELS

#### ➤ **Dépenses de recherche et développement**

Les dépenses de recherche engagées par AREVA pour son propre compte sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche et développement financées par des clients dans le cadre de contrats sont incluses dans le coût de revient de ces contrats et sont comptabilisées dans la rubrique « coût des produits et services vendus » lorsque le chiffre d'affaires de ces contrats est reconnu dans le compte de résultat.

Les dépenses relatives à un projet de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si ce projet répond aux six critères suivants, conformément à la norme IAS 38 :

- faisabilité technique,
- intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre,
- capacité à utiliser ou à vendre l'actif,
- génération d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne),
- disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement,
- fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Ils font l'objet d'un amortissement minimum linéaire.

Les coûts passés en charges lors d'un exercice antérieur à la décision de capitalisation ne sont pas immobilisés.

#### ➤ **Etudes et travaux d'exploration minière**

Les études et travaux d'exploration minière sont évalués selon les règles suivantes :

- Les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources minérales et les dépenses liées aux études et travaux d'évaluation des gisements mis en évidence sont engagées avant que la rentabilité du projet soit déterminée ; elles sont inscrites en charges de l'exercice dans le compte « Frais de recherche et développement » ;
- Les frais de recherche minière se rapportant à un projet qui, à la date de clôture des comptes, a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont immobilisés. Ils sont valorisés en incorporant des coûts indirects à l'exclusion des charges administratives. Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis au prorata du tonnage extrait des réserves qu'ils ont permis d'identifier.

#### ➤ **Quotas d'émission de gaz à effet de serre**

Suite au retrait de l'interprétation IFRIC 3 par l'IASB et dans l'attente d'une position des organismes normalisateurs sur la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre, AREVA ne comptabilise aucun actif ni aucune provision aussi longtemps que ses émissions restent inférieures aux quotas qui lui ont été attribués.

AREVA n'intervient pas à titre spéculatif sur le marché des quotas de droits d'émission. Les seules opérations effectuées sont des cessions de droits correspondant à l'excédent des quotas attribués aux unités du Groupe sur leurs émissions réelles de gaz carbonique ; le produit de ces cessions est comptabilisé au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits opérationnels ».

## ➤ **Autres actifs incorporels**

Un actif incorporel est comptabilisé s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise, et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable, sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées.

Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les goodwill et les marques générés en interne ne sont pas immobilisés.

Les actifs incorporels sont amortis suivant le mode estimé le plus représentatif de leur utilisation, à partir de la date de leur mise en service et sur la plus courte de leur durée d'utilisation probable ou, le cas échéant, de la durée de leur protection juridique.

Les actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas définie, tels que les marques, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur (cf. note 1.10).

### **1.9.4. ACTIFS CORPORELS**

Les actifs corporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mise en service, minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût de revient des installations nucléaires inclut la quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du Groupe AREVA évaluée à la date de leur mise en service, intitulée « Actif de démantèlement – part propre » (cf. note 1.18). Conformément à l'interprétation IFRIC 1, les variations des provisions pour opérations de fin de cycle provenant de changements d'estimations ou d'hypothèses de calcul et se rapportant à des installations nucléaires en exploitation ont pour contrepartie une variation de même montant des actifs auxquels ces provisions se rapportent.

Les actifs corporels sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre.

Les terrains miniers sont amortis sur la durée de vie du gisement, les agencements et aménagements des terrains sur 10 ans, les constructions entre 10 et 45 ans, les installations techniques, matériels et outillages industriels autres que les installations nucléaires sur 5 à 10 ans, les installations générales et agencements divers sur 10 à 20 ans, les matériels de transport, matériels de bureau, matériels informatiques et mobiliers sur 3 à 10 ans.

Les installations nucléaires sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilisation, mesurée en prenant en compte la durée des portefeuilles de contrats, existants ou raisonnablement estimés, exécutés dans ces installations.

Ces durées sont révisées en cas d'évolution significative de l'horizon du carnet de commandes du Groupe.

Les variations de la valeur d'actif de ces installations comptabilisées en contrepartie des variations de valeur des provisions pour opérations de fin de cycle correspondantes comme expliqué plus haut sont amorties de façon prospective sur leur durée d'utilisation résiduelle.

Les actifs financés par des contrats de location financement qui, en substance, transfèrent la majeure partie des risques et avantages liés à la propriété de l'actif à AREVA sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs corporels, et sont amortis selon des modalités identiques à celles décrites ci-dessus. Les immobilisations financées par les clients sont amorties sur la même durée que les contrats qui les financent.

## **1.10. PERTES DE VALEUR DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS ET DES GOODWILLS**

### **Goodwills et actifs incorporels à durée de vie indéterminée**

Des tests de perte de valeur sont effectués systématiquement au moins une fois par an pour les goodwill et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Ces tests sont effectués au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces goodwill et actifs incorporels appartiennent.

Une UGT est définie comme étant le plus petit ensemble d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie de façon indépendante des autres actifs ou ensemble d'actifs du Groupe.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée :

- de sa valeur nette de réalisation,
- et de sa valeur d'utilité, égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du plan d'actions stratégique approuvés par le Conseil de Surveillance, augmentée de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par le plan d'actions stratégique. Cependant, certaines UGT ont une durée de vie définie (par les ressources en minerai dans les Mines, ou par la durée des autorisations d'exploitation dans les activités nucléaires) ; les flux de trésorerie pris en compte pour évaluer leur valeur d'utilité ne sont pas actualisés à l'infini mais dans la limite de leur durée attendue d'exploitation. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif ou de l'UGT en question.

Dans le cadre des tests de dépréciation des goodwill, les UGT du Groupe AREVA correspondent généralement aux Business Units. Une Business Unit est constituée d'un ensemble d'entités dirigées par un même manager opérationnel ; elle représente la maille élémentaire de management du Groupe.



Cependant, une UGT peut être constituée de plusieurs Business Units lorsque celles-ci sont étroitement interdépendantes.

### **Autres actifs corporels et incorporels**

Des tests de perte de valeur sont effectués lorsqu'il existe un indice de dépréciation pour une immobilisation corporelle ou une immobilisation incorporelle à durée de vie définie.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

## **1.11. STOCKS ET EN-COURS**

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Premier entré, premier sorti » (FIFO), ou celle du « Coût unitaire moyen pondéré », suivant les catégories de stocks.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Les charges financières et les frais de recherche et développement à la charge d'AREVA ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et des en-cours. Par contre, le coût des programmes de recherche et développement financés par des clients participe à la valorisation des stocks et des en-cours, de même que l'amortissement des dépenses de développement immobilisées.

Les coûts encourus en vue d'obtenir un contrat avec un client (« coûts d'offre ») sont comptabilisés en en-cours lorsqu'il existe une probabilité élevée à la date d'arrêt des comptes que le contrat sera signé ; dans le cas inverse, les coûts d'offre sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Charges commerciales et de marketing ».

## **1.12. CREANCES CLIENTS**

Les créances clients, dont l'échéance est généralement inférieure à un an, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement, de façon à les ramener à leur valeur probable de réalisation.

## **1.13. ACTIFS FINANCIERS**

Les actifs financiers se composent :

- des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle,
- des autres titres disponibles à la vente,
- des prêts, avances et dépôts,
- des titres détenus à des fins de transaction,
- d'options d'achats et de ventes de titres,
- d'instruments dérivés de couverture (cf. note 1.22)
- de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ils sont valorisés conformément à la norme IAS 39.

Les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés en date de transaction.

### **1.13.1. ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE**

Cette rubrique regroupe l'ensemble des placements qu'AREVA a décidé de dédier au financement de ses opérations futures de fin de cycle des activités nucléaires : démantèlement des installations, reprise et conditionnement des déchets. Elle comprend des lignes d'actions et d'obligations cotées détenues de façon directe, des fonds communs de placement (FCP) dédiés actions, des FCP dédiés obligataires et monétaires, et des liquidités. Elle inclut également des créances résultant d'accords passés avec des tiers pour la prise en charge d'une quote-part du financement des opérations de fin de cycle ; ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale suivant la méthode du coût amorti.

- Les actions cotées sont classées dans la catégorie des « Titres disponibles à la vente » définie par la norme IAS 39 ; elles sont évaluées à leur juste valeur correspondant au dernier cours de Bourse à la clôture de l'exercice ; les variations de valeur sont enregistrées en « Autres éléments du résultat global » et présentées au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers », à l'exception des dépréciations durables qui sont enregistrées dans le résultat financier de l'exercice.
- AREVA ne consolide pas ligne à ligne les actifs de ses FCP dédiés dans la mesure où la société n'intervient pas dans leur gestion qui est effectuée par des sociétés de gestion de premier plan indépendantes du Groupe. La gestion de ces fonds s'apprécie par référence à l'indice des grandes valeurs européennes MSCI dans le cadre d'une limite stricte de risque ; elle

est en outre encadrée par les règles d'investissement et de division des risques fixées par la réglementation sur les OPCVM, ces fonds étant agréés par l'Autorité des marchés financiers. De plus, AREVA respecte les conditions mentionnées dans le rapport d'étape du Conseil National de la Comptabilité sur la comptabilisation des OPCVM dédiés publié en août 2005 ; ce cadre de référence a été retenu aux 31 décembre 2011 et 2012. En outre,

- o AREVA ne contrôle pas les sociétés de gestion des FCP ;
- o AREVA ne détient pas de droit de vote dans les FCP ;
- o Les FCP ne réalisent pas d'opérations directes ou indirectes sur les instruments financiers émis par AREVA ;
- o Les FCP réalisent exclusivement des placements financiers qui n'ont pas un caractère stratégique pour AREVA ;
- o AREVA ne tire aucun avantage et ne supporte aucun risque, autres que ceux normalement associés aux placements dans les FCP et ceci proportionnellement à sa participation ;
- o Les FCP ne comportent pas d'endettement ou d'engagements passifs hormis ceux résultant de leurs opérations courantes.

En conséquence, les FCP dédiés sont inscrits au bilan sur une seule ligne, pour une valeur correspondant à la quote-part d'AREVA dans leur valeur liquidative à la date de clôture de l'exercice.

Compte tenu de l'objectif de détention à long terme des FCP dédiés au financement des opérations de fin de cycle, ils sont classés dans la catégorie des « titres disponibles à la vente » ; de ce fait, le traitement comptable des variations de valeur ainsi que les modalités d'évaluation et de comptabilisation des dépréciations sont identiques à ceux applicables aux lignes d'actions cotées détenues de façon directe.

- Par exception aux règles décrites ci-dessus, des lignes d'obligations détenues de façon directe ainsi que certains FCP dédiés composés exclusivement d'obligations détenues jusqu'à leur échéance sont classés dans la catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » ; ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

### 1.13.2. AUTRES TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

Cette rubrique regroupe les autres actions détenues par AREVA dans des sociétés cotées, à l'exception de celles qui sont détenues dans des entreprises associées consolidées par mise en équivalence et de celles qui sont détenues à des fins de transaction.

Elles sont évaluées de façon identique aux actions affectées au portefeuille dédié :

- Juste valeur égale au dernier cours de Bourse de l'exercice ;
- Variations de valeur enregistrées en « Autres éléments du résultat global », à l'exception des dépréciations durables qui sont comptabilisées en résultat financier.

Ce poste inclut également les titres de participation représentant les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées, soit parce que AREVA n'y exerce pas le contrôle et n'y détient pas une influence notable, soit en raison de leur caractère peu significatif. Ces titres sont valorisés à leur coût d'acquisition lorsqu'il est impossible d'évaluer leur juste valeur de manière fiable : c'est notamment le cas pour les titres de participation non cotés.

### 1.13.3. DEPRECIATIONS DURABLES DES ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE ET DES AUTRES TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

Une dépréciation durable est comptabilisée en cas de baisse significative ou prolongée des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en deçà de sa valeur initiale. Cette dépréciation est alors calculée par différence entre le cours de Bourse ou la valeur liquidative des titres concernés à la date de clôture de l'exercice et leur valeur initiale correspondant à leur coût historique d'acquisition.

AREVA détermine le caractère significatif ou prolongé d'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres en utilisant des critères d'appréciation différenciés en fonction :

- d'une part, des supports d'investissements utilisés présentant des niveaux de volatilité et de risques très différents : FCP monétaires, obligataires ou actions ; obligations ou actions détenues en direct ;
- d'autre part, de son affectation ou non à la couverture des opérations de fin de cycle : les actifs utilisés pour la couverture des opérations de fin de cycle sont détenus dans un cadre légal impliquant leur conservation pendant une très longue durée, l'horizon des dépenses couvertes étant supérieur à 2050.

AREVA a ainsi fixé des seuils au-delà desquels il considère qu'une baisse des cours ou de la valeur liquidative d'une ligne de titres présente un caractère significatif ou prolongé nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation durable. Le caractère significatif d'une baisse est mesuré en comparant le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres à son coût historique d'acquisition. Le caractère prolongé d'une baisse est mesuré en observant la durée pendant laquelle le cours de bourse ou la valeur liquidative de la ligne de titres est demeuré inférieur à son coût historique d'acquisition de façon continue.

La baisse est systématiquement considérée comme significative ou durable lorsque les seuils suivants, qui constituent des indicateurs objectifs de dépréciation, sont dépassés :

	Critère significatif	Critère prolongé
o Titres dédiés aux opérations de fin de cycle		
• FCP monétaires	5%	1 an
• FCP obligataires et obligations détenues en direct	25%	2 ans
• FCP actions	50%	3 ans

• Actions détenues en direct	50%	3 ans
○ Autres titres disponibles à la vente		
• Actions détenues en direct	50%	2 ans

Les lignes de titres ayant subi une baisse inférieure à ces seuils ne font pas l'objet d'une dépréciation durable sauf dans le cas où d'autres informations disponibles concernant l'émetteur des titres indiquent qu'il est probable que cette baisse est irréversible ; AREVA exerce alors son jugement pour déterminer si une dépréciation durable doit être comptabilisée.

D'autre part, les années 2008 à 2012 ayant été marquées par la crise financière et des niveaux historiques exceptionnellement élevés de volatilité des cours de bourse et des taux d'intérêt, ces seuils sont susceptibles d'être réestimés dans le temps en fonction de l'évolution de l'environnement économique et financier.

Les dépréciations durables des titres disponibles à la vente ont un caractère irréversible : elles sont reprises en résultat uniquement lors de la cession des titres. Une augmentation des cours ou de la valeur liquidative postérieure à la constatation d'une dépréciation est comptabilisée comme une variation de juste valeur en « Autres éléments du résultat global ». Toute perte de valeur supplémentaire affectant une ligne de titres ayant précédemment fait l'objet d'une dépréciation est enregistrée comme une dépréciation complémentaire dans le résultat financier de l'exercice.

#### **1.13.4. PRÊTS, AVANCES ET DÉPÔTS**

Ce poste comprend principalement des créances rattachées à des participations non consolidées, des avances sur acquisitions de titres de participation et des dépôts et cautionnements. Ils sont évalués suivant la méthode du coût amorti, et dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur au bilan.

#### **1.13.5. TITRES DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION**

Cette rubrique inclut des placements en actions, obligations et OPVCM détenus dans le but de dégager des profits en fonction des opportunités de marché.

Ils sont évalués à leur juste valeur sur la base de leur cotation ou de leur valeur liquidative à la date de clôture ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

#### **1.13.6. OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT DE TITRES**

Les options d'achat et de vente de titres cotés sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture, déterminée en utilisant la méthode « Black and Scholes » ; les variations de valeur sont enregistrées au compte de résultat financier de l'exercice.

La valeur d'une option se décompose en une valeur intrinsèque et une valeur temps. La valeur intrinsèque correspond à l'écart entre le prix d'exercice de l'option et le cours de Bourse de l'action sous-jacente ; la valeur temps est fonction de la volatilité du titre et de la date à laquelle l'option pourra être exercée.

#### **1.13.7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les comptes courants financiers avec des sociétés non consolidées.

Les équivalents de trésorerie se composent des placements sans risque dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à l'origine ou qui peuvent être convertis en liquidités de façon quasi immédiate. Ils incluent notamment des titres de créances négociables et des titres d'OPCVM monétaires en Euros ; ces placements sont évalués suivant la méthode du coût amorti.

### **1.14. ACTIONS D'AUTOCONTROLE**

Les actions d'autocontrôle ne sont pas portées à l'actif du bilan, mais comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés à leur coût d'acquisition.

### **1.15. ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES ET RESULTAT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSIION**

Conformément à la norme IFRS 5, les activités destinées à être cédées correspondent à des branches d'activité principales et distinctes à l'intérieur du Groupe, pour lesquelles la Direction a engagé un plan de cession et un programme actif de recherche d'acquéreurs, et dont la vente est hautement probable dans un délai maximum de douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Les actifs des activités cédées sont évalués au plus faible de leur valeur nette comptable avant leur reclassement et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente ; ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan, et cessent d'être amortis à partir de leur classement dans cette catégorie.

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession est présenté dans une rubrique spécifique du compte de résultat, qui inclut le résultat net d'impôt de ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que le résultat net d'impôt de leur cession proprement dite.

Les flux de trésorerie nets des activités cédées ou en cours de cession sont également présentés dans une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie, qui inclut les flux générés par ces activités jusqu'à la date de leur cession, ainsi que la trésorerie hors impôts générée par leur cession proprement dite.

## 1.16. AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées : selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation spécifique pour chaque zone géographique et monétaire, déterminé en fonction :

- soit des taux des emprunts obligataires de durée équivalente à celle des passifs sociaux d'AREVA émis par les entreprises de première catégorie,
- soit des emprunts d'Etat de même durée et des primes de risque observées sur les émissions obligataires des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie.

Cependant, en raison du faible nombre d'emprunts obligataires de durée équivalente à la durée des passifs sociaux d'AREVA émis depuis le second semestre de 2008, les taux d'actualisation utilisés aux 31 décembre 2011 et 2012 ont été déterminés en prenant en compte des données observées sur des émissions obligataires de différentes échéances.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Primes et réserves consolidées » ; ils ne sont pas recyclables au compte de résultat.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages du personnel en cours d'emploi (par exemple, les médailles du travail) sont comptabilisés au compte de résultat.

Les effets des modifications de régimes (gains et pertes) sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Autres charges et produits opérationnels ».

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- La charge de désactualisation de la provision, nette du rendement attendu des actifs de couverture, est portée en résultat financier ; le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision ;
- La charge correspondant au coût des services rendus est répartie entre les différents postes de charges opérationnelles par destination : coûts des produits et services vendus, recherche et développement, charges commerciales et marketing, charges administratives.

## 1.17. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision.

Les provisions pour restructurations sont constituées lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions pour lesquelles la sortie de ressources doit avoir lieu dans un délai supérieur à deux ans sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif.

## 1.18. PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Les provisions pour opérations de fin de cycle sont actualisées en appliquant aux flux de trésorerie prévisionnels positionnés par échéance, un taux d'inflation et un taux d'actualisation déterminés à partir des paramètres économiques des pays dans lesquels sont situées les installations concernées.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle correspondant au financement attendu de tiers est comptabilisée dans un compte d'actifs non courants intitulé : « Actifs de fin de cycle – part des tiers » qui est actualisé de manière symétrique aux provisions correspondantes.

La quote-part des provisions pour opérations de fin de cycle à la charge du Groupe AREVA, évaluée à la date de mise en service des installations nucléaires correspondantes, fait partie intégrante du coût de revient de ces installations comptabilisé en actifs corporels (cf. note 1.9.4), sous l'intitulé « Actif de démantèlement – part propre ».

Les provisions pour reprise et conditionnement des déchets sont comptabilisées au compte de résultat opérationnel.

### ➤ **Traitement des charges et produits de désactualisation**

La provision est désactualisée à la fin de chaque exercice : la désactualisation représente l'augmentation de la provision due au passage du temps. Cette augmentation a pour contrepartie un compte de charge financière.

De façon symétrique, la quote-part des tiers n'est pas amortie mais fait également l'objet d'une désactualisation.

L'augmentation de la quote-part des tiers qui en résulte est enregistrée dans un compte de produit financier.

Cette part financée par les tiers est réduite des travaux effectués pour leur compte, avec simultanément la constatation d'une créance sur ces mêmes tiers.

### ➤ **Traitement de l'amortissement**

L'actif de démantèlement - part propre est amorti sur la même durée que les installations concernées.

La charge d'amortissement correspondante n'est pas considérée comme faisant partie des coûts des contrats (et ne participe pas à leur avancement), ni au coût de revient des stocks. Elle est cependant intégrée dans la rubrique du compte de résultat intitulée « coût des produits et services vendus » et ainsi déduite de la marge brute.

### ➤ **Taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle**

Les taux d'inflation et d'actualisation pris en compte pour l'actualisation des opérations de fin de cycle sont appréciés à partir des principes suivants.

Le taux d'inflation est fixé en cohérence avec les anticipations d'inflation à long terme dans la zone Euro et en tenant compte de l'objectif de la Banque Centrale Européenne.

Le taux d'actualisation est obtenu en prenant en compte :

- la moyenne mobile sur quatre ans des OAT Taux à Echéance Constante 30 ans,
- et la moyenne des moyennes mobiles sur 4 ans des marges appliquées aux sociétés de rang AA, A et BBB, plafonnée à 100 points de base conformément à la réglementation en vigueur en France (plafond fixé par arrêté du 21 mars 2007 du Ministère de l'Economie et des Finances).

Pour les installations situées en France, AREVA a retenu :

- au 31 décembre 2011, un taux d'inflation de 2% et un taux d'actualisation de 5% ;
- au 31 décembre 2012, un taux d'inflation de 1,9% et un taux d'actualisation de 4,75%.

### ➤ **Traitement des changements d'hypothèses**

Les changements d'hypothèses concernent les changements de devis, de taux d'actualisation et d'échéanciers.

Conformément aux normes IFRS, le Groupe applique la méthode prospective :

- Si l'installation est en exploitation, les actifs de démantèlement / part propre et part des tiers sont corrigés du même montant que la provision ; l'actif de démantèlement part propre est amorti sur la durée résiduelle des installations ;
- Si l'installation n'est plus en exploitation, l'impact est pris en résultat sur l'année du changement. L'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

Il n'existe pas d'actif part propre en contrepartie des provisions pour reprises et conditionnements des déchets (RCD) financées par le Groupe. En conséquence, les changements d'hypothèses concernant la part financée par le Groupe de ces provisions sont comptabilisés immédiatement au compte de résultat : l'impact des changements de devis est porté au résultat opérationnel ; l'impact des changements de taux d'actualisation et des changements d'échéancier est porté au résultat financier.

## **1.19. DETTES FINANCIERES**

Les dettes financières comprennent :

- Les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de filiales du Groupe;
- Les dettes liées à des locations financières;

- Les autres dettes portant intérêt.

### **1.19.1. OPTIONS DE VENTE DÉTENUES PAR LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES**

Conformément à la norme IAS 32, les options de vente détenues par les actionnaires minoritaires de filiales du Groupe sont portées en dettes financières lorsqu'elles revêtent un caractère inconditionnel.

La différence entre le montant inscrit en dettes financières et le montant des intérêts minoritaires représente l'excédent de la juste valeur de ces derniers sur leur valeur comptable. Les options de vente accordées avant le 31 décembre 2009 sont comptabilisées en dettes financières par contrepartie :

- en premier lieu, d'une annulation des intérêts minoritaires correspondants,
- et, pour l'excédent, d'une augmentation des goodwill affectés aux sociétés concernées.

Au compte de résultat, les intérêts minoritaires se voient affecter leur quote-part de résultat. Au bilan, la quote-part de profit alloué aux intérêts minoritaires réduit le montant du goodwill (ou l'augmente en cas de perte).

Les versements de dividendes aux intérêts minoritaires se traduisent par une augmentation du goodwill. Les variations de valeur des options sont également comptabilisées par contrepartie des goodwill.

AREVA n'ayant pas accordé de nouvelles options de vente à des actionnaires minoritaires de filiales du Groupe postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2010, les règles comptables applicables à ces opérations restent sans objet à cette date.

### **1.19.2. LES DETTES LIÉES À DES LOCATIONS FINANCIÈRES**

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location sont qualifiés de locations financières lorsque, en substance, ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Une location financière donne lieu à la comptabilisation initiale d'une immobilisation et d'une dette financière de même montant, égale à la juste valeur du bien concerné à la date de mise en place du contrat ou à la valeur actualisée des paiements futurs minimaux dus au titre du contrat lorsqu'elle est inférieure.

Ultérieurement, les loyers sont traités comme des remboursements de la dette, et décomposés en amortissement du principal de la dette, et charges financières, sur la base du taux d'intérêt stipulé au contrat ou du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de la dette.

### **1.19.3. AUTRES DETTES PORTANT INTÉRÊT**

Cette rubrique inclut :

- Les avances rémunérées reçues des clients : les avances reçues des clients sont classées en dettes financières lorsqu'elles portent intérêt, et en dettes opérationnelles dans le cas inverse (cf. note 1.20) ;
- Les emprunts auprès des établissements de crédit ;
- Les emprunts obligataires émis par AREVA ;
- Les découverts bancaires courants.

Les dettes portant intérêt sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts obligataires faisant l'objet d'une couverture de taux (swap taux fixe / taux variable) qualifiée de couverture de juste valeur sont réévalués de façon symétrique à l'instrument dérivé de couverture.

## **1.20. AVANCES ET ACOMPTES RECUS**

Les avances et acomptes reçus des clients sont classés en trois catégories :

- Les avances portant intérêt, qui sont présentés en dettes financières (cf. note 1.19.3) ;
- Les avances et acomptes finançant les immobilisations : cette rubrique enregistre les montants reçus de clients et concourant au financement d'investissements affectés à l'exécution de contrats de longue durée auxquels ils ont souscrit ;
- Les avances et acomptes reçus sur commandes : cette rubrique enregistre les avances et acomptes reçus de clients et n'entrant pas dans les deux catégories précédentes ; leur remboursement est effectué par imputation sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés.

Seuls les acomptes et avances effectivement perçus sont comptabilisés.

## **1.21. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES**

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties par la filiale concernée dans sa monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en monnaies étrangères sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable ; les résultats de change en découlant sont comptabilisés :

- en résultat opérationnel lorsqu'ils concernent des comptes correspondant à des transactions commerciales (créances clients, dettes fournisseurs) ;
- en résultat financier lorsqu'ils concernent des prêts ou des emprunts.

## **1.22. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE**

### **1.22.1. RISQUES COUVERTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Groupe AREVA utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change, de taux d'intérêt et de prix sur les matières premières. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en : contrats de change à terme, swaps de devises et de taux, options de change et options sur matières premières.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères, des ventes et des achats prévisionnels de matières premières.

### **1.22.2. COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS**

Conformément à la norme IAS 39, les instruments dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, et réévalués lors de chaque clôture comptable jusqu'à leur dénouement.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie, de couverture d'investissements nets à l'étranger, ou qu'ils ne sont pas qualifiés d'éléments de couverture.

#### **➤ Couverture de juste valeur**

Cette désignation concerne les couvertures d'engagements fermes en monnaies étrangères : achats, ventes, créances et dettes. L'élément couvert et l'instrument dérivé sont réévalués de façon symétrique, et leurs variations de valeur sont enregistrées simultanément en compte de résultat.

#### **➤ Couverture de flux de trésorerie**

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères, achats prévisionnels de matières premières.

Les éléments couverts de nature hautement probable ne sont pas valorisés au bilan. Seuls les instruments dérivés de couverture sont réévalués lors de chaque clôture comptable ; en contrepartie, la part efficace des variations de valeur est comptabilisée en « Autres éléments du résultat global » et présentée au bilan pour son montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le compte de résultat.

Les montants comptabilisés en « Gains et pertes latents différés sur instruments financiers » sont rapportés au compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte celui-ci, c'est-à-dire lors de la comptabilisation des transactions faisant l'objet de la couverture.

#### **➤ Couverture d'investissements nets à l'étranger**

Cette désignation concerne les emprunts contractés dans une monnaie étrangère, ainsi que les emprunts contractés en Euros et faisant l'objet d'un swap de change dans une monnaie étrangère, afin de financer l'acquisition d'une filiale ayant la même monnaie fonctionnelle. Les écarts de change relatifs à ces emprunts sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » et présentés au bilan pour leur montant net d'impôt dans la rubrique de capitaux propres « Réserves de conversion » ; seule la part inefficace de la couverture affecte le compte de résultat.

Les montants comptabilisés en réserves de conversion sont rapportés au compte de résultat lors de la cession de la filiale concernée.

#### **➤ Instruments dérivés non qualifiés de couverture**

Lorsque les instruments dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture, les variations de juste valeur sont portées immédiatement en compte de résultat.

### **1.22.3. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS COMPTABILISÉS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT**

#### **➤ Présentation au bilan**

Les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des transactions commerciales sont présentés au bilan en créances et dettes opérationnelles ; les instruments dérivés utilisés pour couvrir des risques liés à des prêts, des emprunts et des comptes courants sont présentés en actifs financiers ou en dettes financières.

#### **➤ Présentation au compte de résultat**

La réévaluation des instruments dérivés et des éléments couverts relatifs à des transactions commerciales affectant le compte de résultat est comptabilisée en « Autres charges et produits opérationnels », à l'exception de la part correspondant au report/déport, qui est comptabilisée en résultat financier.

La réévaluation des instruments financiers de couverture et des éléments couverts relatifs à des prêts et emprunts en monnaies étrangères affectant le compte de résultat est comptabilisée en résultat financier.

## 1.23. IMPOTS SUR LES RESULTATS

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont déterminés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et les bases fiscales des éléments d'actif et de passif, auxquelles est appliqué le taux d'impôt attendu sur la période de renversement de ces différences temporelles. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les différences temporelles imposables entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs.

Les différences temporelles déductibles, les déficits reportables et les crédits d'impôts non utilisés entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération future est probable. Les actifs d'impôt différé font l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultat du plan d'actions stratégique du Groupe.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée au sein d'une même entité fiscale lorsque celle-ci a le droit de compenser ses créances et ses dettes d'impôt exigible.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables provenant des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si le Groupe est en mesure de contrôler l'échéance de renversement des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Les impôts sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des incidences des changements de législations fiscales et des perspectives de recouvrabilité.

Les impôts différés sont comptabilisés au compte de résultat, à l'exception de ceux qui se rapportent aux « Autres éléments du résultat global » : variations de valeur des titres disponibles à la vente et des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, écarts de change sur emprunts qualifiés de couverture d'investissements nets en monnaies étrangères, écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses de calcul des avantages du personnel postérieurs à l'emploi. Les impôts différés se rapportant à ces éléments sont également enregistrés en « Autres éléments du résultat global ».

AREVA a opté pour la comptabilisation de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) à laquelle ses filiales françaises sont soumises au taux de 1,6% (taxe pour frais de CCI incluse) depuis l'année 2010 comme un impôt sur le résultat. AREVA considère en effet que l'assiette de la CVAE dont elle est redevable constitue un montant net plutôt qu'un montant brut dans la mesure où la valeur ajoutée de ses plus importantes filiales françaises représente un pourcentage relativement faible de leur chiffre d'affaires, ce qui fait entrer cette taxe dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ».

En application de la norme IAS 12, l'option retenue entraîne la comptabilisation d'impôts différés aux 31 décembre 2011 et 2012 au taux de 1,6% sur les différences temporelles constituées par :

- les actifs produisant des avantages économiques imposables à la CVAE alors que leur recouvrement n'est pas déductible de la valeur ajoutée. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la base des différences temporelles retenues était constituée par la valeur nette comptable des actifs corporels et incorporels amortissables inscrits au bilan. A compter de l'exercice 2010, aucun impôt différé passif n'est constaté sur les acquisitions d'immobilisations effectuées en dehors d'un regroupement d'entreprises en application de l'exemption prévue par IAS 12 pour la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif ;
- les dépréciations d'actifs ou les provisions non déductibles de la CVAE mais qui se rapportent à des charges qui seront déductibles de la valeur ajoutée à une date ultérieure.

La CVAE étant une taxe déductible au titre de l'impôt sur les sociétés, des impôts différés sont comptabilisés au taux de droit commun sur les impôts différés actifs et passifs comptabilisés au titre de la CVAE comme décrit au paragraphe précédent.



## NOTE 2. PERIMETRE

### 2.1. SOCIETES CONSOLIDEES ET MISES EN EQUIVALENCE (FRANCE / ETRANGER)

(nombre de sociétés)	2012		2011	
	Etrangères	Françaises	Etrangères	Françaises
Mode de consolidation				
Intégration globale	87	60	89	65
Intégration proportionnelle	17	4	21	4
Mise en équivalence (entreprises associées)	3	4	3	6
<b>Sous-total</b>	<b>107</b>	<b>68</b>	<b>113</b>	<b>75</b>
<b>Total</b>	<b>175</b>		<b>188</b>	

La liste des principales sociétés consolidées et mises en équivalence figure en note 36.

### 2.2 OPERATIONS REALISEES EN 2012

Dans le cadre du plan stratégique « Action 2016 » lancé en décembre 2011 par le groupe et contribuant à la réduction de la dette d'AREVA et au financement de son programme d'investissements stratégiques et de sûreté, AREVA a procédé en 2012 à la cession de plusieurs participations non stratégiques :

#### Cession de la participation dans ERAMET

A la suite de l'entrée d'AREVA en négociations exclusives avec le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) le 27 décembre 2011 en vue de la cession de sa participation de 25,93% dans le groupe minier ERAMET, le Groupe avait provisionné dans ses comptes au 31 décembre 2011 la moins-value de cession potentielle de 48 millions d'euros. La participation au capital d'ERAMET, précédemment classée au bilan dans la rubrique « Titres des entreprises associées », avait été reclassée en "actifs non courants destinés à être cédés" à cette date.

La cession est devenue effective le 16 mai 2012. Le prix de cession s'élève à 776 millions d'euros et le montant de la moins value consolidée totale (incluant le recyclage en résultat des autres éléments du résultat global) s'élève à 46,8 millions d'euros.

#### Cession de la participation dans SOFRADIR

AREVA a cédé sa participation de 20% dans le groupe Sofradir. Les groupes Thales et Safran, actionnaire chacun à hauteur de 40% du groupe Sofradir, ont ainsi acquis chacun 10% supplémentaires du capital portant ainsi leur participation à 50 %.

Le prix de cession s'élève à 48 millions d'euros et la plus value consolidée s'élève à 27,2 millions d'euros.

#### Cession de la participation dans La Mancha Resources Inc

AREVA a cédé, le 28 août 2012, sa participation de 63,6% dans le groupe La Mancha Resources à Weather II Investments pour un montant de 315 millions de dollars canadiens, soit 252,5 millions d'euros. Ce montant représente une prime de 43,1 % sur le cours moyen pondéré par les volumes des 20 derniers jours de cotation à la Bourse de Toronto.

Le montant de la plus value de cession consolidée s'élève à 125,8 millions d'euros.

La Mancha Resources est un producteur international d'or implanté au Canada, avec des opérations, des projets de développement et des activités d'exploration en Afrique, en Australie et en Argentine. En 2011, le chiffre d'affaires de La Mancha Resources s'élevait à 184,7 millions de CAD et son excédent brut d'exploitation à 83,8 millions de CAD.

Les autres variations de périmètre de l'exercice 2012 sont les suivantes :

#### Acquisition de la société Columbiana Hi Tech

Le 31 décembre 2012, le groupe AREVA a acquis la société américaine Columbiana Hi Tech, basée en Caroline du Nord, spécialisée dans la fabrication d'emballages destinés à l'industrie du nucléaire.

La société a réalisé 15,3 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2011 pour un effectif de 90 salariés.

Cette opération a dégagé un goodwill de 1,1 million d'euros pour un prix d'acquisition de 5,2 millions d'euros.

## 2.3 OPERATIONS REALISEES EN 2011

### AREVA NP

Le 27 janvier 2009, SIEMENS avait annoncé sa décision d'exercer son option de vente de sa participation de 34% dans le capital d'AREVA NP à AREVA.

Conformément à la procédure prévue par le pacte d'actionnaires signé en 2001 entre AREVA et SIEMENS, les deux sociétés ont fait intervenir un expert indépendant afin de déterminer la valeur de la participation minoritaire de SIEMENS au premier trimestre 2009. En mars 2011, l'expert indépendant a rendu son rapport qui valorise les 34 % de SIEMENS dans la société AREVA NP à 1 620 millions d'euros. Le montant global de l'acquisition des titres d'AREVA NP s'élève à 1 679 millions d'euros hors intérêts, incluant 51 millions d'euros correspondant à la contribution de SIEMENS à l'augmentation de capital d'AREVA NP SAS en mars 2009. AREVA a versé cette somme ainsi que les intérêts associés à Siemens le 18 mars 2011.

Cette valorisation a réduit le goodwill relatif à AREVA NP de 421 millions d'euros.

Les principales variations de périmètre de l'exercice 2011 étaient les suivantes :

### AREVA SOLAR

En mars 2011, AGAVE SPV est entrée au capital de la société AREVA SOLAR à hauteur de 6,54%. L'augmentation de capital souscrite par le partenaire s'élève à 12,3 millions d'USD.

### AREVA KOBLITZ

En avril 2011, AREVA a exercé son option d'achat de la participation détenue par l'actionnaire minoritaire de la société AREVA Koblitz Brazil, représentant 30% du capital de cette société spécialisée dans des solutions intégrées pour la cogénération d'électricité et de chaleur à partir de biomasse.

Le prix final d'acquisition de cette participation s'élève à 21 millions d'euros.

### STMICROELECTRONICS

Le 15 décembre 2010, le Conseil de Surveillance avait examiné l'offre ferme de rachat de la participation indirecte d'AREVA au capital de STMicroelectronics faite par le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) et avait autorisé AREVA à accorder une exclusivité au FSI pour la vente de cette participation pour un montant unitaire de 7 € / action STMicro, soit un montant total de 696 millions d'euros.

La cession est devenue effective le 30 mars 2011. La moins value de cession consolidée sur cette opération avait été provisionnée au 31 décembre 2010 pour (101) millions d'euros.

## NOTE 3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement	4 661	4 224
Autres ventes de biens et de services :		
Ventes de biens	2 551	2 514
Ventes de services	2 129	2 133
<b>Total</b>	<b>9 342</b>	<b>8 872</b>

Les chiffres d'affaires des années 2012 et 2011 ne comprennent pas de ventes significatives provenant d'échanges de biens ou de services dont la contrepartie reçue ou à recevoir serait autre que des liquidités.

Le tableau suivant présente des informations sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement, en cours aux 31 décembre 2012 et 2011 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Montant total des coûts encourus et des bénéfices comptabilisés, net des pertes comptabilisées jusqu'au 31 décembre	27 491	24 537
Avances reçues des clients	6 349	4 874
Retenues des clients	19	15

**Le Groupe ayant opté pour une présentation du résultat par destination, des informations complémentaires par nature sont données ci-dessous dans les notes 4 et 5 :**

## NOTE 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PAR NATURE

<i>(en millions d'euros, sauf les effectifs)</i>	2012	2011
Charges de personnel	(3 594)	(3 562)
Effectifs inscrits à la clôture	46 513	47 541
Charges de location simple	(196)	(178)

Les charges de personnel incluent les salaires et les charges afférentes, hormis les charges comptabilisées au titre des engagements de retraites.

## NOTE 5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS DES ACTIFS IMMOBILISES ET DOTATIONS AUX PROVISIONS IMPACTANT LE RESULTAT OPERATIONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations incorporelles	(152)	(170)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles	(484)	(417)
Pertes de valeur des immobilisations incorporelles nettes de reprises	(268)	(1 149)
Pertes de valeur des immobilisations corporelles nettes de reprises	(51)	(908)
Pertes de valeur des goodwill	(94)	-

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Dotations aux provisions nettes de reprises	147	(101)

## NOTE 6. AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

### Autres charges opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Coûts de restructuration et plans de cessation anticipée d'activité	(24)	(89)
Perte de valeur des goodwill	(94)	-
Perte de valeurs des immobilisations corporelles et incorporelles nettes de reprises	(319)	(2 056)
Autres charges opérationnelles	(95)	(298)
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>(532)</b>	<b>(2 444)</b>

Les pertes de valeurs des exercices 2011 et 2012 sur les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles sont décrites respectivement dans les notes 10, 11 et 12.

En 2012, le Groupe a comptabilisé une perte de valeur de 94 millions d'euros du Goodwill affecté à l'UGT Solaire, cette dernière ayant révisé sa stratégie et initié un plan de restructuration à la suite des difficultés rencontrées dans l'exécution de certains contrats.

Les pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles comprennent :

- dans le secteur Mines : un montant total de 165 millions d'euros, au titre des projets miniers Bakouma et Ryst Kuil qui traduisent la diminution de leur valeur nette de réalisation afin de tenir compte de l'évolution de leur environnement et de leurs caractéristiques spécifiques,
- dans le secteur Amont : un montant total de 143 millions d'euros au titre
  - (i) des actifs incorporels correspondant aux études préparatoires à la construction de l'usine d'enrichissement de l'uranium aux Etats-Unis (EREF), compte tenu du calendrier envisagé de démarrage des travaux de construction, et
  - (ii) des actifs corporels de la coentreprise ETC, dont les perspectives industrielles sont affectées par les reports de plusieurs projets d'extension ou de construction d'usines d'enrichissement.

Les coûts de restructuration comptabilisés sur l'exercice 2011 comprenaient notamment 70 M€ au titre de la fermeture progressive, d'ici à 2015, de l'usine de fabrication de combustibles de Dessel en Belgique (secteur Amont).

En 2011, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles nettes de reprises comprenaient :

- dans le secteur Mines : 1 456 millions d'euros, au titre des projets miniers issus d'UraMin,
- dans le secteur Amont :
  - 283 millions d'euros au titre de l'activité Chimie, dont 71 millions d'euros pour l'usine Comurhex I notamment en lien avec la révision du devis de démantèlement de cette usine, et 212 millions d'euros pour l'usine Comurhex II en cours de construction, le Groupe ayant opté après analyse pour le décalage de l'investissement d'extension de capacité de cette usine à 21 KT/an au-delà de l'échéance du plan d'actions stratégique « Action 2016 »,
  - 191 millions d'euros au titre des actifs de démantèlement de l'usine d'enrichissement George Besse I d'Eurodif, suite à la révision du devis de démantèlement de cette usine.
- dans le secteur Réacteurs et Services : 100 millions d'euros au titre de la révision à la baisse des perspectives de plan de charge pour certaines installations industrielles de production d'équipements, et 24 millions d'euros sur des frais de développement immobilisés, compte tenu des incertitudes relatives aux perspectives commerciales.

Les autres charges opérationnelles de l'exercice 2011 incluaient un montant de 181 millions d'euros au titre des opérations préalables à la mise à l'arrêt définitif de l'usine Georges Besse I d'Eurodif. Cette charge nette correspond à la différence entre :

- une provision de 256 millions d'euros constituée sur l'exercice 2011 suite à la révision approfondie des coûts prévisionnels des opérations de rinçage de la cascade ;
- et la valorisation pour 75 millions d'euros des stocks d'uranium naturel présent à l'état gazeux dans la cascade et qui sera récupéré lors de ces opérations de rinçage.

## Autres produits opérationnels

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Résultat sur cessions d'actifs non financiers	290	-
Autres produits opérationnels	392	686
<b>Total autres produits opérationnels</b>	<b>682</b>	<b>686</b>

En 2012, les « résultats sur cessions d'actifs non financiers » incluent notamment les plus-values de cession du projet minier Millennium et de l'activité Or (La Mancha) au Canada ainsi que des plus-values de cession d'actifs corporels dans le cadre de l'arrêt de production de l'usine d'enrichissement Georges Besse I.

Les « autres produits opérationnels » comprennent notamment l'impact des modifications d'un régime de préretraite et de la réglementation concernant les carrières longues, intervenues en 2012 (cf. note 23).

En 2011, les « autres produits opérationnels » comprenaient principalement la pénalité de 648 millions d'euros reçue dans le cadre du différend qui opposait AREVA et Siemens au sujet de la violation du pacte d'actionnaires ayant trait à AREVA NP.

## NOTE 7. RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(185)</b>	<b>(72)</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	51	121
Coût de l'endettement financier brut	(236)	(193)
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>(139)</b>	<b>(483)</b>
<b>Part liée aux opérations de fin de cycle</b>	<b>36</b>	<b>(152)</b>
Résultat sur cessions de titres dédiés	198	111
Dividendes reçus	118	54
Rémunération des créances de démantèlement et produits de désactualisation sur actifs de couverture	45	60
Dépréciation des titres disponibles à la vente		(86)
Effet des changements de taux d'actualisation et révisions d'échéanciers	(25)	-
Charges de désactualisation sur opérations fin de cycle	(300)	(291)
<b>Part non liée aux opérations de fin de cycle</b>	<b>(174)</b>	<b>(331)</b>
Résultat de change	1	(16)
Résultat sur cessions de titres et variations de valeur des titres de transaction	(1)	1
Résultat sur cessions de titres d'entreprises associées	26	(48)
Dividendes reçus	5	8
Dépréciation d'actifs financiers	(11)	(23)
Intérêts sur avances contrats	(58)	(37)
Autres charges financières	(89)	(141)
Autres produits financiers	33	14
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(80)	(88)
<b>Résultat financier</b>	<b>(324)</b>	<b>(555)</b>

Au 31 décembre 2012, le résultat sur cessions de titres compris dans la part liée aux opérations de fin de cycle inclut 93 M€ de reprise de la dépréciation durable affectée aux titres cédés contre 14 M€ au 31 décembre 2011.

Le résultat sur cessions de titres des entreprises associées est principalement constitué de la plus value sur la cession des titres Sofradir.

Au 31 décembre 2011, le résultat sur cessions de titres d'entreprises associées était constitué par la moins-value relative à la cession prévue des titres ERAMET pour (48) M€.

Le Groupe avait également comptabilisé sur l'exercice 2011 des dépréciations durables sur des titres disponibles à la vente pour (113) M€ dont (86) M€ sur les fonds dédiés au démantèlement et (27) M€ sur la part non liée aux opérations de fin de cycle.

## NOTE 8. IMPOTS

### Analyse de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Impôts courants (France)	(81)	(59)
Impôts courants (autre pays)	(133)	(109)
<b>Total impôts courants</b>	<b>(214)</b>	<b>(168)</b>
Impôts différés	334	(115)
<b>Total impôts</b>	<b>120</b>	<b>(283)</b>

## Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Résultat net part du Groupe	(99)	(2 503)
Moins résultat lié aux activités abandonnées	-	2
Intérêts minoritaires	24	(142)
Résultat net des entreprises associées	(11)	(62)
Charge (produit) d'impôt	(120)	283
Résultat avant impôts	(205)	(2 422)
<b>Profit (charge) d'impôt théorique</b>	<b>71</b>	<b>834</b>
<i>Rapprochement :</i>		
Incidence de la fiscalité de groupe		
Opérations imposées à un taux autre que le taux de droit commun	41	(152)
Impôts différés non reconnus	85	(769)
Autres différences permanentes	(77)	(196)
<b>Produit (charge) réel d'impôt</b>	<b>120</b>	<b>(283)</b>

## Taux d'imposition retenus pour la France

<i>(en %)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Taux d'impôt	34,43	34,43

Le taux d'imposition retenu pour la présentation de la preuve d'impôt a été maintenu à 34,43%, dans la mesure où les intégrations fiscales françaises sont déficitaires et où les dispositions portant le taux d'imposition à 36,10 % sont d'application temporaire.

## Détail des autres différences permanentes

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Régime sociétés mère filiales et dividendes intra-groupe	1	1
Effet des différences permanentes locales	14	13
Ecart entre le taux d'impôt français et les taux applicables à l'étranger	(13)	(161)
CVAE	(23)	(24)
Autres différences permanentes	(57)	(25)
<b>Total différences permanentes</b>	<b>(77)</b>	<b>(196)</b>

## Taux effectif d'impôt du Groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Résultat opérationnel	118	(1 866)
Résultat financier	(324)	(555)
Autres résultats		
<b>Total résultat soumis à l'impôt</b>	<b>(205)</b>	<b>(2 420)</b>
Charge d'impôt	120	(283)
<b>Taux effectif d'imposition</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

## Actifs et passifs d'impôts différés

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Actifs d'impôts différés	1 029	861
Passifs d'impôts différés	23	156
<b>Total Actifs et Passifs d'impôts différés</b>	<b>1 006</b>	<b>705</b>

## Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés par nature

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>Effet fiscal des différences temporelles liées aux :</b>		
Immobilisations et actifs financiers non courants	(19)	(69)
Actifs circulants	(10)	5
Avantages du personnel	383	439
Provisions pour restructurations	4	4
Provisions réglementées	(276)	(263)
Provisions pour opérations de fin de cycle	99	80
Effets des reports déficitaires et impôts latents	783	482
Autres différences temporelles	42	27
<b>Total des Impôts différés actifs et passifs nets</b>	<b>1 006</b>	<b>705</b>

## Echéancier des actifs et passifs d'impôts différés

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Au-delà de 12 mois	872	657
Dans les 12 mois	134	48

## Variation des actifs et passifs d'impôts différés consolidés

(en millions d'euros)	2012	2011
<b>Au 1er janvier</b>	<b>705</b>	<b>683</b>
Impôts comptabilisés au compte de résultat	334	(115)
Impôts comptabilisés en cession d'activité ou activités destinées à être cédées	8	3
Impôts comptabilisés directement en « autres éléments du résultat global »	(43)	118
Variations de périmètre	4	5
Ecart de conversion	(3)	11
<b>Au 31 décembre</b>	<b>1 006</b>	<b>705</b>

## Produits et charges d'impôts différés consolidés par catégorie de différences temporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Effet fiscal des différences temporelles liées aux :</b>		
Immobilisations et actifs financiers non courants	67	345
Actifs circulants	(86)	(36)
Avantages du personnel	(87)	16
Provisions pour restructurations	(17)	(11)
Provisions réglementées	(20)	44
Provisions pour opérations de fin de cycle	22	(30)
Reports déficitaires nets et impôts latents	189	221
Dépréciation des impôts différés	85	(769)
Autres différences temporelles	181	105
<b>Total des produits et (charges) d'impôts différés</b>	<b>334</b>	<b>(115)</b>

## Détail des impôts différés comptabilisés en « autres éléments du résultat global »

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Impacts IAS32-39 (variation de valeur des actifs disponibles à la vente, des couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net)	(69)	106
Autres	26	12
<b>Total des impôts différés directement comptabilisés en « autres éléments du résultat global »</b>	<b>(43)</b>	<b>118</b>

## Actifs d'impôts différés non comptabilisés

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Crédits d'impôts		
Pertes fiscales	621	726
Autres différences temporelles	624	555
<b>Total des impôts différés actifs non reconnus</b>	<b>1 246</b>	<b>1 281</b>

Au 31 décembre 2012, le montant total des impôts différés actifs non comptabilisés s'élève à 1 246 millions d'euros contre 1 281 millions d'euros à fin 2011.

## NOTE 9. ELEMENTS RELATIFS AUX ACTIFS ET PASSIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET AUX ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

### Actifs et passifs non courants destinés à être cédés

Dans le cadre du programme de cessions prévu par le plan « Action 2016 », AREVA a lancé courant 2012 un programme actif de cession de ses filiales dans l'activité Mesures Nucléaires (Canberra). AREVA est entré le 22 octobre 2012 en négociations exclusives avec Astorg Finance en vue de leur cession ; la cession effective devrait intervenir au cours de l'exercice 2013.

Au 31 décembre 2012, les actifs et les passifs de ces filiales ont été reclassés en actifs et passifs non courants destinés à être cédés conformément à la norme IFRS 5.

Au 31 décembre 2011, le montant enregistré au bilan en « actifs non courants destinés à être cédés » correspondait à la quote-part de la participation d'AREVA au capital d'ERAMET ramenée à sa valeur de réalisation.



Au 31 décembre 2012, le détail des postes composant les actifs et passifs destinés à être cédés est le suivant :

<b>Actifs non courants</b>	
Goodwills sur entreprises intégrées	84
Immobilisations incorporelles & corporelles	40
Autres actifs financiers non courants	
Actifs d'impôts différés	5
<b>Actifs courants</b>	
Stocks et en-cours	38
Clients et autres créances opérationnelles	53
Impôts courants – actif	0
Autres créances non opérationnelles	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6
Autres actifs financiers courants	
<b>Total actifs destinés à être cédés</b>	<b>225</b>
<b>Passifs non courants</b>	
Avantages du personnel	2
Autres provisions non courantes	
Dettes financières non courantes	
Passifs d'impôts différés	13
<b>Passifs courants</b>	
Provisions courantes	9
Dettes financières courantes	
Fournisseurs et autres dettes opérationnelles	46
Impôts courants - passif	4
Autres dettes non opérationnelles	0
<b>Total passifs destinés à être cédés</b>	<b>73</b>

## NOTE 10. GOODWILLS

Les goodwills ont varié de la façon suivante entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2011</b>	Acquisitions	Cessions	Pertes de valeur	Actifs destinés à être cédés	Ecart de conversion et autres	<b>31 décembre 2012</b>
Mines	996		(42)			(12)	942
Amont	1 163						1 163
Réacteurs et services	1 575				(84)	(3)	1 488
Aval	216	1					217
Energies renouvelables	285			(94)		(7)	185
Corporate et autres	4						4
<b>TOTAL</b>	<b>4 239</b>	<b>1</b>	<b>(42)</b>	<b>(94)</b>	<b>(84)</b>	<b>(22)</b>	<b>3 998</b>

La colonne « cessions » enregistre la sortie des goodwills affectés aux participations du Groupe dans la société La MANCHA (holding détenant des parts de mines d'or en Australie, en Côte d'Ivoire et au Soudan) et dans le projet minier MILLENNIUM au Canada, qu'AREVA a cédées en 2012.

La colonne « pertes de valeur » enregistre la dépréciation du goodwill d'AREVA SOLAR consécutive au test de dépréciation détaillé au paragraphe suivant.

La colonne « actifs destinés à être cédés » enregistre le goodwill lié aux activités de Mesures Nucléaires (Canberra) dont la cession est engagée.

## Tests de dépréciation des goodwills

Le Groupe a procédé à des tests de dépréciation pour toutes les Unités Génératrices de Trésorerie auxquelles des goodwills sont affectés.

Comme mentionné dans la note 1.10, ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des actifs des Unités Génératrices de Trésorerie (après prise en compte des dépréciations d'actifs incorporels et corporels détaillées dans les notes 11 et 12) à leur valeur recouvrable, cette dernière étant généralement évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (valeur d'utilité).

Les taux d'actualisation utilisés pour effectuer ces tests résultent de calculs de coût moyen du capital pour chaque secteur d'activité ; ils sont déterminés sur la base des données de marché observées et des évaluations des organismes spécialisés (taux sans risque à 10 ans, prime de risque des marchés actions, indices de volatilité, « spreads » de crédit et ratios d'endettement des entreprises comparables de chaque secteur).

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des Unités Génératrices de Trésorerie :

	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance de l'année normative	Nombre d'années de données prévisionnelles
<b>Au 31 Décembre 2012</b>			
Mines	10,0%	non applicable	38
Amont	7,5%	2%	9
Réacteurs et Services	8,5%	2%	9
Aval	6%	2%	9
Energies Renouvelables	9,25%	2%	4 à 8

### Au 31 Décembre 2011

Mines	10,5%	non applicable	7 à 39
Amont	8%	2%	10
Réacteurs et Services	8,75%	2%	10
Aval	6%	2%	10
Energies Renouvelables	9%	2%	5

Les tests de dépréciation des activités minières sont effectués en utilisant les données prévisionnelles de toute la période allant jusqu'au terme prévu des activités d'extraction des mines existantes et de leur commercialisation (soit jusqu'en 2050) sans prendre en compte d'année normative.

Une perte de valeur de 94 millions d'euros a été constatée concernant le goodwill de l'UGT Solaire, suite aux difficultés rencontrées par cette activité au cours de l'année 2012 (tant en termes d'exécution de certains contrats que de niveau de prises de commandes).

Ces difficultés ont amené AREVA à engager une restructuration des équipes américaines de la Business Unit et à envisager une réorientation stratégique des activités fondée sur un recentrage des activités (fournisseur de technologie s'appuyant sur des partenaires pour la réalisation des projets).

Les données prévisionnelles préparées sur la base de cette nouvelle orientation aboutissent à la constatation d'une perte de valeur du goodwill de 122 millions d'US dollars (94 millions d'euros). La valeur recouvrable des actifs de l'UGT Solaire reste sensible à la variation des hypothèses utilisées. Ainsi :

- l'utilisation d'un taux d'actualisation de 10% au lieu de 9,25% augmenterait de 18 millions d'US dollars (14 millions d'euros) le montant de la perte de valeur ;
- la prise en compte d'une hypothèse de croissance du chiffre d'affaires réduite de moitié entre les années 2017 et 2020 par rapport aux données prévisionnelles utilisées augmenterait la perte de valeur d'un montant de l'ordre de 48 millions d'US dollars (38 millions d'euros).

Les autres tests de perte de valeur n'ont pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation.

De plus, les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation de taux d'actualisation supérieurs de 1% ou de taux de croissance de l'année normative inférieurs de 1% à ceux indiqués ci-dessus n'auraient pas abouti à la constatation d'une dépréciation du goodwill affecté à ces Unités Génératrices de Trésorerie, leur valeur recouvrable restant supérieure à la valeur comptable nette de leurs actifs.

Dans le secteur minier, la prise en compte d'une hypothèse de prix de vente dégradée de 5 dollars la livre d'uranium par rapport au scénario retenu fondé sur les prévisions de prix de l'uranium établies par l'organisme UxC, ou de coûts de production supérieurs de 10% aux montants pris en compte dans les données prévisionnelles, ne générerait pas de dépréciation du goodwill. La variation des prix de vente est cependant susceptible d'entraîner une révision des quantités d'uranium exploitables ainsi que des plannings de production.

## NOTE 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	31 décembre 2012			31 décembre 2011
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais de recherches minières	1 934	(753)	1 181	1 104
Frais de recherche et développement	1 024	(230)	794	694
Droits miniers	1 439	(1 439)	0	66
Concessions & brevets (hors Mines)	479	(79)	399	397
Logiciels	574	(435)	139	147
Immobilisations incorporelles en cours	383	(100)	283	368
Autres	364	(199)	165	151
<b>Total</b>	<b>6 196</b>	<b>(3 235)</b>	<b>2 961</b>	<b>2 929</b>

### 2012

(en millions d'euros)	Frais de recherches minières	Frais de R&D	Droits miniers	Concessions & brevets (hors Mines)	Logiciels	Immob. Incorp. en cours	Autres	Total
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2011</b>	<b>1 783</b>	<b>884</b>	<b>1 466</b>	<b>458</b>	<b>564</b>	<b>371</b>	<b>345</b>	<b>5 871</b>
Investissements générés en interne	10	50		1		41		101
Investissements externes	223	73			2	90	39	428
Cessions	(4)			(1)	(12)	(1)	(1)	(19)
Actifs destinés à être cédés		(1)			(8)		(17)	(26)
Ecart de conversion	(6)	(7)	(27)	(1)	(1)	(6)	(5)	(53)
Variation de périmètre	(104)	(3)				(2)	(2)	(112)
Autres variations	33	28		20	30	(109)	4	6
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2012</b>	<b>1 934</b>	<b>1 024</b>	<b>1 439</b>	<b>479</b>	<b>574</b>	<b>383</b>	<b>364</b>	<b>6 196</b>
<b>Amortissements et provisions au 31 décembre 2011</b>	<b>(679)</b>	<b>(190)</b>	<b>(1 400)</b>	<b>(61)</b>	<b>(416)</b>	<b>(3)</b>	<b>(193)</b>	<b>(2 942)</b>
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur <sup>(1)</sup>	(154)	(42)	(67)	(11)	(37)	(100)	(10)	(420)
Cessions				1	12			13
Actifs destinés à être cédés		1			5			7
Ecart de conversion	8	2	27			3	2	42
Variation de périmètre	76						2	78
Autres variations	(4)			(9)				(13)
<b>Amortissements et provisions au 31 décembre 2012</b>	<b>(753)</b>	<b>(230)</b>	<b>(1 439)</b>	<b>(79)</b>	<b>(435)</b>	<b>(100)</b>	<b>(200)</b>	<b>(3 235)</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2011</b>	<b>1 104</b>	<b>694</b>	<b>66</b>	<b>397</b>	<b>147</b>	<b>368</b>	<b>151</b>	<b>2 929</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2012</b>	<b>1 181</b>	<b>794</b>	<b>0</b>	<b>399</b>	<b>139</b>	<b>283</b>	<b>165</b>	<b>2 961</b>

<sup>(1)</sup> 268 M€ de perte de valeur ont été constatées sur les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2012.

Les augmentations d'immobilisations incorporelles en 2012 concernent principalement les frais de recherches minières pour les sites en exploitation (104 millions d'euros chez Areva Ressources Canada, 53 millions chez Katco) ou en développement (96 millions d'euros chez Imouraren) et les frais de développement pour les projets de réacteurs EPR (79 millions d'euros).

## FRAIS DE RECHERCHES MINIERES IMMOBILISES

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs nettes au 31.12.11	Investissements	Cessions	Dotations aux amortissements /pertes de valeur	Ecarts de conversion	Autres variations	Valeurs nettes au 31.12.12
Uranium	1 073	225	(4)	(142)		30	1 181
Or	31	9		(11)	1	(29)	0
<b>Total</b>	<b>1 104</b>	<b>233</b>	<b>(4)</b>	<b>(154)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1 181</b>

## FRAIS D'EXPLORATION (inclus dans les frais de recherche et de développement du compte de résultat)

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Uranium	33	43
Or	8	6
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>49</b>

Le Groupe a cédé sur l'exercice 2012 son activité Or (cf. note 2 - Cession de la participation dans La Mancha Resources Inc).

Comme indiqué dans les notes 1.1. « Estimations et jugements » et 1.10 « pertes de valeurs des actifs corporels et incorporels et des goodwill », le Groupe réalise des tests de dépréciation de ses actifs sur la base de sa meilleure estimation de leur valeur recouvrable, qui correspond à la plus élevée de leur valeur nette de réalisation ou de leur valeur d'utilité estimée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels tels qu'ils résultent du budget, du plan d'actions stratégique et des hypothèses qu'ils comprennent.

## ACTIFS ISSUS D'URAMIN

Des pertes de valeur d'un montant total de 1 456 millions d'euros avaient été constatées au cours de l'exercice 2011, dont 1 078 millions d'euros sur les actifs incorporels et 378 millions d'euros sur les actifs corporels immobilisés au titre des projets miniers issus d'UraMin, en phase de développement ou non encore lancés en Namibie (Trekkojpe), République centrafricaine (Bakouma) et Afrique du Sud (Rystkuil).

Ces pertes de valeur étaient essentiellement attribuables aux éléments suivants :

- d'une part, spécifiquement pour le gisement de Trekkojpe, une révision défavorable (i) du niveau des ressources enregistrées de 45,2 ktU à 26,0 ktU, et (ii) des hypothèses de coût de production du site, à l'issue de l'interprétation des résultats des analyses techniques menées ;
- d'autre part, pour l'ensemble des trois gisements, l'ajustement de l'équilibre entre l'offre et la demande à la suite de l'accident de Fukushima, l'évolution à la baisse des anticipations de prix futurs sur le marché de l'uranium naturel telles que ressortant des publications d'experts indépendants disponibles à la date d'arrêt des comptes, et la décision de report du calendrier de mise en production de ces trois champs miniers ;
- la révision du plan minier des trois gisements concernés sur la base des éléments ci-dessus. En particulier, pour le gisement de Rystkuil, en l'absence de données géologiques détaillées pour les zones non travaillées du gisement, il avait été procédé, compte tenu de la baisse des anticipations de prix futurs sur le marché de l'uranium naturel, à un abattement forfaitaire du volume des ressources économiquement exploitables pour ces zones non travaillées par rapport au 31 décembre 2010.

Des dépréciations complémentaires ont été constatées au cours de l'année 2012 sur les actifs incorporels des projets miniers Bakouma et Rystkuil pour un montant de 165 millions d'euros afin de traduire la diminution de leur valeur recouvrable résultant de l'évolution de leur environnement et de leurs caractéristiques spécifiques.

Au 31 décembre 2012, compte tenu des dépréciations comptabilisées au 31 décembre 2011 et en 2012, la valeur résiduelle des actifs immobilisés au titre des projets miniers issus d'UraMin s'élève à 313 millions d'euros (404 millions d'euros au 31 décembre 2011) et correspond à leur valeur nette estimée de réalisation.

La valeur nette de réalisation du gisement de Trekkojpe est estimée sur la base d'une valorisation en dollars par livre d'uranium en terre. La diminution de cette valorisation de 1 dollar par livre en terre réduirait la valeur recouvrable de ce gisement d'uranium d'environ 50 millions d'euros ; de même, la prise en compte de quantités de ressources en terre inférieures de 10% aux estimations actuelles la réduirait d'environ 25 millions d'euros.

## **FRAIS DE DEVELOPPEMENT IMMOBILISES**

La valeur nette des actifs incorporels correspondant aux dépenses de développement immobilisées au titre de l'ensemble de la gamme de réacteurs nucléaires de 3ème génération (EPR générique, EPR destiné au marché des Etats-Unis, développements spécifiques relatifs à l'EPR destiné au marché finlandais et ATMEA) s'élève à 612 millions d'euros au 31 décembre 2012 (601 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Une perte de valeur de 24 millions d'euros avait été comptabilisée au 31 décembre 2011 sur d'autres frais de développement immobilisés en raison des incertitudes relatives aux perspectives commerciales.

Les résultats des tests de perte de valeur de ces actifs incorporels sont fortement dépendants des hypothèses commerciales de calendrier, de volume et de prix de vente prévisionnelles, ainsi que de la rentabilité attendue sur les ventes futures de ces réacteurs.

AREVA a procédé aux tests de perte de valeur au 31 décembre 2012 sur les frais de développement immobilisés au titre des réacteurs EPR et ATMEA en utilisant un taux d'actualisation identique à celui utilisé pour tester le goodwill du BG Réacteurs et Services (cf. note 10). Ces tests n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur.

Les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur de 1% n'aurait pas abouti à la constatation d'une perte de valeur.

La prise en compte d'un décalage de deux ans du calendrier prévisionnel de commercialisation des réacteurs EPR par rapport aux hypothèses retenues au 31 décembre 2012, tant pour l'EPR générique que celui développé aux Etats-Unis, et ATMEA, ou d'une dégradation de 30% en valeur absolue de la marge par réacteur par rapport aux hypothèses retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur, ne nécessiterait pas non plus de constater une perte de valeur.

La réduction de 25% du nombre d'EPR utilisant le design développé aux Etats-Unis d'ici à 2030 par rapport aux hypothèses retenues ne nécessiterait pas la constatation d'une dépréciation des frais de développement immobilisés au titre de l'obtention de la licence pour l'EPR aux Etats-Unis. Il convient cependant de rappeler que la part du nucléaire dans le mix énergétique aux Etats-Unis reste fortement sensible à la politique américaine sur l'énergie et ses dispositifs d'encadrement réglementaires. De même, la réduction de 20% du nombre de réacteurs ATMEA vendus par rapport aux hypothèses retenues ne nécessiterait pas la constatation d'une dépréciation des frais de développement immobilisés.

Le maintien à l'actif des frais de développement spécifiques à l'EPR finlandais dépend de l'obtention d'une deuxième commande après OL3. AREVA a d'ores et déjà répondu aux deux appels d'offres lancés par Fennovoima et TVO pour la construction de nouveaux réacteurs nucléaires en Finlande. La non-obtention par AREVA d'une deuxième commande d'EPR en Finlande aurait pour conséquence la dépréciation des frais de développement immobilisés à ce titre pour un montant de 60 millions d'euros.

## **FRAIS D'ETUDES IMMOBILISES PREPARATOIRES A LA CONSTRUCTION D'UNE USINE D'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM AUX ETATS-UNIS**

La valeur nette des actifs incorporels correspondant aux études préparatoires à la construction de l'usine d'enrichissement de l'uranium aux Etats-Unis (EREF) s'élève à 88 millions d'euros au 31 décembre 2012 (160 millions d'euros au 31 décembre 2011) après comptabilisation d'une perte de valeur de 100 millions d'euros.

Le résultat du test de perte de valeur de ces actifs est fortement dépendant des hypothèses de calendrier de construction de l'usine, du prix de vente prévisionnel des Unités de Travail de Séparation (UTS), du taux d'actualisation utilisé ainsi que du taux de change euro / US dollar, dans la mesure où le prix d'achat des cascades auprès d'ETC est exprimé en euros.

AREVA a procédé au test de perte de valeur de ces frais d'études immobilisés au 31 décembre 2012 en utilisant un taux d'actualisation de 7% et un taux de change euro / US dollar de 1,32.

En l'absence d'un partenaire pour la réalisation du projet EREF, la date prévisionnelle de démarrage des travaux de construction de l'usine a été repoussée à horizon du plan « Action 2016 ». Par ailleurs, les anticipations de prix à long terme des UTS ont diminué de 4% en 2012. Le test de perte de valeur effectué sur la base de ces hypothèses a amené AREVA à constater une perte de valeur de 100 millions d'euros.

Les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation d'un taux d'actualisation de 8% au lieu de 7% conduirait à la constatation d'une perte de valeur totale des frais d'études immobilisés au titre d'EREF ; la prise en compte d'un prix de vente prévisionnel des UTS inférieur de 10% à celui retenu pour réaliser le test aboutirait au même résultat. Enfin, l'utilisation d'un taux de change euro / US dollar de 1,39 au lieu de 1,32 conduirait à une perte de valeur additionnelle de l'ordre de 50 millions d'euros.

## NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations, matériels et outillages industriels	Actifs de démantèlement – part Groupe	Autres	En cours	Total
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2011</b>	<b>187</b>	<b>2 015</b>	<b>17 431</b>	<b>1 083</b>	<b>1 407</b>	<b>2 406</b>	<b>24 530</b>
Investissements	2	36	254		47	1 349	1 688
Cessions	(1)	(11)	(89)		(51)	(21)	(172)
Actifs destinés à être cédés	(1)	(16)	(29)		(9)		(55)
Ecart de conversion		(4)	(9)		(12)	(4)	(30)
Variation de périmètre	(2)		(55)		(23)		(80)
Autres variations	5	144	730	125	125	(932)	197
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2012</b>	<b>189</b>	<b>2 164</b>	<b>18 233</b>	<b>1 208</b>	<b>1 483</b>	<b>2 799</b>	<b>26 076</b>
<b>Amortissements et provisions au 31 décembre 2011</b>	<b>(81)</b>	<b>(1 145)</b>	<b>(14 611)</b>	<b>(984)</b>	<b>(1 005)</b>	<b>(217)</b>	<b>(18 043)</b>
Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur <sup>(1)</sup>	(2)	(78)	(371)	(10)	(77)	5	(535)
Cessions		8	85		38		132
Actifs destinés à être cédés		8	21		7		35
Ecart de conversion		2	4		9		15
Variation de périmètre	1	1	43		14		58
Autres variations			7		(8)	1	
<b>Amortissements et provisions au 31 décembre 2012</b>	<b>(83)</b>	<b>(1 206)</b>	<b>(14 822)</b>	<b>(994)</b>	<b>(1 023)</b>	<b>(211)</b>	<b>(18 338)</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2011</b>	<b>106</b>	<b>870</b>	<b>2 820</b>	<b>99</b>	<b>402</b>	<b>2 190</b>	<b>6 487</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2012</b>	<b>107</b>	<b>958</b>	<b>3 411</b>	<b>214</b>	<b>460</b>	<b>2 588</b>	<b>7 738</b>

<sup>(1)</sup> (51) M€ de pertes de valeur ont été constatés sur les immobilisations corporelles au 31 décembre 2012.

### ACTIFS INDUSTRIELS D'ENRICHMENT TECHNOLOGY COMPANY (ETC)

ETC est une Joint Venture entre AREVA et URENCO, qu'AREVA consolide par intégration proportionnelle à hauteur de sa quote-part d'intérêt, soit 50% ; cette société a pour activité la fabrication des cascades pour les usines d'enrichissement d'uranium utilisant la technologie de l'ultracentrifugation. Ses perspectives industrielles ont été affectées par les reports, en 2012, de plusieurs projets d'extension ou de construction d'usines d'enrichissement, qui l'ont conduite à annoncer la mise en place d'un plan de restructuration.

Le test de perte de valeur effectué sur la base de ces éléments a conduit AREVA à comptabiliser une dépréciation de 43 millions d'euros de sa quote-part dans les actifs corporels d'ETC.

### USINE COMHUREX 2

Le test de dépréciation des actifs de l'usine Comurhex II en cours de construction a été réalisé au 31 décembre 2012 en utilisant un taux d'actualisation de 7,5%, identique à celui utilisé pour tester les goodwill du BG Amont (cf. note 10).

Les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur de 1% à celui utilisé pour réaliser ce test conduirait à la constatation d'une perte de valeur supplémentaire de ces actifs pour un montant de l'ordre de 135 millions d'euros ; la prise en compte d'un prix de vente prévisionnel des unités de conversion de l'uranium inférieur de 10% à celui retenu pour réaliser le test conduirait à la constatation d'une perte de valeur supplémentaire de l'ordre de 200 millions d'euros. Enfin, une hypothèse de limitation à terme à 15.000 tonnes par an de la capacité de production de l'usine Comurhex II conduirait à une perte de valeur de la totalité des actifs immobilisés, soit 409 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2011, les pertes de valeur suivantes avaient été constatées :

- dans le secteur Mines, 378 millions d'euros sur les actifs corporels immobilisés au titre des projets miniers issus d'UraMin (cf. note 11),
- dans le secteur Amont :
  - 191 millions d'euros au titre de l'augmentation des actifs de démantèlement sur l'usine d'enrichissement Georges Besse 1 consécutive à la révision à la hausse des devis de démantèlement,
  - 283 millions d'euros dans l'activité Chimie (dont 5 millions d'euros d'actifs incorporels), dont 71 millions d'euros pour l'usine Comurhex I notamment en lien avec la révision du devis de démantèlement de cette

usine et 212 millions d'euros au titre de l'usine Comurhex II en cours de construction, le Groupe ayant, après analyse, opté pour un décalage de l'investissement d'extension de capacité de cette usine à 21.000 tonnes / an au-delà de l'échéance du plan d'actions stratégique « Action 2016 ».

- dans le secteur Réacteurs et Services, 60 millions d'euros sur les installations industrielles de production d'équipements en raison de la révision à la baisse des perspectives de plan de charge pour ces installations à la suite de l'accident de Fukushima. La valeur résiduelle des actifs concernés est inférieure à 80 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, la valeur nette des contrats de crédit bail capitalisés s'élève à 24 millions d'euros (23 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les frais financiers capitalisés dans le prix de revient des immobilisations sont non significatifs.

## NOTE 13. OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

Le tableau suivant récapitule les différents postes comptables concernés par le traitement des opérations de fin de cycle dans le bilan du Groupe AREVA ainsi que leur financement :

ACTIF (en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011	PASSIF	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Actifs de fin de cycle quote-part AREVA (1)	214	99			
Actifs de couverture des opérations de fin de cycle	5 912	5 513	Provisions pour opérations de fin de cycle	6 331	6 026
- actifs de fin de cycle quote-part des tiers (2)	217	226	- financées par les tiers (2)	217	226
- Actifs financiers de couverture (3)	5 695	5 287	- financées par AREVA	6 114	5 800

<sup>1</sup> : montant restant à amortir sur la quote-part de la provision globale devant être financée par AREVA

<sup>2</sup> : montant de la provision devant être financée par les tiers

<sup>3</sup> : portefeuille financier dédié et créances devant financer la quote-part de la provision revenant à AREVA

## ACTIFS DE FIN DE CYCLE

Le Groupe reconnaît, en complément de la valeur de ses immobilisations corporelles, la part à terme des coûts des opérations de fin de cycle (démantèlement des installations nucléaires, décontamination) dont il a la responsabilité financière ; cet actif quote-part Groupe est amorti sur le même rythme que les immobilisations sous-jacentes. Il constate aussi un actif quote-part tiers pour la part devant être financée par certains clients sur les opérations de démantèlement et de reprise et conditionnement des déchets. En contrepartie, le coût total estimé des opérations de fin de cycle est provisionné dès la mise en service actif, y compris, le cas échéant, la quote-part financée par des tiers.

(En millions d'euros)	quote-part Groupe				Quote-part Tiers	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	Valeur Brute	Amortisements	Valeur nette	Valeur nette			
Démantèlement	1 208	(994)	214	217	431	325	
Reprise et conditionnement des déchets					-	-	
<b>Total</b>	<b>1 208</b>	<b>(994)</b>	<b>214</b>	<b>217</b>	<b>431</b>	<b>325</b>	

## 2012

(En millions d'euros)	Valeurs nettes au 31 décembre 2011	Augmentation	Diminution	Dotations et reprises aux amort. et provisions	Désactualisation	Autres variations	Valeurs nettes au 31 décembre 2012
Quote-part Groupe	99	125		(10)			214
Quote-part tiers	226		(20)		11		217
<b>Total</b>	<b>325</b>	<b>125</b>	<b>(20)</b>	<b>(10)</b>	<b>11</b>		<b>431</b>

Le montant des actifs nets de démantèlement s'élève à 431 M€ au 31 décembre 2012 contre 325 M€ au 31 décembre 2011.

La quote-part des tiers demeurant dans les actifs de fin de cycle correspond essentiellement au financement attendu du CEA pour le site de Pierrelatte. Ce poste augmente du montant de la désactualisation et diminue en fonction des travaux effectués.

L'augmentation de l'actif quote-part Groupe est principalement la conséquence des changements de taux d'actualisation et d'inflation pour 106 millions d'euros (cf. paragraphe « Détermination des provisions de fin de cycle »).

## **PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2011</b>	Reprises utilisées : dépenses de l'exercice	Désactualisation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2012</b>
Provision pour démantèlement des installations nucléaires	4 382	(132)	217	107	4 574
Provision pour Reprise et Conditionnement des Déchets	1 644	(66)	83	96	1 757
<b>Provisions pour opérations de fin de cycle</b>	<b>6 026</b>	<b>(198)</b>	<b>300</b>	<b>203</b>	<b>6 331</b>

## **Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006**

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs se répartissent comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Démantèlement des installations nucléaires de base, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	3 786	3 633
Gestion des combustibles usés, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	-	-
Reprise et conditionnement des déchets anciens, hors gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	1 229	1 216
Gestion à long terme des colis de déchets radioactifs	781	658
Coûts de surveillance après fermeture des centres de stockage	39	38
<b>Total Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006</b>	<b>5 835</b>	<b>5 545</b>
Provisions pour opérations de fin de cycle sur installations hors champ d'application de la loi du 28 juin 2006	496	481
<b>Total Provisions pour opérations de fin de cycle</b>	<b>6 331</b>	<b>6 026</b>

## **Nature des engagements**

En qualité d'exploitant d'installations nucléaires, le Groupe a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également reprendre et conditionner selon les normes en vigueur les différents déchets issus des activités d'exploitation et qui n'ont pu être traités en ligne. Pour le Groupe, les installations en cause concernent l'amont du cycle avec notamment les usines de Pierrelatte et les usines de combustibles, mais surtout l'aval du cycle : usine de La Hague pour le traitement, usine Melox et Cadarache pour la fabrication de combustibles MOX.

Concernant l'usine de Marcoule, le CEA, EDF et AREVA NC ont signé en décembre 2004 un protocole portant sur le transfert au CEA de la maîtrise d'ouvrage et du financement de l'assainissement du site. Cet accord exclut les coûts de stockage définitif des déchets haute et moyenne activité à vie longue. AREVA provisionne donc pour le site de Marcoule uniquement sa quote-part de coûts de transports et de stockage définitif de ces déchets.



## Détermination des provisions de fin de cycle

### **Démantèlement & Reprise et Conditionnement des Déchets**

L'estimation de l'engagement de démantèlement, calculée installation par installation, est effectuée sur les bases suivantes :

Le Groupe a retenu un démantèlement qui correspond à l'état final suivant : génie civil assaini sur pied, toutes les zones à déchets nucléaires sont déclassées en zones à déchets conventionnels.

L'évaluation des coûts de démantèlement des installations en cours d'exploitation est, pour l'essentiel, réalisée à partir de l'application ETE-EVAL, logiciel certifié par Bureau Veritas.

Les devis détaillés relatifs aux opérations de démantèlement des installations à l'arrêt et de Reprise et Conditionnement de Déchets anciens font l'objet de devis opérationnels élaborés à partir d'outils adaptés aux besoins spécifiques de ces opérations.

Les devis sont chaque année portés en conditions économiques de l'exercice pour tenir compte de l'inflation. Puis ces coûts sont répartis selon l'échéancier prévisionnel de décaissements et prennent en compte le taux d'inflation prévisionnel et le taux d'actualisation déterminés suivant les principes décrits dans la note 1.18. Ils sont ainsi provisionnés en valeur actualisée. La désactualisation est portée en résultat financier.

Depuis 2007, le taux d'actualisation est fixé en référence à un « taux plafond théorique », ce dernier étant calculé en intégrant les dispositions définies dans l'article 3 de l'arrêté ministériel du 21 mars 2007, et à un taux de rendement anticipé sur les actifs de couverture. Le taux plafond théorique est formé à partir d'une moyenne mobile sur 4 ans des taux de l'état français à 30 ans augmentés d'une marge de crédit reflétant des signatures de bonne qualité (centrées sur une notation équivalente à A), plafonnée à 100 points de base.

L'application de cette méthode a amené AREVA à modifier, au 31 décembre 2012, les taux utilisés pour ses installations situées en France :

- taux d'inflation : 1,9% (contre 2% au 31 décembre 2011)
- taux d'actualisation : 4,75% (contre 5% au 31 décembre 2011)

Ces changements de taux ont eu les incidences suivantes :

- Augmentation de 155 millions d'euros des provisions pour opérations de fin de cycle,
- Augmentation de 106 millions d'euros de l'actif de démantèlement quote-part Groupe,
- Comptabilisation d'une charge de (49) millions d'euros dans le résultat financier de démantèlement.

Au 31 décembre 2012, l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur ou inférieur de 0,25% au taux utilisé avec un taux d'inflation identique au taux utilisé aurait eu pour effet de modifier la valeur des provisions pour opérations de fin de cycle entrant dans le champ d'application de la loi du 28 juin 2006, respectivement de -249 millions d'euros ou +272 millions d'euros.

Pour les installations en cours d'exploitation, les devis sont mis à jour au moins une fois tous les trois ans ainsi qu'en cas d'évolution des réglementations applicables ou si des évolutions technologiques substantielles peuvent être anticipées. Pour les installations en cours de démantèlement, les devis sont mis à jour chaque année. En conformité avec la loi de programme n°2006-739 du 28 juin 2006, relative à la gestion durable des matières et des déchets radioactifs, le Groupe transmet tous les trois ans, un rapport sur l'évaluation des charges et des méthodes de calcul des provisions et, tous les ans, une note d'actualisation de ce rapport.

Les devis intègrent un niveau d'aléas et de risques jugé suffisant par le Groupe eu égard à son expérience et à son degré de maîtrise des filières de démantèlement retenues pour l'élaboration des devis. Toute révision à la hausse du taux de risques et aléas incorporé aux devis serait de nature à augmenter proportionnellement le niveau des provisions de fin de cycle.

Certains déchets issus d'anciens contrats de traitement de combustibles usés n'ont pu être traités en ligne car les ateliers de support pour les conditionner n'étaient pas encore disponibles. Ils seront repris et conditionnés selon un scénario et des filières techniques agréés par l'autorité de sûreté.

### **Evacuation et stockage des déchets ultimes**

AREVA provisionne les dépenses relatives aux déchets radioactifs dont elle assume la responsabilité.

Ces dépenses couvrent :

- sa quote-part de surveillance du centre de stockage de la Manche et du centre de stockage de l'Aube qui ont reçu ou reçoivent les déchets de faible activité à vie courte ;
- l'évacuation et le stockage en sub-surface des déchets de faible activité et à vie longue dont elle est propriétaire (graphites) ;
- l'évacuation et le stockage des déchets de haute et moyenne activité (HAVL et MAVL) relevant de la loi du 30 décembre 1991 (aujourd'hui codifiée par les articles L.542-1 et suivants du Code de l'Environnement). La provision est basée sur l'hypothèse de mise en œuvre d'un stockage géologique profond.

Pour ce dernier poste, sous l'égide de la Direction Générale de l'Energie et du Climat, un groupe de travail a été constitué en 2004 et a rendu ses conclusions au second semestre 2005. AREVA a effectué une déclinaison raisonnable des éléments issus des travaux du groupe de travail et a retenu un devis total du centre de stockage profond de 14,1 G€ (en conditions économiques 2003) qui intègre non seulement le coût de la réversibilité mais aussi un niveau de risques et aléas.

Conformément à la loi du 28 juin 2006, la Direction générale de l'énergie et du climat a confié à un groupe de travail la mission de réaliser une nouvelle évaluation du coût du stockage géologique en profondeur. Ce groupe de travail animé par la DGEC réunit des représentants de l'ANDRA, d'AREVA, du CEA, d'EDF et de l'ASN.

A l'issue des travaux du groupe de travail, le Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, pourra arrêter l'évaluation des coûts de stockage réversible en couche géologique profonde et la rendre publique.

Pour information, un relèvement de 1 milliard d'euros (en conditions économiques 2003) du devis du centre de stockage profond aurait un impact de 26 millions d'euros en valeur actualisée sur la provision fin de cycle du Groupe, à clé de répartition entre producteurs inchangée.

## **ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE**

Ce poste comporte les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Créances liées aux opérations de fin de cycle	680	646
<b>Portefeuille dédié</b>	<b>5 015</b>	<b>4 641</b>
<b>Total</b>	<b>5 695</b>	<b>5 287</b>

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent principalement aux créances sur le CEA résultant de la signature en Décembre 2004 d'un accord pour la prise en charge par ce dernier d'une quote-part des coûts de démantèlement d'ateliers des usines de La Hague et de Cadarache et des coûts de reprise et conditionnement des déchets de l'usine UP2 400,

### **Objectif du portefeuille dédié**

Pour faire face à ses obligations de fin de cycle, le Groupe a, de sa propre initiative, constitué un portefeuille spécifique dédié au paiement de ses dépenses futures de démantèlement des installations et de gestion des déchets. Depuis la Loi n°2006-739 du 28 juin 2006 et son décret d'application n°2007-243 du 23 février 2007, cette obligation s'impose désormais à tous les opérateurs nucléaires opérant en France. Composé à partir de l'échéancier des dépenses, qui devraient s'étendre pour la plus grande part sur une période postérieure à 2025 et allant jusqu'en 2060, ce portefeuille est géré dans une optique long terme. Ce portefeuille d'actifs financiers couvre l'ensemble des engagements du Groupe, qu'ils soient relatifs à des obligations imposées par la Loi du 28 juin 2006 pour des installations nucléaires de base situées sur le territoire français ou qu'ils soient relatifs à d'autres engagements de fin de cycle pour des installations situées en France ou à l'Etranger.

Le Groupe s'appuie sur un conseil externe pour réaliser les études d'allocation stratégique d'actifs cibles permettant d'optimiser sur le long terme le couple rendement – risque et le conseiller dans le choix des classes d'actifs et la sélection des gestionnaires. Ses travaux sont présentés au Comité de suivi des Obligations de Fin de Cycle. Les allocations d'actifs long terme fournissent le pourcentage cible d'actifs d'adossés aux variations du passif (actifs de natures obligataires et monétaires, y compris créances détenues sur les tiers) et d'actifs de diversification (actions, etc...) sous contrainte des limites imposées par le décret du 23 février 2007 tant en termes de règles d'emprise et de dispersion des risques qu'en termes de nature d'investissement. Ces études ont amené le Groupe à réaménager la structure du portefeuille ainsi que l'administration des Fonds sur les trois derniers exercices.

AREVA a ainsi fait en sorte que l'ensemble des Fonds d'AREVA NC et AREVA NP soient conservés, déposés et valorisés chez un prestataire unique capable d'assurer de façon indépendante les contrôles et valorisations nécessaires exigés par le décret d'application.

La gestion du compartiment Actions est essentiellement réalisée par des prestataires externes :

- un mandat de gestion d'actions;
- des fonds communs de placement dédiés.

Le compartiment Taux (obligataire et monétaire) est investi via :

- des OPCVM ouverts
- des fonds communs de placement dédiés,
- des titres obligataires détenus en direct.

La répartition du portefeuille de titres dédiés est décrite ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
<b>En valeur de marché ou en valeur liquidative</b>		
Actions cotées	1 394	1 201
FCP actions	876	754
FCP Obligataires et monétaires	2 103	2 321
FCP non cotés	60	-
<b>Sous-Total</b>	<b>4 433</b>	<b>4 276</b>
<b>En coût amorti</b>		
Obligations et FCP Obligataires détenus jusqu'à échéance	582	365
<b>Total</b>	<b>5 015</b>	<b>4 641</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
<b>Par origine géographique</b>		
Zone Euro	4 367	4 026
Europe hors zone Euro	600	615
Autres	48	-
<b>Total</b>	<b>5 015</b>	<b>4 641</b>

## Mandat d'actions cotées

### Composition

Le mandat a été mis en place en début d'année 2007 et comporte une trentaine de valeurs de la zone euro. La faible rotation des titres permet une gestion des plus values à long terme. Au 31 décembre 2012, ce mandat comprend 36 lignes pour une valeur de marché de 1 350 M€.

### Appréciation du risque

Sans que ceci constitue un indicateur de pilotage, le mandat sera apprécié sur le long terme par rapport à une référence externe MSCI EMU dividendes nets réinvestis. La nature de ce mandat de long terme est incompatible avec un suivi de gestion "benchmarké".

## FCP actions dédiés

### Composition

La stratégie d'investissement repose sur une gestion diversifiée centrée sur des valeurs européennes :

- Gestion indicielle ;
- Gestion sur des valeurs à haut rendement en dividendes ;
- Gestion sur des valeurs à petite capitalisation ("Small Cap") ;
- Gestion quantitative active ;

### Appréciation du risque

Suivant l'objectif de gestion, les gérants sont contraints par le respect de règles précises en termes d'expositions : limites d'investissements sur certaines valeurs en absolu et relativement à l'actif net, expositions limitées en devises non euro, indication d'un risque relatif par rapport à un indice de référence cible ("Tracking Error") et investissements limités sur certains instruments. L'ensemble de ces limites permet de s'assurer du respect des règles d'investissements dictées par le décret d'application de la Loi du 28 juin 2006.

Un dépositaire unique pour l'ensemble de ces FCP a été sélectionné en vue de s'assurer d'un contrôle permanent des règles par les gérants et d'une valorisation indépendante des FCP.

### Produits dérivés

Les instruments dérivés sont admis à titre de couverture ou d'exposition relative et font l'objet de règles d'investissements précises visant à interdire tout effet de levier. Les ventes d'options ou les achats d'options de vente sur des actifs sous jacents dans lesquels le FCP n'est pas investi ou au-delà de l'investissement sont ainsi interdites.

## **Valorisation des FCP**

La valeur d'inventaire de ces FCP est égale à leur valeur liquidative, déterminée en valorisant les titres détenus par chaque fond à leur valeur de marché du dernier jour de l'exercice.

## **Obligations et Monétaire – OPCVM et titres détenus en direct**

### **Composition**

Les titres détenus par AREVA NP et AREVA NC sont de plusieurs natures :

- titres détenus en direct ;
- FCP obligataires dédiés ;
- OPCVM monétaires ouverts;

Des Mandats et FCP obligataires ont été mis en place spécifiquement pour Eurodif en vue d'adosser les flux de son passif.

### **Appréciation du risque**

Les titres détenus en direct sont constitués d'obligations d'Etats de la zone Euro, qui seront conservées jusqu'à leur échéance et leur remboursement. Le risque éventuel porte en conséquence sur un événement de crédit de l'Etat émetteur des titres. Les Etats sélectionnés le sont pour la haute qualité intrinsèque de leur signature ("rating" équivalent de AA minimum).

En dehors des mandats et FCP d'Eurodif ayant une sensibilité proche du passif couvert, les FCP dédiés sont de deux natures:

- Gestion obligataire active ;
- Gestion à horizon déterminé ("Buy & Hold") ;

Les FCP obligataires de gestion active ont une approche 'performance absolue'. La sensibilité aux taux d'intérêt de chacun des FCP de gestion active est comprise entre deux bornes, 0 au minimum, et 5 au maximum. Les investissements des FCP de gestion obligataire active sont peu exposés au risque de crédit, la qualité des émetteurs faisant l'objet d'un encadrement de leurs notation par les agences Moody's ou Standard & Poor's, et nécessitant une note supérieure à un "rating" équivalent de AA-.

Les FCP obligataires à horizon fixe ("Buy & Hold") sont constitués d'obligations d'émetteurs privés, détenus jusqu'à l'échéance. Le risque porte sur d'éventuels événements de crédit des émetteurs.

Les OPCVM monétaires ouverts dans lesquels une part des actifs est investie sont des OPCVM monétaires court-terme, très sécurisés.

### **Produits dérivés**

Les instruments dérivés n'ont vocation qu'à couvrir les positions existantes. La somme des engagements nominaux ne peut excéder l'actif net du FCP.

### **Valorisation**

La valeur liquidative des OPCVM de taux est déterminée en valorisant les titres détenus par chaque fond à leur valeur de marché du dernier jour de l'exercice.

Les titres d'Etat détenus en direct sont et seront détenus jusqu'à leur échéance, classés comptablement dans la catégorie "titres détenus jusqu'à l'échéance", et sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition (suivant la méthode du coût amorti).

**Performances des différentes classes d'actifs financiers (hors créances) en couverture des passifs selon les catégories du décret d'application n°2007-243 du 23 février 2007 de la loi du 28 juin 2006**

	2012	2011
<b>AREVA NC</b>		
I. 1° Obligations Etats de la zone €	+23,7%	+9,3%
I. 3° Actions de la zone €	+25,9%	-10,7%
<b>AREVA NC</b>		
I. 4° FCP actions UE (#)	+19,10%	-10,5%
I. 4° FCP Obligations € (#)	+6,60%	+2,9%
I. 4° SICAV & FCP monétaires	+0,60%	+1,0%
<b>AREVA NP</b>		
I. 4° SICAV & FCP actions et monétaires	+6,80%	-3,3%
<b>EURODIF</b>		
I. 4° SICAV & FCP & Mandats actions, obligations monétaires	+10,70%	+2,3%

(#) La performance affichée pour ces catégories englobe celle de parts de FCP dédiés à la couverture d'obligations de Fin de Cycle pour des installations françaises et étrangères non couvertes par le champ d'application de la Loi du 28 juin 2006.

**Performance de l'ensemble des actifs de couverture du Groupe**

Les actifs financiers sous forme de titres ou OPCVM représentent 88 % des actifs de couverture au 31 décembre 2012. Les actifs de couverture se décomposent ainsi de la façon suivante : 40% actions, 48 % obligations et monétaires et 12 % créances. En assimilant les intérêts calculés sur les créances à des performances d'actifs financiers de taux, la performance globale des actifs de couverture serait de +13,1 % sur l'année calendaire 2012.

**Suivi et Analyse du risque du portefeuille dédié :**

Dans le cadre du mandat de conservation et valorisation des Fonds dédiés au démantèlement, une étude mensuelle des risques sous-jacents des portefeuilles et des fonds est réalisée. Cette étude permet d'estimer la perte maximale avec un degré de confiance de 95% des portefeuilles à différents horizons - méthode « VaR » ("Value at risk") et de volatilités estimées de chaque Fonds ou actifs dédiés. Elle apporte une seconde estimation au travers de scénarios déterministes : choc de la courbe des taux et/ou baisse des marchés actions.

Les impacts liés à des variations des marchés actions et de taux sur l'évaluation des actifs financiers de couverture sont synthétisés dans le tableau suivant:

<b>Cas de référence (31 décembre 2012)</b>	
<i>(en millions d'euros)</i>	<b>5 695</b>
<b>Hypothèse baisse des actions et hausse des taux</b>	
- 10 % sur actions	(233)
+ 100 bps sur les taux	(46)
<b>Total</b>	<b>(279)</b>
<b>Hypothèse hausse des actions et baisse des taux</b>	
+ 10 % sur actions	233
- 100 bps sur les taux	46
<b>Total</b>	<b>279</b>

## NOTE 14. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

### Détail des participations dans les entreprises associées

<b>31 décembre 2012</b> <i>(en millions d'euros)</i>	% de contrôle	Part dans le résultat des entreprises associées	Participations dans les entreprises associées hors goodwill	Goodwill	Valeur des participations dans les entreprises associées (y.c. goodwill)
MNF	30,00	4	50	75	125
Autres entreprises associées		7	45	5	49
<b>Total</b>		<b>11</b>	<b>95</b>	<b>80</b>	<b>175</b>

<b>31 décembre 2011</b> <i>(en millions d'euros)</i>	% de contrôle	Part dans le résultat des entreprises associées	Participations dans les entreprises associées hors goodwill	Goodwill	Valeur des participations dans les entreprises associées (y.c. goodwill)
ERAMET	25,93	54	-	-	-
MNF	30,00	(3)	53	85	138
Autres entreprises associées		11	62	5	67
<b>Total</b>		<b>62</b>	<b>115</b>	<b>90</b>	<b>205</b>

Au cours de l'année 2012, AREVA a cédé ses participations dans ERAMET et SOFRADIR.

En 2011, compte tenu de l'entrée d'AREVA en négociations exclusives avec le Fonds Stratégique d'Investissement en vue de la cession des titres ERAMET, la participation d'AREVA au capital de cette société était classée au bilan en "actifs non courants destinés à être cédés" (cf. notes 2 et 9).

MNF est une société basée au Japon intervenant dans le domaine des combustibles pour réacteurs à eau bouillante. L'appréciation de la valeur recouvrable des titres MNF fera l'objet d'une actualisation sur la base des données prospectives pluriannuelles dans le contexte de marché post-Fukushima, en particulier s'agissant du marché japonais, au cours du premier semestre 2013.

### Evolution des participations dans les entreprises associées

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>
<b>Valeur des participations dans les entreprises associées au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>205</b>
Quote-part de résultat net	11
Dividendes	(2)
Ecarts de conversion	(26)
Acquisitions	
Cessions	(13)
Autres variations	
<b>Valeur des participations dans les entreprises associées au 31 décembre</b>	<b>175</b>

### Principaux agrégats des entreprises associées

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>MNF*</b>
Total actifs	353
Total passifs (hors capitaux propres)	186
Capitaux propres	167
Chiffre d'affaires	204
Résultat net	14

\* : Information au 31/12/2012

## NOTE 15. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Titres disponibles à la vente	169	111
Créances rattachées à des participations	18	10
Autres actifs financiers non courants	75	82
Dérivés sur opérations de financement	32	14
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>217</b>

### Titres disponibles à la vente

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	
<b>31 décembre 2011</b>	<b>111</b>
Acquisitions	27
Cessions	(13)
Dépréciations durables	(7)
Variations de juste valeur enregistrées en « autres éléments du résultat global »	51
Variations de périmètre, conversion, reclassements et autres	(1)
<b>31 décembre 2012</b>	<b>169</b>

Les titres disponibles à la vente se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre de titres au 31 décembre 2012	<b>31 décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Actions cotées (en valeur de marché)			
- Alcatel	2 597 435	3	3
- Mawson Resources	4 696 698	6	-
- Summit	21 879 518	27	28
- Japan Steel	4 830 000	24	26
- Autres actions cotées		6	18
Titres de participation non cotés		105	36
<b>Total</b>		<b>169</b>	<b>111</b>

Aux 31 décembre 2012 et 2011, la rubrique « titres de participation non cotés » se compose notamment de participations dans des sociétés détenant des parts de gisements miniers, parmi lesquelles une participation de 13% au capital d'Euronimba.

Les impacts liés à l'évaluation des titres classés dans la catégorie « disponibles à la vente » figurent en note 32.

## NOTE 16. STOCKS ET EN-COURS

(en millions d'euros)	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et autres approvisionnements	730	(106)	624	730	(120)	610
En-cours de production de biens	632	(75)	557	557	(65)	493
En-cours de production de services	434	(6)	428	350	(96)	254
Produits intermédiaires et finis	1 024	(25)	999	1 252	(28)	1 223
<b>Total</b>	<b>2 820</b>	<b>(212)</b>	<b>2 608</b>	<b>2 888</b>	<b>(309)</b>	<b>2 579</b>

Dont stocks et en-cours valorisés :

au coût de revient	2 340	2 218
en valeur nette de réalisation	<u>268</u>	<u>362</u>
	2 608	2 579

## NOTE 17. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Valeurs brutes	2 158	2 564
Dépréciation	(28)	(20)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 130</b>	<b>2 544</b>

### Variation des dépréciations sur Clients et comptes rattachés

<b>1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>(20)</b>
Variations de périmètre	
Activités cédées ou en cours de cession	
Dotations	(16)
Reprises utilisées	6
Reprises non utilisées	
Autres (écarts de conversion)	2
<b>31 décembre 2012</b>	<b>(28)</b>

La valeur brute des Clients et comptes rattachés comprend 102 millions d'euros de créances d'échéance supérieure à un an.

Au 31 décembre 2012, le poste Clients et comptes rattachés inclut des créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement pour 726 millions d'euros (contre 918 millions d'euros au 31 décembre 2011).

### Clients et comptes rattachés (valeur brute)\* :

(en millions d'euros)	Valeur Brute	Dont non échues	Dont échues et dépréciées	Dont : échues et non dépréciées					
				Moins de 1 mois	Entre 1 et 2 mois	Entre 2 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 mois et un an	Plus d'un an
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>									
Au 31 décembre 2012	<b>1 432</b>	1 193	25	136	24	7	7	23	17
Au 31 décembre 2011	<b>1 647</b>	1 219	16	330	26	19	10	19	7

\* : hors créances sur contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement



## NOTE 18. AUTRES CREANCES OPERATIONNELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Etat	656	639
Avances et acomptes fournisseurs	750	771
Débiteurs divers	495	461
Instruments financiers	167	237
Autres	11	28
<b>Total</b>	<b>2 079</b>	<b>2 136</b>

Les « Débiteurs divers » incluent les créances sur le personnel et les organismes sociaux.

Au 31 décembre 2012, les autres créances opérationnelles comprennent 586 millions d'euros de créances d'échéance supérieure à un an.

Le poste « Instruments financiers » comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales, ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

## NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Disponibilités et comptes courants financiers	284	232
Equivalents de trésorerie	1 259	2 115
<b>Total</b>	<b>1 543</b>	<b>2 347</b>

Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués par des titres de créances négociables à court terme et d'OPCVM.

## NOTE 20. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Titres détenus à des fins de transaction	246	78
Autres actifs financiers courants et dérivés sur opérations de financement	112	121
<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>199</b>

Les Titres détenus à des fins de transaction comprennent des obligations de première catégorie et des OPCVM mixtes (actions et obligations).

## NOTE 21. CAPITAUX PROPRES

Depuis le 30 mai 2011, l'action AREVA est cotée sur le compartiment A du marché réglementé du NYSE Euronext à Paris, sous le code ISIN FR0011027143.

Les actions ordinaires AREVA ont remplacé les certificats d'investissements (CI) suite à l'offre publique d'échange initiée par le CEA en avril 2011.

Au 31 décembre 2012, la répartition du capital d'AREVA s'établit de la manière suivante :

### CAPITAL

au 31 décembre	2012	2011
CEA	68,9%	73,0%
Etat français	14,3%	10,2%
Kuwait Investment Authority	4,8%	4,8%
CDC	3,3%	3,3%
Total	1,0%	1,0%
Crédit Agricole CIB et actionnaires salariés	0,2%	1,2%
EDF	2,2%	2,2%
Actions rachetées (autocontrôle)	1,2%	0,3%
Public	4,0%	4,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

La valeur nominale de l'action AREVA SA s'élève à 3,80 euros.

### RESERVES DE CONVERSION

Les réserves de conversion part du Groupe s'élèvent à 57 M€ en 2012 contre 104 M€ en 2011. La variation correspond principalement aux effets de change du dollar US et du Yen contre l'euro.

### INSTRUMENTS DE DILUTION DU CAPITAL

Il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription d'actions ou d'instruments susceptibles d'être convertis en titres de capital.

### RESULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions retenu pour le calcul du résultat par action pour l'exercice 2012 est de 381 022 026 actions.

## AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Eléments non recyclables au compte de résultat</b>		
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(324)	(112)
Impôts sur les éléments non recyclables	26	12
<b>Eléments recyclables au compte de résultat</b>		
<b>Ecarts de conversion des sociétés intégrées</b>		
Gains (pertes) de la période non réalisés	(30)	(20)
Diminués des gains (pertes) recyclés en résultat net	2	(2)
<b>Variations de valeurs des actifs financiers disponibles à la vente</b>		
Gains (pertes) de la période non réalisés	382	(176)
Diminués des gains (pertes) recyclés en résultat net	(88)	(129)
<b>Variations de valeurs des couvertures de flux de trésorerie</b>		
Gains (pertes) de la période non réalisés	(9)	(21)
Diminués des gains (pertes) recyclés en résultat net	11	(11)
<b>Effet d'impôt relatif à ces éléments</b>	<b>(68)</b>	<b>106</b>
<b>Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession</b>		
<b>Quote-part du résultat global des entreprises associées net d'impôt</b>	<b>(18)</b>	<b>12</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>	<b>(3)</b>	<b>30</b>
<b>Total autres éléments du résultat global (après impôt)</b>	<b>(121)</b>	<b>(309)</b>

### Effet d'impôt relatif aux autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>			<b>2011</b>		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	(324)	26	(298)	(112)	12	(100)
Ecarts de conversion des sociétés intégrées	(28)	0	(29)	(22)	12	(10)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	294	(69)	225	(305)	88	(217)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	1	1	2	(32)	6	(26)
Quote-part du résultat global des entreprises associées, net d'impôt	(18)		(18)	12		12
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession						
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(3)		(3)	30		30
<b>Total autres éléments du résultat global (après impôt)</b>	<b>(78)</b>	<b>(43)</b>	<b>(121)</b>	<b>(428)</b>	<b>119</b>	<b>(309)</b>

## NOTE 22. INTERETS MINORITAIRES

Les principaux intérêts minoritaires se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Katco	181	234
SET Holding et SET	157	154
Somaïr	52	57
Imouraren	61	50
Groupe La Mancha	-	46
Uramin Lukisa	(20)	(13)
Eurodif / Sofidif et filiales	(56)	(50)
Intérêts minoritaires relatifs aux actifs non courants et actifs des activités destinées à être cédées	1	-
Autres	7	36
<b>Total</b>	<b>382</b>	<b>514</b>

## NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les sociétés du Groupe, selon les lois et usages de chaque pays, versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Par ailleurs, elles versent des médailles du travail, des rentes de préretraite en France et en Allemagne, et des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles à certains salariés. Certaines sociétés du Groupe accordent également d'autres avantages après la retraite tels que par exemple le remboursement des frais médicaux.

Ces régimes, dits à prestations définies, sont comptabilisés conformément aux principes comptables définis dans la note 1.16.

Le Groupe fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements chaque année.

Dans certaines sociétés, ces engagements sont couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurances ou de fonds de pension. Dans ce cas, les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante. La différence entre l'engagement et la juste valeur des actifs de couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée. En cas d'excédent, un actif est constaté (sous réserve de conditions particulières).

Au niveau du Groupe, les modifications de l'un des principaux régimes de préretraite conduisent à une réduction de la dette actuarielle comme précisé dans les tableaux ci-après. Ces modifications portent notamment sur le décompte des droits à anticipation de fin de carrière qui était auparavant réalisé en référence à l'âge fixe de 60 ans et qui désormais prend comme référence l'âge réel de départ en retraite.

L'entrée en vigueur des dispositions du décret n°20 12-847 du 2 juillet 2012 sur les carrières longues génère une réduction de la dette actuarielle du Groupe de 35 M€. L'exhaustivité des effets sera mesurée en 2013 sur l'ensemble du périmètre. Les impacts devraient conduire à une réduction de la dette actuarielle dont le montant pourrait être situé entre 3 et 6 M€ (jugé non significatif au regard des précédentes réformes : Loi Fillon de 2003, réforme des retraites de 2010).

### **Application anticipée de la norme IAS 19 révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2012**

Comme indiqué dans la note 1 sur les principes comptables, AREVA a opté pour une application anticipée au 1<sup>er</sup> janvier 2012 de la norme IAS 19 révisée.

De ce fait, les états financiers de l'exercice 2011 ont été retraités de façon rétrospective en conformité avec les nouvelles règles à des fins de comparaison.

(1) L'intégralité des engagements non provisionnés au 31 décembre 2010 au titre des avantages du personnel (pertes et gains actuariels, et coûts des services passés) a été comptabilisée au 1<sup>er</sup> janvier 2011 par contrepartie des réserves consolidées pour son montant net d'impôts.

(2) Les comptes de l'exercice 2011 ont fait l'objet des modifications suivantes, qui concernent le résultat opérationnel, le résultat financier et les autres éléments du résultat global :

- annulation des amortissements de pertes et gains actuariels des régimes postérieurs à l'emploi dans le résultat opérationnel,
- annulation des amortissements des coûts de services passés,
- comptabilisation immédiate en résultat opérationnel des coûts des services passés générés pendant l'année, leur étalement n'étant pas autorisé par la norme IAS 19R,
- évaluation du rendement attendu des actifs en utilisant le même taux que le taux d'actualisation des passifs à l'ouverture (résultat financier),
- comptabilisation des écarts actuariels des régimes postérieurs à l'emploi générés pendant l'année en « autres éléments du résultat global ».

### Variation du taux d'actualisation au 31 décembre 2012

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe ont diminué de 150 points de base en zone Euro et 100 points de base aux Etats-Unis par rapport au 31 décembre 2011, pour s'établir à 3,25 % et 3,5 %, respectivement. L'hypothèse d'inflation long terme en zone Euro a également été ajustée à 1,9%. L'impact global de ces deux effets génère une hausse des passifs de l'ordre de 376 M€. La provision pour avantages du personnel a été ajustée en conséquence par contrepartie des « autres éléments du résultat global », conformément aux dispositions de la nouvelle norme IAS19R.

### Principaux avantages sociaux du Groupe

Le régime « CAFC » (tel que mis en place en 2012) est un régime d'anticipation de fin de carrière de type compte épargne temps (CET) avec abondement de l'employeur, à destination du personnel travaillant de nuit ou dans certains postes définis dans l'accord. Le système est partiellement couvert par un contrat d'assurance. La population des bénéficiaires éligibles est ouverte.

Le deuxième système de préretraite le plus matériel du groupe (dénommé « TB6 ») se trouve également en France. Les bénéficiaires sont les salariés travaillant de nuit ou dans certains types de postes définis dans l'accord.

Une couverture médicale financée partiellement par l'employeur en phase de retraite est actuellement en vigueur dans certaines sociétés en France et aux Etats-Unis. La population des bénéficiaires éligibles est ouverte.

Un régime de pension (« Employee Retirement Plan ») est en vigueur aux Etats-Unis et est financé par un fonds de pension. Les droits ont été gelés en 2005. Le plan étant « qualifié », les taux de couverture sont régulés par la loi et des cotisations additionnelles peuvent être nécessaires.

En Allemagne un régime de pension type « cash balance plan » existe et est couvert partiellement par un fonds de pension. Les règles de couverture minimum ne sont pas définies par la loi.

## ANALYSE DE LA PROVISION AU BILAN

(en millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 retraité IAS19R
<b>Total provisions pour retraite et autres avantages au personnel</b>	<b>2 026</b>	<b>2 003</b>
Moins plans évalués localement	(0)	(4)
<b>Total plans évalués par les actuaires du groupe</b>	<b>2 026</b>	<b>1 999</b>
Indemnités de fin de carrière	538	457
Retraites Supplémentaires	272	177
Préretraites	866	1088
Frais Médicaux et Prévoyance	326	260
Médailles du Travail	24	21

### Par zone géographique

	Zone Euro	Etats-Unis	Autres*	TOTAL
Indemnités de fin de carrière	538	-	1	538
Retraites Supplémentaires	161	105	7	272
Préretraites	848	-	18	866
Frais Médicaux et Prévoyance	262	63	-	326
Médailles du Travail	24	-	-	24
<b>Total</b>	<b>1 832</b>	<b>168</b>	<b>26</b>	<b>2 026</b>

\* UK, Niger, Japon

Les informations détaillées ci-après concernent les plans évalués par les actuaires du Groupe.

Les plans CATS sont compris dans les régimes de préretraite.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2012	2011
Inflation		
- Zone Euro	1,9%	2%
- Zone Dollar	3%	3%
Taux d'actualisation		
- Zone Euro	3,25%	4,75%
- Zone Dollar	3,5%	4,5%
Taux de rendement moyen attendu des actifs de couverture		
- Zone Euro	4,75%*	5 à 6,25%
- Zone Dollar	4,5%*	7,5%
Revalorisation des pensions		
- Zone Euro	1,5%-1,9%	2%
- Zone Dollar	0%	0%
Revalorisation du Plafond de la Sécurité Sociale (net d'inflation)	+0,5%	+0,5%

\* conformément aux dispositions d'IAS 19 révisée, la notion de rendement attendu des actifs disparaît au profit de celle du « produit d'intérêt sur actifs », qui est calculé sur la base du taux d'actualisation de début d'année.

- Tables de mortalité

	2012	2011
France - rentes - capitaux	Table de génération INSEE Hommes/Femmes 2000-2002	Table de génération INSEE Hommes/Femmes 2000- 2002
Allemagne	Heubeck 2005	Heubeck 2005
USA	RP-2000	RP-2000

- Age de départ à la retraite en France

	2012	2011
Cadres	64	64
Non cadres	62	62

- Taux de sortie moyen pour chacune des sociétés, réparti suivant une fonction décroissante, selon les tranches d'âge dans la population. Les taux entre crochets indiquent [turnover moyen en début de carrière - turnover moyen en fin de carrière].

	Cadres		Non Cadres	
	2012	2011	2012	2011
France	[1,6% - 0%]	[1,6% - 0%]	[0,7% - 0%]	[0,7% - 0%]
Allemagne	[7% - 0%]	[7% - 0%]	[7% - 0%]	[7% - 0%]
USA	6%	6%	6%	6%

- Hypothèses d'augmentation de salaire moyennes retenues inflation comprise. Les taux entre crochets indiquent [revalorisations moyenne en début de carrière - revalorisations moyenne en fin de carrière].

	Cadres		Non Cadres	
	2012	2011	2012	2011
France	[4% - 2,8%]	[4,1% - 2,9%]	[3,5% - 2,9%]	[3,6% - 3%]
Allemagne	3,4%	3,5%	3,4%	3,5%
USA	3,75%	3,75%	3,75%	3,75%

- Hypothèses de taux attendu d'évolution des frais médicaux aux Etats Unis

Année	
2013	7,5%
2014	7,3%
2015	7,1%
2016	6,8%
2017	6,6%
2018	6,4%
2019+	6,2%

- Cotisations / prestations prévues en 2013 pour les régimes à prestations définies
  - Les cotisations/prestations classiques prises en charge par la société sont estimées à **108 M€**.
  - Les cotisations estimatives aux USA au titre des plans qualifiés seront de **5 M€**. Ces cotisations ont été réduites du fait de la loi MAP 21 (juillet 2012), qui a assoupli les contraintes de couverture aux Etats-Unis.

## Actifs financiers

### EUROPE

Allocation par support	2012	2011
Monétaire	7%	10%
Obligations	75%	68%
Actions	17%	18%
Immobilier	1%	4%

### ETATS-UNIS

Allocation par support	2012	2011
Monétaire	3%	3%
Obligations	40%	41%
Actions	57%	56%
Immobilier	0	0%

Rendement effectif des actifs de régimes	2012	2011
Europe	10.27%	0.15%
Etats-Unis	11.83%	1.41%

Les actifs de pension du groupe AREVA ne comportent pas d'instruments financiers du groupe AREVA. Les investissements immobiliers des actifs de pension ne comportent pas de biens immobiliers propriété d'AREVA.

## Analyse du montant net comptabilisé

Au 31 Décembre 2012 (en millions d'euros)	IFC		Retraites Supplémentaires		Prétraitements		Frais Médicaux		Médailles du Travail		Total		2011 Retraité IAS19R
	Externalisé	non externalisé	Externalisé	non externalisé	Externalisé	non externalisé	non externalisé	non externalisé	Externalisé	non externalisé	Total	Total	
Dette actuarielle	188	374	932	32	782	344	326	24	1 902	1 100	3 002	2 929	
Juste valeur des actifs de couverture	(24)	-	(691)	-	(261)	-	-	-	(976)	-	(976)	(930)	
Ecart actuariel non comptabilisé													
Coûts des services passés non comptabilisés													
Limite de reconnaissance des actifs de couverture			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Montant net comptabilisé</b>	<b>164</b>	<b>374</b>	<b>241</b>	<b>32</b>	<b>521</b>	<b>344</b>	<b>326</b>	<b>24</b>	<b>926</b>	<b>1 100</b>	<b>2 026</b>	<b>1 999</b>	

### Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'actualisation

Une baisse générale de 0,25% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 2,6% des dettes actuarielles.

### Sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'inflation médicale aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis la sensibilité de la dette actuarielle aux variations de taux d'inflation médicale est la suivante : une variation du taux d'inflation médicale de 1% entraîne une variation de la dette de l'ordre de 14% dans le même sens.

## Analyse de la charge de l'exercice

<b>Exercice 2012</b> <i>(en millions d'euros)</i>	IFC	Retraites Supplémentaires	Préretraites	Frais médicaux	Médailles du Travail	<b>Total</b>	2011 Retraité IAS19R
Coût des services rendus de la période	23	17	20	5	1	66	67
Coût sur actualisation	22	37	52	12	1	124	137
Coûts de services passés (inclut les modifications et réductions de régime)	1	(2)	(343)	-	-	(344)	(13)
Produit d'intérêt sur l'actif	(2)	(29)	(12)	-	-	(43)	(48)
Reconnaissance des écarts actuariels générés dans l'année sur les autres régimes long terme (médailles, CATS, ...)	-	-	6	-	3	9	
Liquidation	-	4	(13)	-	-	(9)	
<b>TOTAL charge avec impact compte de résultat</b>	<b>44</b>	<b>27</b>	<b>(290)</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>(197)</b>	<b>143</b>
Reconnaissance des écarts actuariels générés dans l'année sur les régimes postérieurs à l'emploi							
Ecarts actuariels sur actifs de couverture	-	(44)	(14)	-	-	(58)	56
Ecart d'expérience	(13)	(8)	1	(10)	-	(30)	71
Ecart d'hypothèses démographiques	-	41	-	2	-	43	-
Ecart d'hypothèses financières (ajustement taux d'actualisation)	69	120	115	65	-	369	(14)
<b>TOTAL charge avec impact autres éléments du résultat global</b>	<b>56</b>	<b>109</b>	<b>102</b>	<b>57</b>	<b>-</b>	<b>324</b>	<b>113</b>
<b>Total de la charge de l'exercice</b>	<b>100</b>	<b>136</b>	<b>(188)</b>	<b>74</b>	<b>5</b>	<b>127</b>	<b>256</b>

## Variations de la dette actuarielle

<b>Au 31 Décembre 2012</b> <i>(en millions d'euros)</i>	IFC	Retraites Supplémentaires	Pré-retraites	Frais Médicaux	Médailles du Travail	<b>Total</b>	Rappel 2011
<b>DBO au 31 décembre 2011</b>	<b>482</b>	<b>792</b>	<b>1 379</b>	<b>256</b>	<b>20</b>	<b>2 929</b>	<b>2 810</b>
Coûts des services rendus de la période	23	17	20	5	1	66	67
Coût d'actualisation	22	37	52	12	1	124	137
Cotisations employés	-	4	-	-	-	4	8
Coûts de services passés (inclut les modifications et réductions de régime)	1	(2)	(343)	-	-	(344)	(13)
Acquisitions/Fusion Transfert	(1)	-	-	-	-	(1)	(3)
Effet de périmètre de consolidation				4*		4	-
Transfert de régime						-	-
Cessations / Liquidation / Réductions de plan	-	4	(13)	-	-	(9)	-
DBO des activités destinées à être cédées	(2)					(2)	
Prestations payées sur l'année	(18)	(35)	(90)	(8)	(1)	(152)	(144)
Primes de risque d'assurance	-	-				-	
Pertes et Gains actuariels	56	153	122	57	3	391	57
Ecarts de change	-	(6)	-	(1)	-	(7)	10
<b>DBO au 31 décembre 2012</b>	<b>562</b>	<b>964</b>	<b>1 127</b>	<b>325</b>	<b>24</b>	<b>3 002</b>	<b>2 929</b>

\* Ces 4M€ correspondent à l'intégration des plans évalués localement en 2011 dans le périmètre de consolidation des actuaires du Groupe.



## Variations des actifs de couverture

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011 retraité IAS19R</b>
<b>Variation de la valeur des actifs</b>		
Valeur à l'ouverture	930	971
Produit d'intérêt sur l'actif	43	48
Ecart actuariels	58	(56)
Cotisations/ Prestations prises en charge par l'employeur	98	97
Cotisations versées par les employés	4	8
Prestations payées et non remboursées	(71)	(36)
Prestations payées par les actifs de couverture	(81)	(108)
Primes de risque assurance	-	
Effet fusion/Acquisitions / transferts entre entités	(1)	
Actifs des activités destinées à être cédées		
Effet de périmètre de consolidation		
Ecart de change	(3)	6
<b>Valeur comptabilisée au 31 décembre</b>	<b>976</b>	<b>930</b>

## Variation de la provision évaluée par les actuaires du Groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011 retraité IAS19R</b>
<b>Variation de provision</b>		
Solde retraité à l'ouverture	1 999	1 165
Reconnaissance des éléments hors bilan		673
Différence de change	(4)	4
Effet de périmètre	4*	(2)
Activités destinées à être cédées	(2)	-
Charge totale	127	256
Cotisations et prestations payées	(98)	(97)
<b>Solde comptabilisé au 31 décembre</b>	<b>2 026</b>	<b>1 999</b>

\* Ces 4M€ correspondent à l'intégration des plans évalués localement en 2011 dans le périmètre de consolidation des actuaires du Groupe.

## NOTE 24. AUTRES PROVISIONS

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> janvier 2012	Dotations*	Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet	Variations de périmètre, autres et taux de change	31 décembre 2012
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	125	25	(10)		23	162
Provisions pour dépollution et reconstruction des autres sites industriels	1					1
<b>Autres provisions non courantes</b>	<b>126</b>	<b>25</b>	<b>(10)</b>		<b>23</b>	<b>163</b>
Restructurations et plans sociaux	56	19	(36)	(1)	17	55
Provisions pour assainissement courant	344	16	(62)		1	299
Provisions pour garanties données aux clients	103	44	(28)	(11)	(5)	103
Provisions pour pertes à terminaison	554	725	(317)	(1)	(2)	960
Travaux restant à effectuer	724	198	(69)	(64)	(1)	789
Autres	405	75	(74)	(29)	(21)	356
<b>Provisions courantes</b>	<b>2 187</b>	<b>1 078</b>	<b>(585)</b>	<b>(107)</b>	<b>(11)</b>	<b>2 562</b>
<b>Total provisions</b>	<b>2 313</b>	<b>1 103</b>	<b>(596)</b>	<b>(107)</b>	<b>12</b>	<b>2 725</b>

\* : dont 37 millions d'euros de désactualisation sur l'exercice 2012

Au 31 décembre 2012, les provisions pour assainissement incluent un montant de 220 millions d'euros au titre des opérations préalables à la mise à l'arrêt définitif de l'usine Georges Besse I d'Eurodif (contre 244 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les autres provisions se décomposent de la manière suivante :

	2012	2011
Provisions pour risques sur affaires	4	4
Provisions pour litiges	11	21
Provisions pour risques fiscaux	49	39
Provisions pour amendes et pénalités	4	6
Provisions pour autres charges	215	221
Provisions pour autres risques	73	114
<b>TOTAL</b>	<b>356</b>	<b>405</b>

### PROVISIONS POUR PERTES A TERMINAISON

Au cours de l'exercice 2012, un montant total de près de 650 millions d'euros a été doté au titre de plusieurs projets de construction ou de modernisation de réacteurs dans le BG Réacteurs & Services, dont 400 millions d'euros au titre de l'EPR d'Olikuoto 3, 165 millions d'euros au titre d'un contrat de modernisation d'un réacteur en Europe et 54 millions d'euros au titre d'un projet de construction d'un réacteur de recherche.

Dans le BG Energies Renouvelables, un montant de 40 millions d'euros a également été doté sur des projets de constructions de centrales solaires à concentration.

## Contrat de construction de l'EPR de Olkiluoto 3

Le projet finlandais OL3, mené par le Consortium AREVA-Siemens, est entré en phase d'essais principalement mécaniques et électriques et de mise au point des systèmes avec un avancement global de 83%. En parallèle, la fin des études et la prise en compte des dernières modifications techniques ont permis d'atteindre la configuration dite de référence nécessaire jusqu'au chargement du coeur ("Fuel loading"). Sur le site, le déploiement des activités électro-mécaniques et de finition touche à sa fin avec notamment une très forte diminution du nombre de sous-traitants sur place (3000 personnes à fin 2011 à 2000 à fin 2012).

En matière d'exécution, l'année 2012 a vu la montée en charge des épreuves hydrauliques de tuyauteries et la mise en oeuvre d'un large programme de finitions tout en augmentant le niveau de propreté dans l'ensemble des bâtiments. Les internes de cuve ainsi que les mécanismes de barres de contrôle ont notamment été positionnés. Les composants diesels sont quasiment tous installés. Les transferts entre les phases de construction et d'essais ont continué, permettant en particulier de commencer la distribution de puissance électrique en utilisant des armoires de contrôle-commande. Les équipements de manutention des combustibles sont en phase d'essais ainsi que les systèmes de traitement de déchets technologiques. Enfin, les tunnels d'amenée d'eau ont été mis en service courant été 2012 et les chasses en air des lignes vapeur entre générateurs de vapeur et turbines ont été réalisés avec succès en novembre 2012.

Malgré un très net renforcement de l'organisation et des activités liées à la documentation détaillée tout au long de l'année 2012, le contrôle-commande reste sur le chemin critique de ce projet. Le dossier d'architecture du contrôle-commande devrait être accepté par l'Autorité de Sûreté (STUK) dans les premiers mois de l'année 2013. Par ailleurs, des accords ont été obtenus sur les qualifications des plateformes TXS (AREVA) et TXP (SIEMENS), permettant de planifier les étapes futures d'essais.

Sur ces nouvelles bases, le Consortium prévoit de réemettre, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, un planning général révisant le planning en vigueur depuis fin 2011.

Sur un plan contractuel et juridique, le Consortium continue à faire valoir ses droits dans le cadre de la procédure d'arbitrage engagée en 2008 et réclame une compensation de 1,9 milliard d'euros pour une extension de 22 mois sur la période contractuelle courant jusqu'à fin 2007. De plus, le Consortium prépare une demande en réparation de son préjudice pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2011. Aucun produit n'est reconnu à ce titre.

De la même manière, aucune provision n'est constituée au titre de la réclamation déposée par TVO auprès du Consortium. En effet, le Consortium et ses conseils estiment toujours que les allégations exposées dans cette réclamation restent dénuées de fondement et sans valeur au regard du droit finlandais. Dans le cadre de la procédure d'arbitrage, TVO a adressé, le 28 septembre 2012, sa réclamation ainsi que la réponse au mémoire en demande du Consortium et chiffré son préjudice actuel à 1,8 milliard d'euros environ. Le Consortium considère les réponses et la demande de TVO comme infondées et prépare sa propre réponse.

Au cours de l'année 2012, des provisions complémentaires pour pertes à terminaison ont été dotées pour un montant total de 400 millions d'euros, portant ainsi le cumul des dotations aux provisions comptabilisées à 3,2 milliards d'euros :

- 300 millions d'euros ont été dotés au 30 juin 2012, notamment pour se prémunir d'une préparation et d'un engagement insuffisants du client pour la réalisation et la validation des essais ainsi que pour la finalisation du dossier de demande de licence d'exploitation, qui constituent des étapes clés avant la mise en service du réacteur. La dotation vise également à couvrir certains aléas résiduels dans la phase finale de la construction.
- 100 millions d'euros ont été dotés à fin décembre 2012, compte tenu de l'avancement du projet et des incertitudes renforcées, quant à l'engagement suffisant du client concernant :
  - o d'une part, les dernières étapes en vue de la validation finale de l'architecture détaillée du contrôle-commande par l'autorité de sûreté,
  - o et d'autre part, la réalisation et la validation des essais, ainsi que la finalisation du dossier de licence d'exploitation.

Les incertitudes résiduelles liées au chiffrage du résultat à terminaison portent toujours sur les risques contractuels ainsi que sur les modalités opérationnelles de fin de construction et d'essais, et ce jusqu'à la mise en production de ce réacteur.

## Contrat de modernisation d'une centrale nucléaire

AREVA rencontre des difficultés dans l'exécution d'un contrat d'extension de vie et d'augmentation de puissance d'une centrale nucléaire. Ce contrat a déjà fait l'objet de la comptabilisation d'une provision pour perte à terminaison à la fin des exercices 2009 et 2011 pour un montant total de 118 M€. AREVA mène actuellement des discussions avec son client pour faire évoluer les contraintes techniques et de calendrier du projet, notamment à la suite de modifications de scope significatives au contrat en vigueur imposées par le client et au titre desquelles AREVA requiert une compensation financière. Dans ce contexte, une provision complémentaire de 165 millions d'euros a été comptabilisée au 31 décembre 2012.

## **PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT À EFFECTUER**

Au 31 décembre 2012, ces provisions correspondent à des charges pour travaux restant à effectuer (PTRE) pour un montant de 789 millions d'euros. Elles représentent des prestations annexes restant à réaliser (traitement et entreposage de résidus par exemple).

## NOTE 25. DETTES FINANCIERES

<i>(en millions d'euros)</i>	Dettes non courantes	Dettes courantes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Options de vente des actionnaires minoritaires	17		17	18
Avances clients rémunérées	88		88	86
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	444	98	542	1 102
Emprunts obligataires	4 986	62	5 048	4 420
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs		60	60	74
Instruments financiers dérivés		49	49	134
Dettes financières diverses *	29	17	46	260
<b>Total dettes financières</b>	<b>5 564</b>	<b>286</b>	<b>5 850</b>	<b>6 094</b>
* : Dont crédit bail	14	9	23	21

La rubrique des emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie comprend au 31 Décembre 2012 un encours de billets de trésorerie de 70 M€ (contre 458 M€ au 31 Décembre 2011). Le solde de cette rubrique est principalement constitué (à fin 2012 et à fin 2011) par les emprunts d'un montant de 400 M€ à échéance 2015 et 2016 contractés en 2008 pour 200 M€ et en 2009 pour 200 M€ envers la Banque Européenne d'Investissement.

Les dettes financières se répartissent par degré d'exigibilité, par devise et par nature de taux de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012
Échéance inférieure ou égale à 1 an	286
Échéance de 1 an à 2 ans	32
Échéance de 2 ans à 3 ans	226
Échéance de 3 ans à 4 ans	1 542
Échéance de 4 ans à 5 ans	901
Échéance à plus de 5 ans	2 863
<b>Total</b>	<b>5 850</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012
Euro	5 725
Dollar US	38
Dollar Canadien	2
Autres	85
<b>Total</b>	<b>5 850</b>

(en millions d'euros)	31 décembre 2012
Taux fixe	4 308
Taux variable	1 294
<b>Total</b>	<b>5 603</b>
Options de vente détenues par les actionnaires minoritaires	18
Autres dettes ne portant pas intérêt	181
Instruments financiers dérivés	49
<b>Total</b>	<b>5 850</b>

L'échéancier des actifs et des dettes financières du Groupe au 31/12/2012 est présenté en note 31.

### Echéancier des flux contractuels au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins d' 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Options de vente des actionnaires minoritaires	17	17			17			
Avances clients rémunérées	88	88						88
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	542	542	98	13	205	217	7	1
Emprunts obligataires	5 048	5 048	62			1 323	893	2 770
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	60	60	60					
Dettes financières diverses	46	46	17	19	4	2	1	4
Intérêts futurs sur passifs financiers		1 594	211	213	211	208	158	593
<b>Total encours des dettes financières (hors dérivés)</b>	<b>5 801</b>	<b>7 395</b>	<b>448</b>	<b>245</b>	<b>438</b>	<b>1 750</b>	<b>1 059</b>	<b>3 456</b>
Dérivés actifs	(35)							
Dérivés passifs	49							
<b>Total dérivés nets</b>	<b>15</b>	<b>15</b>		<b>14</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>		
<b>Total</b>	<b>5 815</b>	<b>7 410</b>	<b>448</b>	<b>258</b>	<b>437</b>	<b>1 752</b>	<b>1 059</b>	<b>3 456</b>

### Echéancier des flux contractuels au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	Moins d' 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Options de vente des actionnaires minoritaires	18	18				18		
Avances rémunérées	86	86						86
Emprunts auprès des établissements de crédit et billets de trésorerie	1 102	1 102	637	13	13	217	213	8
Emprunts obligataires	4 420	4 420	57				1 300	3 063
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	74	74	74					
Dettes financières diverses	260	260	241	5	7	1	1	4
Intérêts futurs sur passifs financiers		1 607	190	193	190	189	182	663
<b>Total encours des dettes financières (hors dérivés)</b>	<b>5 959</b>	<b>7 567</b>	<b>1 201</b>	<b>212</b>	<b>210</b>	<b>425</b>	<b>1 695</b>	<b>3 824</b>
Dérivés actifs	(14)							
Dérivés passifs	134							
<b>Total dérivés nets</b>	<b>121</b>	<b>121</b>	<b>85</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	
<b>Total</b>	<b>6 080</b>	<b>7 687</b>	<b>1 285</b>	<b>223</b>	<b>227</b>	<b>430</b>	<b>1 698</b>	<b>3 824</b>

## Emprunts obligataires après gestion des risques de taux

<i>(en millions d'euros)</i>	Nominal	Valeur au bilan	Devise	Taux nominal	Echéance
Date d'émission					
23 Septembre 2009	1 250	1 323	EUR	3,875%	2016
23 Septembre 2009	1 000	1 046	EUR	4,875%	2024
06 Novembre 2009	750	781	EUR	4,375%	2019
22 Septembre 2010	750	746	EUR	3,5%	2021
05 Octobre 2011	500	497	EUR	4,625%	2017
14 Mars 2012	400	396	EUR	4,625%	2017
04 Avril 2012	200	197	EUR	TEC10 + 2,125%	2022
Total	<b>4 850</b>	<b>4 986</b>			

Le groupe a émis deux emprunts obligataires au cours de l'exercice 2012 pour un montant de 600 M€ qui vient s'ajouter aux émissions faites de 2009 à 2011. L'encours atteint un montant total de 4 850 M€ au 31 décembre 2012. Sur ce montant, 950 millions d'euros ont été couverts contre taux variable EUR au moyen de swap de taux.

### Garanties et clauses particulières

A l'exception de l'emprunt de 28 milliards de CFA (équivalent à EUR 43 millions) de SOMAIR incluant des suretés sur Actifs, aucun emprunt ou dette (hors dettes sur immobilisations en crédit bail) n'est garanti par des actifs.

### Covenants

Il n'existe pas, au 31 décembre 2012, d'engagements financiers significatifs incluant des « covenants » financiers.

## NOTE 26. AVANCES ET ACOMPTES RECUS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 069	3 300
Avances et acomptes reçus finançant les immobilisations	934	847
<b>Total</b>	<b>4 004</b>	<b>4 148</b>

Ce poste correspond aux avances d'exploitation et d'investissement contractuellement accordés par des clients et ne portant pas intérêt. Le remboursement de ces avances et acomptes est effectué par imputation sur le chiffre d'affaires dégagé au titre des contrats considérés, qui concernent principalement les ventes de combustibles et d'uranium, de traitement et de recyclage des combustibles usés et de réacteurs. Les avances portant intérêts figurent en dettes financières.

Seuls les avances et acomptes effectivement perçus sont comptabilisés.

Les avances et acomptes reçus sur commandes correspondent aux montants reçus de clients au titre de contrats ne comportant pas de financement d'investissements significatifs. Dans le cas des contrats à long terme, le montant inscrit au bilan représente le solde net des avances et acomptes reçus et du chiffre d'affaires facturé ou reconnu en fonction de l'avancement ; il inclut également des produits financiers calculés sur les excédents de trésorerie générés par ces avances et acomptes et dont le montant est déterminé contrat par contrat.

Les avances et acomptes reçus finançant les immobilisations correspondent aux montants reçus de clients et concourant au financement d'investissements affectés à l'exécution de contrats de longue durée auxquels ils ont souscrit.

## NOTE 27. AUTRES DETTES

### Dettes opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Dettes fiscales et sociales hors Impôt sur les Sociétés	1 345	1 302
Instruments financiers	145	199
Autres dettes opérationnelles	1 090	1 122
<b>Total</b>	<b>2 581</b>	<b>2 623</b>

Le poste Instruments financiers comprend la juste valeur des instruments dérivés de couverture d'opérations commerciales ainsi que la juste valeur des engagements fermes couverts.

Les dettes opérationnelles se ventilent par échéance de façon suivante au 31 décembre 2012 :

- Moins d'un an : 2 136 millions d'euros
- De 1 à 5 ans : 287 millions d'euros
- Plus de 5 ans : 158 millions d'euros

### Dettes non opérationnelles

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>85</b>

## NOTE 28. TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION

### Variation du Besoin en Fonds de Roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Variation des stocks et en cours	(75)	109
Variation des clients et autres créances	309	(177)
Variation des fournisseurs et autres dettes	358	168
Variation des avances et acomptes reçus sur commandes	(289)	197
Variation des avances et acomptes versés	10	(103)
Variation de la couverture de change du BFR	(4)	27
<b>Total</b>	<b>309</b>	<b>221</b>

## NOTE 29. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Le détail des transactions entre le Groupe et son actionnaire principal le CEA est présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	CEA	
	31/12/2012	31/12/2011
Ventes	555	522
Achats	117	109
Créances sur les entreprises liées	932	918
Dettes envers les entreprises liées	166	146
Garanties données aux entreprises liées	-	-
Garanties reçues des entreprises liées	-	-

Les transactions entre le Groupe et les entreprises associées ne sont pas significatives.

## Relations avec les entreprises du secteur public

Le Groupe réalise des transactions courantes avec des entreprises du secteur public, essentiellement EDF. Les transactions avec EDF concernent la vente d'uranium, des prestations d'enrichissement, la fourniture de combustible nucléaire, des opérations de maintenance de centrales et des ventes d'équipements, ainsi que des prestations de transport, d'entreposage, de traitement et de recyclage des combustibles usés.

## Cession de la participation d'AREVA dans ERAMET au FSI

La cession de la participation d'AREVA dans ERAMET au FSI est devenue effective le 16 mai 2012 (cf. note 2).

## Rémunérations versées aux principaux dirigeants

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Avantages à court terme	3 317	4 666
Indemnités de fin de contrat	2 574	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	92
Autres avantages à long terme	-	-
<b>Total</b>	<b>5 891</b>	<b>4 758</b>

Les principaux dirigeants comprennent les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance. Les avantages à court terme et indemnités de fin de contrat incluent les rémunérations versées sur l'année par le Groupe ainsi que par le CEA (549 milliers d'euros en 2012 contre 515 milliers d'euros en 2011).

## NOTE 30. QUOTAS D'EMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

<i>(en tonnes de CO2)</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Quotas attribués à AREVA	91 978	91 978
Emissions réelles	40 330	41 620
Excédent des quotas sur les émissions	51 648	50 358
Quotas cédés sur le marché Powernext	76 720	0



## NOTE 31. GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

### Objectifs généraux

Le groupe dispose d'une organisation dédiée s'appuyant sur des politiques de gestion des risques financiers approuvées par le Comité Exécutif, qui lui permet de gérer de façon centralisée les risques de change, matières premières, taux et liquidité auxquels il est exposé

Au sein de la Direction Financière, la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie (DOFT) intervient sur les marchés financiers, en tant que centre de services et de gestion des risques financiers du groupe. Elle dispose pour cela d'une organisation garantissant la séparation des fonctions, des moyens humains et techniques et des systèmes d'information nécessaires. Le périmètre d'opérations traitées par la DOFT couvre le change et les matières premières, la centralisation de trésorerie, les financements internes et externes et la gestion du risque de taux, l'endettement bancaire, les placements et le suivi de la gestion d'actifs déléguée.

Pour rendre compte des risques financiers et des limites de position associées, la DOFT produit un reporting mensuel présentant ses positions et les performances de ses activités de gestion. Ce reporting est adressé à la Direction Générale, et aux directions financière, juridique, et de la stratégie. Des reportings hebdomadaires à destination du Directeur Financier du groupe, incluant la valorisation de l'ensemble des positions à leurs valeurs de marché, complètent le dispositif et permettent de suivre le risque de contrepartie supporté par le groupe.

### Risque de change

La dépréciation du dollar US contre l'euro peut affecter les résultats du groupe à moyen terme

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le groupe est exposé à la variation des cours de change en particulier à la parité euro/dollar US. La volatilité des cours peut impacter les écarts de conversion, les capitaux propres et les résultats du groupe.

**Risque de conversion** : le risque de conversion résultant de l'impact comptable de la conversion dans les comptes consolidés du groupe des devises de comptes des filiales contre l'euro n'est pas couvert dans la mesure où ce risque ne se matérialise pas par un flux. Seuls les dividendes attendus des filiales pour l'année suivante font l'objet d'une couverture dès lors qu'ils sont connus.

La valeur de l'euro par rapport au dollar américain s'est dépréciée de 8,3% en moyenne sur l'année 2012 par rapport à l'année 2011. L'impact de la variation des taux de change sur le résultat opérationnel du groupe s'élève à -17 millions d'euros en 2012 et s'élevait à +73 millions d'euros en 2011.

**Risque Bilancier** : le groupe minimise le risque de change bilancier issu d'actifs ou de passifs financiers émis en devises étrangères, en finançant ses filiales dans leur devise de compte. Les prêts et emprunts accordés aux filiales par la Trésorerie, qui centralise le financement, sont ensuite systématiquement transformés en euro par le biais de swaps de change ou cross currency swaps.

Dans le cas d'investissement long terme générant des cash-flows futurs en devises étrangères, le groupe neutralise le risque de change en adossant un passif dans la même devise.

**Risque transactionnel** : le principal risque de change concerne la variation entre l'euro et le dollar. Le groupe est également sensible, en tant que producteur d'uranium au Canada, à la parité dollar canadien contre dollar américain, devise dans laquelle sont libellés les prix.

La politique du groupe approuvée par le Comité Exécutif vise à, ainsi, couvrir de façon systématique les risques de change certains générés par l'activité commerciale, et recommande, dans la mesure du possible, de couvrir les risques incertains (phases d'appels d'offres) dans le but de minimiser l'impact des variations de cours sur le résultat net consolidé.

Afin de couvrir le risque de change transactionnel, constitué de créances et de dettes, d'engagements fermes hors bilan (commandes clients et fournisseurs), de flux futurs hautement probables (budgets de ventes ou d'achats, marges prévisionnelles sur contrats) et d'appels d'offres en devises étrangères, le groupe AREVA met en place des instruments financiers dérivés (principalement des contrats de change à terme) ou des contrats d'assurance spécifiques (contrats Coface). Ces opérations de couverture sont donc adossées en montant et maturité à des sous jacents économiques et, en règle générale, sont documentées et éligibles à la comptabilité de couverture (hormis les couvertures d'appels d'offre en devise).

Conformément aux politiques groupe, les entités opérationnelles responsables de l'identification du risque de change initient les opérations de couverture contre leur devise de compte de façon exclusive avec la Salle des Marchés du groupe hors exceptions liées à des contraintes opérationnelles ou réglementaires spécifiques. La Direction des Opérations Financière et de la Trésorerie qui centralise ainsi le risque de change des entités, couvre ensuite sa position en direct avec les contreparties bancaires. Un dispositif de limites strict, portant notamment sur les positions de change autorisées de la Salle des Marchés et les résultats, calculés en marked to market, est contrôlé quotidiennement par des équipes spécialisées chargées également des valorisations

d'opérations. En complément, des analyses de sensibilités à une variation des cours de change sont effectuées périodiquement.

Au 31 décembre 2012, les instruments financiers dérivés mis en place par le Groupe pour couvrir le risque de change sont les suivants :

		2013	2014	2015	2016	2017	> 5 ans	TOTAL	Valeur de marché
		<i>(Montants notionnels par date de maturité au 31 Décembre 2012)</i>							
<b>Contrats Forward</b>									
	JPY/EUR	46	59	6				111	12
	USD/EUR	444	175	120	54	11		804	9
	SEK/EUR	45	290					336	50
	JPY/USD	14	0					14	1
	CAD/EUR	8	0	1				9	0
	CAD/USD	115	40	32				187	3
	GBP/EUR	15	155					169	(1)
	AUTRES	32	3	0				35	(2)
<b>Total</b>		<b>720</b>	<b>722</b>	<b>157</b>	<b>54</b>	<b>11</b>		<b>1 665</b>	<b>71</b>
<b>Swaps cambistes</b>									
	JPY/EUR	147	65	22				235	7
	USD/EUR	3 037	122	133	119	12		3 424	(10)
	SEK/EUR	65						65	0
	CAD/EUR	520						520	14
	CAD/USD	30	38	17	4			89	1
	JPY/USD	7	0					7	0
	GBP/EUR	24						24	0
	AUTRES	93						93	1
<b>Total</b>		<b>3 923</b>	<b>226</b>	<b>172</b>	<b>123</b>	<b>12</b>		<b>4 458</b>	<b>13</b>
<b>Options de change</b>									
	ZAR/USD	9						9	0
	JPY/EUR	31	35					65	0
	USD/EUR	68	85	30	15			199	0
	CAD/USD	44	8		14			65	0
<b>Total</b>		<b>152</b>	<b>127</b>	<b>30</b>	<b>29</b>			<b>338</b>	<b>0</b>
<b>Cross currency swaps*</b>									
	USD/EUR			51				51	3
	CAD/EUR			106				106	3
<b>Total</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>157</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>157</b>	<b>7</b>
<b>Total général</b>		<b>4 795</b>	<b>1 076</b>	<b>517</b>	<b>206</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>6 618</b>	<b>90</b>

\* Cross currency swap, seulement la part change du résultat est représentée ; la part taux est présentée dans l'annexe dette.

Au 31 décembre 2012 et 2011, la répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de change peut s'analyser comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2012		2011	
	Montants nominaux en VA	Valeur de marché	Montants nominaux en VA	Valeur de marché
<b>Dérivés rattachés à des stratégies de FVH</b>	<b>3 750</b>	<b>74</b>	<b>4 508</b>	<b>(20)</b>
Swaps cambistes	2 866	15	3 287	(77)
Termes	727	53	1 035	57
Cross currency swaps	157	7	187	0
<b>Dérivés rattachés à des stratégies en NIH</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Swaps cambistes				
Termes				
Cross currency swaps				
<b>Dérivés rattachés à des stratégies de CFH</b>	<b>1 842</b>	<b>20</b>	<b>2 136</b>	<b>4</b>
Swaps cambistes	652	2	755	11
Termes	919	18	992	(2)
Options	271	0	390	(5)
<b>Dérivés non éligibles</b>	<b>1 025</b>	<b>(4)</b>	<b>399</b>	<b>(7)</b>
Swaps cambistes	940	(4)	142	(3)
Termes	18	0	83	(3)
Options	67	0	174	(1)
Cross currency swaps			1	0
<b>Total général</b>	<b>6 618</b>	<b>90</b>	<b>7 043</b>	<b>(23)</b>

Une part significative des instruments financiers non documentés en 2012 et 2011 correspond à des dérivés souscrits afin de couvrir le risque de change portant sur des actifs et passifs monétaires, ce qui constitue une couverture naturelle. Les instruments financiers non documentés selon la norme IAS 39 incluent également des dérivés contractés à des fins de couverture des appels d'offre en devises.

Sur la base des données de marchés en date de clôture, les impacts sur les capitaux propres du Groupe à fin 2012 liés aux instruments dérivés de change qualifiés de couverture de flux de trésorerie, seraient respectivement de +43 M€ et -42 M€ en cas de variation instantanée de +5 % et de -5% des cours de change contre euro. A fin 2011, ces impacts s'élevaient selon les mêmes hypothèses à +28 M€ et -30 M€.

Sur la base des données de marchés en date de clôture, les impacts à fin 2012 sur le résultat du Groupe, liés aux dérivés de change non documentés de couverture, seraient respectivement de +6 M€ et -7 M€ en cas de variation instantanée de +5 % et de -5% des cours de change contre euro. A fin 2011, ces impacts s'élevaient selon les mêmes hypothèses à +8 M€ et -9 M€.

Compte tenu de l'exposition à fin 2012 et fin 2011 constituée des éléments suivants :

. d'une part, les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan, libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les détient ou les encourt, et qui ne font pas l'objet d'une couverture conformément aux critères de la norme IAS 39 ;

. d'autre part, les instruments dérivés de change qui ne sont pas qualifiés de couverture conformément aux critères de la norme IAS 39,

La sensibilité du résultat consolidé avant impôt des activités poursuivies à une variation, respectivement de +5% et -5% du taux de change des principales monnaies étrangères dans lesquelles AREVA est exposée contre l'Euro, est évaluée comme suit :

- Au 31 décembre 2012 :

- . Dollar des Etats-Unis : - 8 et + 8 M€
- . Dollar canadien : + 1 et - 1 M€

- Au 31 décembre 2011 :

- . Dollar des Etats-Unis : - 16 et + 16 M€
- . Dollar canadien : -1 et +1 M€

## Risque sur matières premières

Le groupe n'est plus exposé à la variation de prix de l'or et ne détient plus d'instrument dérivé de couverture sur l'or depuis la cession de sa filiale La Mancha en 2012.

## Risque de taux

La gestion du risque de taux est entièrement assurée au niveau de la Direction des Opérations Financières et de la Trésorerie qui centralise (hors cas particuliers ou contraintes réglementaires) les besoins ou excédents de trésorerie courants et stables des filiales et met en place de façon centralisée les financements externes appropriés.

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés, pour contrôler, en fonction des conditions de marché, la répartition entre taux fixe et taux variable de l'endettement externe et des placements, dans le but de réduire principalement son coût de financement et d'optimiser également la gestion de ses excédents de trésorerie.

Au 31 décembre 2012, les instruments financiers utilisés sont principalement des contrats de swaps de taux pour la gestion dynamique de la dette externe.

En fonction des différentes activités, un dispositif de limites portant sur les types d'instruments pouvant être traités, les montants susceptibles d'être engagés et la sensibilité des positions, encadre la gestion du risque de taux par la Salle des Marchés.

Des swaps de taux inflation en USD ont été mis en place pour couvrir un risque commercial spécifique et isolé pour le compte du BG Mines.

Au 31 décembre 2012, les instruments financiers de couverture de taux se répartissaient comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Montants notionnels par date de maturité au 31 Décembre 2012							Valeur de marché
	TOTAL	2013	2014	2015	2016	2017	> 5 ans	
<b>Swaps de taux -prêteur variable Euro</b>								
<i>Emprunteur fixe Euro</i>	400	-	-	200	200	-	-	(11)
<b>Swaps de taux - prêteur variable Euro</b>								
<i>Emprunteur variable Dollar US</i>	181	-	-	181	-	-	-	0
<i>Emprunteur variable Dollar CAD</i>	384	-	-	384	-	-	-	(3)
<b>Swaps de taux -prêteur fixe Euro</b>								
<i>Emprunteur variable Euro</i>	1 020	70	-	-	800	-	150	102
<b>Swaps de taux Inflation - prêteur variable Dollar US</b>								
<i>Emprunteur fixe Dollar US</i>	133	-	-	-	-	-	133	(6)
<b>Total général</b>	<b>2 117</b>	<b>70</b>	<b>-</b>	<b>765</b>	<b>1 000</b>	<b>-</b>	<b>283</b>	<b>82</b>

Au 31 décembre 2012, la répartition par type de stratégie de couverture, des instruments financiers dérivés de taux peut s'analyser comme suit :

Instrument de taux <i>En millions d'euros</i>	Valeur de marché des contrats (1)				Total
	Montants nominaux des contrats	Couverture de flux de trésorerie futurs (CFH)	Couverture de juste valeur (FVH)	Non affectés (Trading)	
<b>Swaps de taux -prêteur variable Euro</b>					
<i>Emprunteur fixe Euro</i>	<b>400</b>	0	(11)	0	(11)
<b>Swaps de taux - prêteur variable Euro</b>					
<i>Emprunteur variable Dollar US</i>	<b>181</b>	0	0	0	0
<i>Emprunteur variable Dollar CAD</i>	<b>384</b>	0	(3)	0	(3)
<b>Swaps de taux -prêteur fixe Euro</b>					
<i>Emprunteur variable Euro</i>	<b>1 020</b>	0	102	()	102
<b>Swaps de taux Inflation - prêteur variable Dollar US</b>					
<i>Emprunteur fixe Dollar US</i>	<b>133</b>	0	0	(6)	(6)
<b>Total général</b>	<b>2 117</b>	<b>0</b>	<b>88</b>	<b>(6)</b>	<b>82</b>

(1) Gain/(Perte)

Les tableaux suivants synthétisent l'exposition nette du groupe au risque de taux avant et après opérations de gestion à fin 2012 et fin 2011.

### Echéancier des actifs financiers et des dettes financières du groupe au 31/12/2012 (I)

	Moins d' 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Actifs financiers (II)</b>	<b>1 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>71</b>	<b>1 902</b>
<i>dont actifs à taux fixes</i>	175	0	0	0	0	0	175
<i>dont actifs à taux variables (III)</i>	1 569	0	0	0	0	71	1 791
<i>dont actifs ne portant pas à intérêts</i>	86	0	0	0	0	0	86
<b>Dettes financières</b>	<b>(286)</b>	<b>(32)</b>	<b>(226)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(901)</b>	<b>(2 863)</b>	<b>(5 850)</b>
<i>dont dettes à taux fixes</i>	(113)	(32)	(17)	(1 265)	(908)	(2 593)	(4 928)
<i>dont dettes à taux variables</i>	(67)	0	(200)	(207)	0	(200)	(674)
<i>dont dettes ne portant pas à intérêts</i>	(106)	0	(10)	(70)	7	(70)	(247)
<b>Exposition nette avant gestion</b>	<b>1 546</b>	<b>(32)</b>	<b>(226)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(901)</b>	<b>(2 792)</b>	<b>(3 948)</b>
<i>part exposée aux taux fixes</i>	62	(32)	(17)	(1 265)	(908)	(2 593)	(4 752)
<i>part exposée aux taux variables</i>	1503	0	(200)	(207)	0	(129)	966
<i>part ne portant pas à intérêts</i>	(19)	0	(10)	(70)	7	(70)	(161)
<b>Opérations de gestion hors bilan</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>sur la dette via swap expo taux fixe</i>	70	0	(200)	600	0	150	620
<i>sur la dette via swap expo taux variable</i>	(70)	0	200	(600)	0	(150)	(620)
<b>Exposition nette après gestion</b>	<b>1546</b>	<b>(32)</b>	<b>(226)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(901)</b>	<b>(2 792)</b>	<b>(3 948)</b>
<i>part exposée aux taux fixes</i>	132	(32)	(217)	(665)	(908)	(2 443)	(4 133)
<i>part exposée aux taux variables</i>	1 433	0	0	(807)	0	(279)	346
<i>part ne portant pas intérêts</i>	(19)	0	(10)	(70)	7	(70)	(161)

(I) Nominiaux contre valorisés en euros

(II) Trésorerie et autres actifs financiers courants

(III) Les échéances < 3 mois sont assimilées à du taux variable

## Echéancier des actifs financiers et des dettes financières du groupe au 31/12/2011 (I)

	Moins d' 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Actifs financiers (II)</b>	<b>2 473</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>73</b>	<b>2 546</b>
<i>dont actifs à taux fixes</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont actifs à taux variables (III)</i>	2 416	0	0	0	0	73	2 489
<i>dont actifs ne portant pas à intérêts</i>	58	0	0	0	0	0	58
<b>Dettes financières</b>	<b>(1 144)</b>	<b>(19)</b>	<b>(20)</b>	<b>(236)</b>	<b>(1 513)</b>	<b>(3 161)</b>	<b>(6 094)</b>
<i>dont dettes à taux fixes</i>	(506)	(19)	(20)	(13)	(1 264)	(3 098)	(4 920)
<i>dont dettes à taux variables</i>	(215)	0	0	(207)	(200)	0	(622)
<i>dont dettes ne portant pas à intérêts</i>	(424)	0	0	(16)	(49)	(63)	(552)
<b>Exposition nette avant gestion</b>	<b>1 329</b>	<b>(19)</b>	<b>(20)</b>	<b>(236)</b>	<b>(1 513)</b>	<b>(3 088)</b>	<b>(3 548)</b>
<i>part exposée aux taux fixes</i>	(507)	(19)	(20)	(13)	(1 264)	(3 098)	(4 920)
<i>part exposée aux taux variables</i>	2 201	0	0	(207)	(200)	73	1 867
<i>part ne portant pas à intérêts</i>	(366)	0	0	(16)	(49)	(63)	(494)
<b>Opérations de gestion hors bilan</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>sur la dette via swap expo taux fixe</i>	456	0	0	(200)	750	150	1 156
<i>sur la dette via swap expo taux variable</i>	(456)	0	0	200	(750)	(150)	(1 156)
<b>Exposition nette après opérations de gestion</b>	<b>1 329</b>	<b>(19)</b>	<b>(20)</b>	<b>(236)</b>	<b>(1 513)</b>	<b>(3 088)</b>	<b>(3 548)</b>
<i>part exposée aux taux fixes</i>	(50)	(19)	(20)	(213)	(514)	(2 948)	(3 764)
<i>part exposée aux taux variables</i>	1 745	0	0	(7)	(950)	(77)	711
<i>part ne portant pas à intérêts</i>	(366)	0	0	(16)	(49)	(63)	(494)

(I) Nominaux contre valorisés en euros

(II) Trésorerie et autres actifs financiers courants

(III) Les échéances < 3 mois sont assimilées à du taux variable

Sur la base de l'exposition à fin décembre 2012, une variation à la hausse des taux d'intérêts de 1% aurait un impact en année pleine sur le coût de l'endettement financier et donc sur le résultat consolidé avant impôt du Groupe estimé à +4 M€. Cet impact s'élevait à +7 M€ à fin 2011.

### Risque sur actions

Le groupe détient des actions cotées pour un montant significatif et est exposé à la variation des marchés financiers.

Les actions cotées détenues par le groupe AREVA sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

Elles sont réparties en trois catégories :

- titres mis en équivalence (voir note 14. *Participations dans les entreprises associées*) ;
- actions présentes au sein du portefeuille financier dédié aux opérations de fin de cycle (voir note 13. *Opérations de fin de cycle*) ;
- Autres actifs financiers immobilisés : il s'agit de participations dans des sociétés cotées (Alcatel, Japan Steel Works ...) (voir note 15. *Autres actifs financiers non courants*).

A noter que la participation dans Eramet a été cédée au cours de l'année 2012.

Le risque actions des titres mis en équivalence et des autres actifs financiers immobilisés non courants ne fait pas l'objet de mesures spécifiques de protection contre la baisse des cours.

Le risque sur actions du portefeuille dédié aux opérations fin de cycle fait partie intégrante de la gestion d'actifs qui, dans le cadre du choix d'allocation actions / obligations, utilise les actions pour apporter un supplément de rendement à long terme (voir note 13. *Opérations de fin de cycle*). Cette exposition aux actions européennes, est gérée par différentes sociétés de gestion soit dans le cadre d'un mandat de titres soit par l'intermédiaire de plusieurs fonds communs de placement dédiés, dont la charte de gestion comprend un contrôle du risque de déviation par rapport à un indice.

La variation de valeur des titres de placement induite par la variation des marchés actions s'établit de la façon suivante :

#### Hypothèse Haute (+10% actions)

<b>31/12/2012</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>Titres de placement</b> <b>« disponibles à la vente »</b>	<b>Titres de placement</b> <b>« à la juste valeur par le</b> <b>compte de résultat »</b>
<b>Position Bilan</b>	<b>2 390</b>	-
Sensibilité au résultat	-	-
Sensibilité aux capitaux propres	239	-

#### Hypothèse basse (-10% actions)

<b>31/12/2012</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>Titres de placement</b> <b>« disponibles à la vente »</b>	<b>Titres de placement</b> <b>« à la juste valeur par le</b> <b>compte de résultat »</b>
<b>Position Bilan</b>	<b>2 390</b>	-
Sensibilité au résultat	(3)	-
Sensibilité aux capitaux propres	(236)	-

#### Hypothèse Haute (+10% actions)

<b>31/12/2011</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>Titres de placement</b> <b>« disponibles à la vente »</b>	<b>Titres de placement</b> <b>« à la juste valeur par le</b> <b>compte de résultat »</b>
<b>Position Bilan</b>	<b>2 030</b>	-
Sensibilité au résultat	-	-
Sensibilité aux capitaux propres	203	-

#### Hypothèse basse (-10% actions)

<b>31/12/2011</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>Titres de placement</b> <b>« disponibles à la vente »</b>	<b>Titres de placement</b> <b>« à la juste valeur par le</b> <b>compte de résultat »</b>
<b>Position Bilan</b>	<b>2 030</b>	-
Sensibilité au résultat	(35)	-
Sensibilité aux capitaux propres	(168)	-

## Risque de contrepartie

Le groupe est exposé au risque de contrepartie lié à son utilisation d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de change et de taux, ainsi qu'aux risques sur matières premières. Le groupe utilise principalement des achats et ventes à terme de devises et de matières premières, des produits dérivés de taux (contrat de "Swap", "futures" ou produits optionnels) pour couvrir ces types de risques. Ces transactions exposent le groupe au risque de contrepartie lorsque ces contrats sont traités sur un marché de gré à gré.

Afin de minimiser ce risque, la Trésorerie du groupe traite avec des contreparties diversifiées de premier plan et sélectionnées en fonction de leurs notations par Standard & Poor's et Moody's au minimum en Investment Grade. Un contrat-cadre juridique est systématiquement mis en place avec les contreparties.

La limite de montant attribuée à chaque contrepartie est fixée en fonction de la notation de la contrepartie, de la nature et de la maturité des produits traités. Sauf dégradation de la notation d'une contrepartie, l'allocation des limites est à minima revue annuellement et fait l'objet d'une validation par le Directeur Financier du groupe. Le contrôle des limites fait l'objet d'un reporting spécifique produit par les équipes de contrôle interne de la Trésorerie groupe. Durant les périodes spécifiques de grande instabilité financière pouvant impliquer un risque accru de défaillances bancaires difficilement identifiable au travers des notations financières, le groupe suit, en tant que de besoin, l'évolution d'indicateurs avancés tels que la valeur des CDS ("Credit Default

Swap") des contreparties éligibles afin d'ajuster les limites autorisées.

Lorsque les conditions l'exigent (risque croissant de contrepartie, transactions à plus ou moins long-terme, etc.), des transactions de marché sont encadrées par des conditions d'appels de marge mensuels limitant l'exposition du groupe sur une contrepartie à un seuil prédéterminé : « Credit Support Annex » dans le cadre d'une convention ISDA, ou « Annexe de Remises en Garantie » dans le cadre d'une convention FBF.

## Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est assurée par la Direction des Opérations Financières du groupe qui met à disposition des filiales les moyens de financement à court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales du groupe quel que soit leur rang de détention par AREVA. Cette gestion, opérée par la Direction des Opérations Financières du groupe, est effectuée principalement par le biais de conventions de cash-pooling et de prêts et emprunts intra-groupe sous réserve que les réglementations locales le permettent. La position de trésorerie consolidée, lorsqu'elle est excédentaire, est gérée dans un objectif d'optimisation du revenu des placements tout en privilégiant la liquidité des supports utilisés.

Les financements externes sont également mis en place de façon centralisée par la Trésorerie, permettant ainsi d'optimiser le coût des financements et l'accès au marché bancaire.

En 2012, le groupe a :

- cédé en mai sa participation dans ERAMET pour un montant de 776 millions d'euros ;
- réalisé en mars une émission obligataire supplémentaire pour 400 millions d'euros à cinq ans (échéance 5 octobre 2017) à un taux de 4,625 % ;
- réalisé en avril un placement privé supplémentaire pour 200 millions d'euros à dix ans (échéance 21 mars 2022) à taux variable.

En 2011, le groupe avait :

- Acquis en mars la participation de Siemens dans AREVA NP Sas pour un montant de 1,679 milliards d'euros, et reçu en mai de la part de Siemens 648 millions d'euros au titre d'une pénalité.
- Cédé en mars sa participation dans STMicroelectronics pour un montant de 696 millions d'euros.
- Remboursé intégralement en octobre le crédit syndiqué d'AREVA Resources Canada pour un montant de 350 millions de dollars canadiens.
- Réalisé en octobre une émission obligataire supplémentaire pour 500 millions d'euros à 6 ans (échéance 5 octobre 2017) à un taux de 4,625 %.
- Reclassé en novembre sa participation dans Suez Environnement dans son fonds dédié lui permettant de générer une trésorerie de 80 millions d'euros.

Les financements externes ne font pas l'objet de clauses restrictives spécifiques. Toutefois, il existe, dans certains accords financiers, des clauses de changement de contrôle stipulant soit le maintien du contrôle du groupe sur la filiale d'AREVA ayant conclu l'accord, soit le maintien du contrôle de l'État français sur AREVA. La notion de contrôle s'envisage soit à la lecture de l'article L. 233-3 du Code de commerce soit par rapport au pourcentage de détention du capital devant rester supérieur à 51 %. La perte de contrôle d'AREVA sur sa filiale ou de l'État sur AREVA pourrait, sous certaines conditions, aboutir à une exigibilité anticipée de l'accord concerné.

## Risque de crédit

AREVA n'est exposé au risque de crédit qu'à travers ses placements d'excédents de trésorerie au moyens de Titres de Créances Négociables et de Fonds Commun de Placements ou SICAV Monétaires. Le choix de ces Titres de Créances Négociables est encadré par des limites d'expositions en fonction de la notation de l'émetteur (notée à CT en Investment Grade). Ces limites sont validées par l'Excom. En ce qui concerne les Fonds Commun de Placements ou SICAV Monétaires, le groupe ne place ses excédents de trésorerie que dans le cadre des notations de l'émetteur (avec les mêmes critères que ceux décrits précédemment) et sur des véhicules d'investissement avec des durées moyennes de vie n'excédant pas trois mois..

## Valeur de marché des instruments financiers



Les valeurs de marchés des instruments financiers de change, taux et matières premières ont été calculées sur la base des données de marchés collectées en date de clôture, par actualisation du différentiel de cash flows futurs, ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers. Utiliser des données de marchés différentes pourrait avoir un impact significatif sur l'estimation des valeurs de marché.

### **Garantie de liquidité Framépargne**

Dans le cadre du plan d'épargne Groupe d'AREVA, le FCPE Framépargne détient des actions de la société. Le FCPE Framépargne bénéficiait d'une garantie de liquidité sur les actions détenues, telle que prévue par la loi sur l'épargne salariale, donnée par un établissement financier indépendant jusqu'au 31/12/2008. Pour permettre la mise en place de cet engagement, la société AREVA avait donné à l'établissement financier une garantie de valeur sur 3 398 240 actions. En 2012, AREVA a racheté à l'établissement financier la totalité de ces actions et mis fin à la garantie de valeur.

## NOTE 32. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

### Actifs et passifs financiers détaillés par catégorie

**2012**

**ACTIF**

(en millions d'euros)

	Ventilation par catégorie								
	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
<b>Actifs non courants</b>	<b>22 107</b>	<b>16 120</b>	<b>771</b>			<b>4 602</b>	<b>582</b>	<b>32</b>	<b>6 060</b>
Goodwills sur entreprises intégrées	3 998	3 998							
Immobilisations incorporelles	2 961	2 961							
Immobilisations corporelles	7 738	7 738							
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	217	217							
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 695		680			4 433	582		5 767
Titres des entreprises associées	175	175							
Autres actifs financiers non courants	294	2	92			169		32	292
Actifs du régime de pension	-								
Actifs d'impôts différés	1 029	1 029							
<b>Actifs courants</b>	<b>9 148</b>	<b>5 261</b>	<b>3 402</b>		<b>247</b>			<b>238</b>	<b>3 887</b>
Stocks et en-cours	2 608	2 608							
Clients et comptes rattachés	2 130	723	1 407						1 407
Autres créances opérationnelles	2 079	1 527	399					153	552
Impôts courants – actif	92	92							
Autres créances non opérationnelles	113	86	26						26
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 543		1 543		1				1 544
Autres actifs financiers courants	358		27		246			85	358
Actifs des activités destinées à être cédées	225	225							
<b>Total actif</b>	<b>31 255</b>	<b>21 381</b>	<b>4 173</b>		<b>247</b>	<b>4 602</b>	<b>582</b>	<b>270</b>	<b>9 946</b>

Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et par les « Autres éléments du résultat global » selon :

- Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,
- Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,
- Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

(en millions d'euros)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
<b>Actifs non courants</b>	<b>4 497</b>	<b>119</b>	<b>18</b>	<b>4 634</b>
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	4 433			4 433
Autres actifs financiers non courants	64	119	18	201
<b>Actifs courants</b>	<b>247</b>	<b>238</b>		<b>485</b>
Autres créances opérationnelles		153		153
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1			1
Autres actifs financiers courants	246	85		331
<b>Total actif</b>	<b>4 744</b>	<b>357</b>	<b>18</b>	<b>5 119</b>

**PASSIF ET CAPITAUX PROPRES***(en millions d'euros)***Ventilation par catégorie**

	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés	Juste valeur des passifs financiers
<b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>5 556</b>	<b>5 556</b>						
Capital	1 456	1 456						
Primes et réserves consolidées	3 473	3 473						
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	286	286						
Réserves de conversion	57	57						
Résultat net de l'exercice – part du Groupe	(99)	(99)						
Intérêts minoritaires	382	382						
<b>Passifs non courants</b>	<b>14 107</b>	<b>8 543</b>		<b>5 564</b>				<b>4 702</b>
Avantages du personnel	2 026	2 026						
Provisions pour opérations de fin de cycle	6 331	6 331						
Autres provisions non courantes	163	163						
Dettes financières non courantes	5 564			5 564				4 702
Passifs d'impôts différés	23	23						
<b>Passifs courants</b>	<b>11 593</b>	<b>8 144</b>		<b>3 350</b>			<b>98</b>	<b>3 448</b>
Provisions courantes	2 562	2 562						
Dettes financières courantes	286			237			49	286
Avances et acomptes reçus	4 004	4 004						
Fournisseurs et comptes rattachés	1 928	107		1 820				1 820
Autres dettes opérationnelles	2 581	1 319		1 213			49	1 262
Impôts courants - passif	72	72						
Autres dettes non opérationnelles	87	8		80				80
Passifs des activités destinées à être cédées	73	73						
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>31 255</b>	<b>22 243</b>		<b>8 914</b>			<b>98</b>	<b>8 150</b>

# 2011

## ACTIF

(en millions d'euros)

### Ventilation par catégorie

	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Instruments dérivés	Juste valeur des actifs financiers
<b>Actifs non courants</b>	<b>20 451</b>	<b>14 953</b>	<b>732</b>			<b>4 389</b>	<b>363</b>	<b>14</b>	<b>5 518</b>
Goodwills sur entreprises intégrées	4 239	4 239							
Immobilisations incorporelles	2 929	2 929							
Immobilisations corporelles	6 487	6 487							
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	226	226							
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 287		646			4 278	363		5 307
Titres des entreprises associées	205	205							
Autres actifs financiers non courants	217	6	86			111		14	211
Actifs du régime de pension	0								
Actifs d'impôts différés	861	861							
<b>Actifs courants</b>	<b>10 781</b>	<b>5 997</b>	<b>3 452</b>		<b>1 064</b>			<b>268</b>	<b>4 783</b>
Stocks et en-cours	2 579	2 579							
Clients et comptes rattachés	2 544	915	1 629						1 629
Autres créances opérationnelles	2 136	1 566	357					213	570
Impôts courants – actif	66	66							
Autres créances non opérationnelles	133	93	40						40
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 347	2	1 360		986				2 346
Autres actifs financiers courants	199		66		78			55	199
Actifs des activités destinées à être cédées	776	776							
<b>Total actif</b>	<b>31 232</b>	<b>20 950</b>	<b>4 183</b>		<b>1 064</b>	<b>4 389</b>	<b>363</b>	<b>282</b>	<b>10 301</b>

Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et par les « Autres éléments du résultat global » selon :

- Niveau 1 : évaluation à partir de cotations sur un marché actif,
- Niveau 2 : évaluation en l'absence de cotations sur un marché actif mais à partir d'éléments observables se rapportant à cet actif ou à ce passif,
- Niveau 3 : évaluation à partir de critères qui ne sont pas basés sur des éléments observables

(en millions d'euros)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
<b>Actifs non courants</b>	<b>4 353</b>	<b>14</b>	<b>36</b>	<b>4 403</b>
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	4 278			4 278
Autres actifs financiers non courants	75	14	36	125
<b>Actifs courants</b>	<b>1 064</b>	<b>268</b>		<b>1 332</b>
Autres créances opérationnelles		213		213
Trésorerie et équivalents de trésorerie	986			986
Autres actifs financiers courants	78	55		133
<b>Total actif</b>	<b>5 417</b>	<b>282</b>	<b>36</b>	<b>5 735</b>

**PASSIF ET CAPITAUX PROPRES***(en millions d'euros)***Ventilation par catégorie**

	Valeur au bilan	Actifs et passifs non financiers	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés	Juste valeur des passifs financiers
<b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>5 963</b>	<b>5 963</b>						
Capital	1 456	1 456						
Primes et réserves consolidées	6 320	6 320						
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	71	71						
Réserves de conversion	104	104						
Résultat net de l'exercice – part du Groupe	(2 503)	(2 503)						
Intérêts minoritaires	514	514						
<b>Passifs non courants</b>	<b>13 261</b>	<b>8 311</b>		<b>4 949</b>				<b>4 357</b>
Avantages du personnel	2 003	2 003						
Provisions pour opérations de fin de cycle	6 026	6 026						
Autres provisions non courantes	126	126						
Dettes financières non courantes	4 949			4 949				4 357
Passifs d'impôts différés	156	156						
<b>Passifs courants</b>	<b>12 008</b>	<b>7 664</b>		<b>4 041</b>			<b>303</b>	<b>4 344</b>
Provisions courantes	2 187	2 187						
Dettes financières courantes	1 144			948			197	1 144
Avances et acomptes reçus	4 148	4 148						
Fournisseurs et comptes rattachés	1 763	44		1 719				1 719
Autres dettes opérationnelles	2 623	1 221		1 296			106	1 402
Impôts courants - passif	58	58						
Autres dettes non opérationnelles	85	8		78				78
Passifs des activités destinées à être cédées								
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>31 232</b>	<b>21 939</b>		<b>8 990</b>			<b>303</b>	<b>8 701</b>

## Gains et pertes nets sur instruments financiers

### Titres disponibles à la vente

**2012**

	Dividendes et produits d'intérêts	Autres produits et charges	Evaluation ultérieure Variations de juste valeur et effets de change	Pertes de valeur	Résultat de cession
<i>(en millions d'euros)</i>					
Autres éléments du résultat global*			382		(88)
Compte de résultat	122			(7)	201
<b>Total</b>	<b>122</b>		<b>382</b>	<b>(7)</b>	<b>113</b>

\* : hors effet impôt

Au 31 décembre 2012, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en « autres éléments du résultat global » représente une plus-value latente globale de 388 millions d'euros.

**2011**

	Dividendes et produits d'intérêts	Autres produits et charges	Evaluation ultérieure Variations de juste valeur et effets de change	Perte de valeur	Résultat de cession
<i>(en millions d'euros)</i>					
Autres éléments du résultat global*			(177)		(129)
Compte de résultat	60			(113)	111
<b>Total</b>	<b>60</b>		<b>(177)</b>	<b>(113)</b>	<b>(18)</b>

\* : hors effet impôt

Au 31 décembre 2011, le solde des variations de valeur relatives aux titres disponibles à la vente comptabilisées en « autres éléments du résultat global » représentait une plus-value latente globale de 94 millions d'euros.

### Prêts et créances

**2012**

	Intérêts	Pertes de valeur	Abandons de créances
<i>(en millions d'euros)</i>			
Résultat	76	(8)	(1)

**2011**

	Intérêts	Pertes de valeur	Abandons de créances
<i>(en millions d'euros)</i>			
Résultat	159	1	-

### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Le résultat enregistré sur les actifs financiers et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2012 est de 5 millions d'euros contre 12 millions d'euros au 31 décembre 2011.

## Passifs financiers au coût amorti

**2012**

<i>(en millions d'euros)</i>	Charges d'intérêts et commissions	Autres produits et charges
Résultat	(228)	-

**2011**

<i>(en millions d'euros)</i>	Charges d'intérêts et commissions	Autres produits et charges
Résultat	(194)	-

## Instruments financiers dérivés de couverture

Au 31 décembre 2012, la part inefficace comptabilisée au compte de résultat des différents instruments financiers dérivés de couverture se ventile de la manière suivante :

• Cash flow hedge :	2 M€
• Fair value Hedge :	(5) M€
• Net investment hedge :	-
<b>TOTAL</b>	<b>(3) M€</b>

## Couverture de flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs hors impôt au 31 décembre 2011	Nouvelles opérations	Variation de valeur	Recyclage en résultat	Valeurs hors impôt au 31 décembre 2012
Instruments de couverture de flux de trésorerie	20	23	(32)	17	28

## Dépréciations durables des titres disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants au 31 décembre 2011	Dotations	Reprises sur cessions	Ecart de conversion	Montants au 31 décembre 2012
Fonds dédiés	(120)		93		(27)
Fonds non dédiés	(128)	(7)	4		(131)
<b>TOTAL</b>	<b>(248)</b>	<b>(7)</b>	<b>97</b>		<b>(158)</b>

## Moins values latentes non comptabilisées en résultat sur les titres disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants des moins values latentes au 31 décembre 2012	Dont : échéance inférieure à 1 an	Dont : échéance 1 à 2 ans
Mandat	27	25	1
FCP Actions	1	1	
FCPR			
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>1</b>

## NOTE 33. ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2012</b>	<i>moins d'1 an</i>	<i>de 1 à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>	<b>31/12/2011</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>1 994</b>	<b>748</b>	<b>1 051</b>	<b>195</b>	<b>2 021</b>
Engagements donnés liés à l'exploitation	1 877	683	1 014	180	1 751
Garanties de marché données	1 742	586	982	174	1 496
Autres garanties liées à l'exploitation	135	97	32	6	255
Engagements donnés liés au financement	50	23	27		111
Autres engagements donnés	67	42	10	15	159
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 419</b>	<b>647</b>	<b>729</b>	<b>43</b>	<b>932</b>
Engagements reçus liés à l'exploitation	1 366	632	698	36	881
Engagements reçus liés au financement	2	2			11
Autres engagements reçus	51	13	31	7	40
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>4 984</b>	<b>842</b>	<b>3 845</b>	<b>297</b>	<b>5 611</b>

Les engagements hors bilan donnés et reçus du Groupe AREVA sont présentés selon une grille de lecture économique : les engagements liés à l'exploitation, les engagements liés au financement et les autres types d'engagements. Les engagements réciproques correspondent à des engagements pris par le Groupe en contrepartie desquels une garantie du tiers est reçue en retour pour le même montant.

Les engagements aux 31 décembre 2012 et 2011 présentés ci-dessus ne comprennent pas les engagements liés aux activités cédées ou en cours de cession.

Les montants ci-dessus reflètent uniquement les engagements que le Groupe considère comme valides à la date de clôture ; de ce fait, ils n'incluent pas les contrats de construction pour lesquels le Groupe est en cours de négociation.

### **Engagements donnés**

Les engagements liés à l'exploitation représentent 94% des engagements donnés. Ils sont majoritairement constitués de garanties de bonne fin ou de bonne exécution.

Le Groupe a donné une garantie maison mère au client TVO dans le cadre du contrat EPR Finlande pour le montant total de son engagement et reçu, de la part de Siemens, une garantie à hauteur de sa quote-part. L'engagement net donné par le Groupe est compris entre 1,5 et 2 milliards d'euros. Cette valeur n'est pas intégrée dans le tableau récapitulatif.

AREVA a donné une garantie spécifique sur la propriété des titres du secteur FCI cédé à Bain Capital. Cette garantie, plafonnée au prix de cession de 582 millions d'euros, n'est pas reprise dans le tableau récapitulatif.

### **Engagements réciproques**

Le Groupe a mis en place en février 2007 une ligne de crédit syndiquée d'un montant total de 2 milliards d'euros utilisable en euros et en dollars pour une durée de 7 ans. Par ailleurs, le Groupe dispose également de lignes de crédit bilatérales pour un montant de 300 millions d'euros à maturité 2013 et de 800 millions d'euros à maturité 2015 ; à fin décembre 2012, aucune de ces lignes n'était utilisée.

Au 31 décembre 2012, les engagements réciproques comprennent notamment les paiements futurs minimaux à effectuer au titre des contrats de location simple se décomposent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2012</b>	<i>moins d'1 an</i>	<i>de 1 à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>	<b>31/12/2011</b>
	<b>715</b>	107	335	273	<b>727</b>



## **NOTE 34. LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS**

- **PROCEDURE A L'ENCONTRE D'AREVA ET SIEMENS**

Au mois de mai 2010, la Commission Européenne a annoncé l'ouverture officielle d'une procédure à l'encontre d'AREVA et Siemens concernant l'existence de diverses restrictions contractuelles entre les parties dans le domaine du nucléaire civil. La Commission s'est plus particulièrement focalisée sur les obligations de non-concurrence applicables à Siemens en cas de sortie par cette dernière du capital d'AREVA NP (détenue conjointement par AREVA et Siemens jusqu'en mars 2011). Au cours de la procédure, AREVA s'est engagée à ne pas appliquer les obligations de non-concurrence initialement prévues entre les parties à d'autres produits et services que ceux directement liés aux activités d'AREVA NP dans le domaine des îlots nucléaires, et ce jusqu'au 16 octobre 2012.

Ces engagements, publiés en mars 2012 afin de recueillir les observations éventuelles de tiers, ont été avalisés par la Commission le 18 juin 2012. Cette décision de la Commission met définitivement un terme à la procédure.

- **ENQUETES EN COURS**

A la suite de la décision de la Commission Européenne du 24 janvier 2007 ayant sanctionné 11 sociétés, dont AREVA SA, pour des pratiques anticoncurrentielles concernant le marché des appareillages de commutation à isolation gazeuse ("Gas Insulated Switchgears" ou G.I.S.), l'Autorité de la Concurrence israélienne a ouvert à son tour une procédure à l'encontre de ces mêmes sociétés afin d'établir si ce cartel a affecté le marché israélien, notamment pour faciliter d'éventuelles demandes en dommages et intérêts. Ainsi, si cette procédure ne devrait normalement pas donner lieu à des amendes ou peines de prisons, elle pourrait générer un contentieux indemnitaire de la part de tiers dans ce pays.

Le 13 juin 2012, AREVA SA a été mise en cause par l'Autorité de la Concurrence israélienne. Après une phase d'échanges, l'Autorité de Concurrence israélienne a finalement prononcé la mise hors de cause d'AREVA SA dans le cadre de l'affaire du cartel GIS.

## **NOTE 35. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

## NOTE 36. PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES ET MISES EN EQUIVALENCE

IG : intégration globale  
 IP : intégration proportionnelle  
 EQ : mise en équivalence

Unité (nom) ou entités de rattachement	Pays	RCS	31.12.12		31.12.11	
			Méthode	% intérêt	Méthode	% intérêt
Raison sociale, forme, siège social		Numéro Siren				
<b>NUCLEAIRE</b>						
AREVA NC SA	France	305 207 169	IG	100	IG	100
AREVA NP SAS - 92400 Courbevoie	France	428 764 500	IG	100	IG	100
AREVA NP GMBH - 91058 Erlangen	Allemagne		IG	100	IG	100
AREVA NP, Inc. - Corporate	U.S.A		IG	100	IG	100
AREVA TA SA - 91190 Gif-sur-Yvette	France	772 045 879	IG	83,58	IG	83,58
CEZUS SA - 92400 Courbevoie	France	71 500 763	IG	100	IG	100
Euriware SA	France	320 585 110	IG	100	IG	100
Eurodif SA - 75442 Paris	France	723 001 889	IG	59,65	IG	59,65
FBFC SNC - 92400 Courbevoie	France	300 521 754	IG	100	IG	100
Melox - 30200 Chusclan	France	378 783 237	IG	100	IG	100
AREVA Resources Southern Africa	Iles vierges britanniques		IG	100	IG	100
AREVA Resources Canada	Canada		IG	100	IG	100
Katco	Kazakhstan		IG	51	IG	51
Cominak	Niger		IP	34	IP	34
Comurhex	France	712 007 962	IG	100	IG	100
SET	France	440 252 666	IG	88	IG	88
JSPM	France	341 805 836	IG	100	IG	100
ETC	Grande Bretagne		IP	50	IP	50
AREVA Mines	France	501 493 605	IG	100	IG	100
Somair	Niger		IG	63,40	IG	63,40
TN International	France	602 039 299	IG	100	IG	100
SGN	France	612 016 956	IG	100	IG	100
<b>ENERGIES RENOUVELABLES</b>						
AREVA Renewables Brazil SA	Brésil		IG	100	IG	100
AREVA SOLAR Inc	USA		IG	93,20	IG	93,46
AREVA Wind GmbH	Allemagne		IG	100	IG	100
<b>CORPORATE ET AUTRES PARTICIPATIONS</b>						
AREVA SA - 75009 Paris	France	712 054 923	IG	100	IG	100

## NOTE 37 – APPLICATION ANTICIPEE DE LA NORME IAS 19 REVISEE

La présente note récapitule les principaux impacts de la première application de la norme IAS 19 révisée sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ainsi que sur les états financiers de l'exercice 2011.

### RETRAITEMENT DES CAPITAUX PROPRES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011

(en millions d'euros)	Capital	Primes et Réserves consolidées	Réserves de conversion	Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres et intérêts minoritaires
<b>31 décembre 2010 publié</b>	<b>1 452</b>	<b>6 820</b>	<b>46</b>	<b>346</b>	<b>0</b>	<b>8 664</b>	<b>915</b>	<b>9 578</b>
Ajustement de la dette actuarielle		(639)				(639)	(34)	(673)
Impôts différés associés		207				207	3	209
<b>1<sup>er</sup> janvier 2011 retraité</b>	<b>1 452</b>	<b>6 387</b>	<b>46</b>	<b>346</b>	<b>0</b>	<b>8 231</b>	<b>883</b>	<b>9 114</b>

## PASSAGE COMPTE DE RESULTAT PUBLIE VERS COMPTE DE RESULTAT RETRAITE

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Exercice 2011 Publié</b>	<i>Ajustements IAS19R</i>	<b>Exercice 2011 Retraité</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 872</b>		<b>8 872</b>
Autres produits de l'activité	40		40
Coût des produits et services vendus	(8 058)	38	(8 020)
<b>Marge brute</b>	<b>854</b>	<b>38</b>	<b>891</b>
Frais de recherche et développement	(343)		(343)
Frais commerciaux	(231)		(231)
Frais généraux et administratifs	(428)	2	(426)
Autres charges opérationnelles	(2 449)	4	(2 444)
Autres produits opérationnels	674	13	686
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(1 923)</b>	<b>56</b>	<b>(1 866)</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	121		121
Coût de l'endettement financier brut	(193)		(193)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(72)</b>		<b>(72)</b>
Autres charges financières	(724)	(6)	(730)
Autres produits financiers	248		248
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>(477)</b>	<b>(6)</b>	<b>(483)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(548)</b>	<b>(6)</b>	<b>(555)</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(156)</b>	<b>(127)</b>	<b>(283)</b>
<b>Résultat net d'ensemble des entreprises intégrées</b>	<b>(2 627)</b>	<b>(77)</b>	<b>(2 703)</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	62		62
<b>Résultat net d'impôt des activités poursuivies</b>	<b>(2 565)</b>	<b>(77)</b>	<b>(2 642)</b>
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	(2)		(2)
<b>Résultat net</b>	<b>(2 567)</b>	<b>(77)</b>	<b>(2 644)</b>
Dont attribuable :			
Au Groupe :			
Résultat net des activités poursuivies	(2 422)	(78)	(2 500)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	(2)		(2)
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>(2 424)</b>	<b>(78)</b>	<b>(2 503)</b>
Aux intérêts minoritaires :			
Résultat net des activités poursuivies	(143)	1	(142)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	-		-
<b>Résultat net part des minoritaires</b>	<b>(143)</b>	<b>1</b>	<b>(142)</b>
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe par action (en euros)	-6,34	-0,20	-6,54
Résultat net part du Groupe par action	-6,35	-0,20	-6,55
Résultat net part du Groupe par action dilué	-6,35	-0,20	-6,55

Les ajustements liés à l'application d'IAS 19R sur le compte de résultat se décomposent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Exercice 2011 Ajustements</b>
Amortissement des pertes et gains actuariels	15
Amortissement du coût des services passés	30
Changements de régimes	13
Modifications du taux de rendement des actifs	(7)
Impôts différés	(127)
<b>Total ajustements sur résultat net</b>	<b>(77)</b>

## PASSAGE ETAT DU RESULTAT GLOBAL PUBLIE VERS ETAT DU RESULTAT GLOBAL RETRAITE

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Exercice 2011 Publié</b>	<i>Ajustements IAS19R</i>	<b>Exercice 2011 Retraité</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(2 567)</b>	<b>(77)</b>	<b>(2 644)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Eléments non recyclables au compte de résultat</b>			
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	-	(112)	(112)
Impôts sur les éléments non recyclables	-	12	12
<b>Eléments recyclables au compte de résultat</b>			
Ecart de conversion des sociétés intégrées	(19)	(3)	(22)
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(305)		(305)
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie	(32)		(32)
Effet d'impôt relatif à ces éléments	106		106
Autres éléments du résultat global relatifs aux activités cédées ou en cours de cession	-		-
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées, net d'impôt	12		12
Actifs non courants destinés à être cédés	30		30
<b>Total autres éléments du résultat global (après impôt)</b>	<b>(207)</b>	<b>(102)</b>	<b>(309)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>(2 775)</b>	<b>(179)</b>	<b>(2 953)</b>
- Part du Groupe	(2 637)	(179)	(2 817)
- Intérêts minoritaires	(137)		(137)

## PASSAGE BILAN PUBLIE VERS BILAN RETRAITE

### ACTIF

(en millions d'euros)

	31 décembre 2011 Publié	Ajustements IAS 19R	31 décembre 2011 Retraité
<b>Actifs non courants</b>	<b>20 334</b>	<b>117</b>	<b>20 451</b>
Goodwills sur entreprises intégrées	4 239		4 239
Immobilisations incorporelles	2 929		2 929
Immobilisations corporelles	6 487		6 487
Actifs de fin de cycle (part des tiers)	226		226
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	5 287		5 287
Titres des entreprises associées	205		205
Autres actifs financiers non courants	217		217
Actifs du régime de pension	2	(2)	0
Actifs d'impôts différés	742	119	861
<b>Actifs courants</b>	<b>10 781</b>		<b>10 781</b>
Stocks et en-cours	2 579		2 579
Clients et comptes rattachés	2 544		2 544
Autres créances opérationnelles	2 136		2 136
Impôts courants – actif	66		66
Autres créances non opérationnelles	133		133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 347		2 347
Autres actifs financiers courants	199		199
Actifs des activités destinées à être cédées	776		776
<b>Total actif</b>	<b>31 115</b>	<b>117</b>	<b>31 232</b>

### PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)

	31 décembre 2011 Publié	Ajustements IAS 19R	31 décembre 2011 Retraité
<b>Capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>6 606</b>	<b>(643)</b>	<b>5 963</b>
Capital	1 456		1 456
Primes et réserves consolidées	6 852	(532)	6 320
Gains et pertes latents différés sur instruments financiers	71		71
Réserves de conversion	106	(2)	104
Résultat net de l'exercice – part du Groupe	(2 424)	(78)	(2 503)
Intérêts minoritaires	545	(31)	514
<b>Passifs non courants</b>	<b>12 501</b>	<b>760</b>	<b>13 261</b>
Avantages du personnel	1 267	736	2 003
Provisions pour opérations de fin de cycle	6 026		6 026
Autres provisions non courantes	126		126
Dettes financières non courantes	4 949		4 949
Passifs d'impôts différés	131	25	156
<b>Passifs courants</b>	<b>12 008</b>		<b>12 008</b>
Provisions courantes	2 187		2 187
Dettes financières courantes	1 144		1 144
Avances et acomptes reçus	4 148		4 148
Fournisseurs et comptes rattachés	1 763		1 763
Autres dettes opérationnelles	2 623		2 623
Impôts courants - passif	58		58
Autres dettes non opérationnelles	85		85
Passifs des activités destinées à être cédées	-		-
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>31 115</b>	<b>117</b>	<b>31 232</b>

## PASSAGE TFT PUBLIE VERS TFT RETRAITE

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Exercice 2011 Publié</b>	Ajustements IAS 19R	<b>Exercice 2011 Retraité</b>
<b>Résultat net de l'ensemble</b>	<b>(2 567)</b>	<b>(77)</b>	<b>(2 644)</b>
Moins : résultat des activités cédées	2		2
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(2 565)</b>	<b>(77)</b>	<b>(2 642)</b>
Perte (profit) des entreprises associées	(62)		(62)
Dotation nette aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois	2 753	1	2 754
Perte de valeur des goodwill	-		-
Dotation nette aux provisions	155	(58)	97
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions	390	7	397
Charge d'impôts (courants et différés)	156	127	283
Intérêts nets compris dans le coût de l'endettement financier	85		85
Perte (profit) sur cessions d'actifs immobilisés et titres de transaction de plus de trois mois, variation de juste valeur	(53)		(53)
Autres éléments sans effet de trésorerie	34		34
<b>Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts</b>	<b>893</b>	<b>0</b>	<b>893</b>
Intérêts nets reçus (versés)	(60)		(60)
Impôts versés	(149)		(149)
<b>Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts</b>	<b>683</b>		<b>683</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	221		221
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>904</b>		<b>904</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 038)		(2 038)
Acquisitions d'actifs financiers non courants et prêts accordés	(2 920)		(2 920)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise	(5)		(5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	53		53
Cessions d'actifs financiers non courants et remboursements de prêts	3 345		3 345
Cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie cédée	714		714
Dividendes reçus des entreprises associées	31		31
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(821)</b>		<b>(821)</b>
Augmentations de capital souscrites par les actionnaires minoritaires des sociétés intégrées et rachat d'actions propres	21		21
Transactions avec les actionnaires minoritaires	(1 681)		(1 681)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-		-
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	(51)		(51)
Augmentation (diminution) des dettes financières	712		712
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(999)</b>		<b>(999)</b>
Diminution (augmentation) des titres détenus aux fins de transaction à plus de trois mois	0		0
Impact des variations de taux de change	21		21
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES CEDEES</b>	<b>4</b>		<b>4</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(891)</b>		<b>(891)</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>	<b>3 164</b>		<b>3 164</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>2 273</b>		<b>2 273</b>